

Quatre zones d'énergie éolienne (ZEE) au large de la Nouvelle-Écosse : une description des principales caractéristiques de l'écosystème marin, des zones importantes et protégées, des espèces en péril et en déclin, des poissons et des pêches, des relevés scientifiques et des autres utilisations humaines pouvant se produire à l'intérieur et aux abords des zones du banc French, du banc du Milieu, du banc de l'Île de Sable et du Sydney Bight

Kristian J. Curran, Elizabeth J. Nagel, Shannan A. Murphy,
Miranda L. Huskins-Shupe et Emma C. Marotte

Pêches et Océans Canada
Région des Maritimes
Institut océanographique Bedford
Boîte postale 1006
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

2026

**Rapport manuscrit canadien des
sciences halieutiques et aquatiques 3312**

Rapport manuscrit canadien des sciences halieutiques et aquatiques

Les rapports manuscrits contiennent des renseignements scientifiques et techniques qui constituent une contribution aux connaissances actuelles, mais qui traitent de problèmes nationaux ou régionaux. La distribution en est limitée aux organismes et aux personnes de régions particulières du Canada. Il n'y a aucune restriction quant au sujet; de fait, la série reflète la vaste gamme des intérêts et des politiques de Pêches et Océans Canada, c'est-à-dire les sciences halieutiques et aquatiques.

Les rapports manuscrits peuvent être cités comme des publications à part entière. Le titre exact figure au-dessus du résumé de chaque rapport. Les rapports manuscrits sont résumés dans la base de données *Résumés des sciences aquatiques et halieutiques*.

Les rapports manuscrits sont produits à l'échelon régional, mais numérotés à l'échelon national. Les demandes de rapports seront satisfaites par l'établissement auteur dont le nom figure sur la couverture et la page du titre.

Les numéros 1 à 900 de cette série ont été publiés à titre de Manuscrits (série biologique) de l'Office de biologie du Canada, et après le changement de la désignation de cet organisme par décret du Parlement, en 1937, ont été classés comme Manuscrits (série biologique) de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada. Les numéros 901 à 1425 ont été publiés à titre de Rapports manuscrits de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada. Les numéros 1426 à 1550 sont parus à titre de Rapports manuscrits du Service des pêches et de la mer, ministère des Pêches et de l'Environnement. Le nom actuel de la série a été établi lors de la parution du numéro 1551.

Canadian Manuscript Report of Fisheries and Aquatic Sciences

Manuscript reports contain scientific and technical information that contributes to existing knowledge but which deals with national or regional problems. Distribution is restricted to institutions or individuals located in particular regions of Canada. However, no restriction is placed on subject matter, and the series reflects the broad interests and policies of Fisheries and Oceans Canada, namely, fisheries and aquatic sciences.

Manuscript reports may be cited as full publications. The correct citation appears above the abstract of each report. Each report is abstracted in the data base *Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts*.

Manuscript reports are produced regionally but are numbered nationally. Requests for individual reports will be filled by the issuing establishment listed on the front cover and title page.

Numbers 1-900 in this series were issued as Manuscript Reports (Biological Series) of the Biological Board of Canada, and subsequent to 1937 when the name of the Board was changed by Act of Parliament, as Manuscript Reports (Biological Series) of the Fisheries Research Board of Canada. Numbers 1426 - 1550 were issued as Department of Fisheries and Environment, Fisheries and Marine Service Manuscript Reports. The current series name was changed with report number 1551.

Rapport manuscrit canadien des
sciences halieutiques et aquatiques 3312

2026

Quatre zones d'énergie éolienne (ZEE) au large de la Nouvelle-Écosse : une description des principales caractéristiques de l'écosystème marin, des zones importantes et protégées, des espèces en péril et en déclin, des poissons et des pêches, des relevés scientifiques et des autres utilisations humaines pouvant se produire à l'intérieur et aux abords des zones du banc French, du banc du Milieu, du banc de l'Île de Sable et du Sydney Bight

par

Kristian J. Curran, Elizabeth J. Nagel, Shannan A. Murphy,
Miranda L. Huskins-Shupe et Emma C. Marotte

Pêches et Océans Canada
Région des Maritimes
Institut océanographique Bedford
1, promenade Challenger
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du ministère
des Pêches et des Océans, 2026

Cette œuvre est mise à disposition sous la [Licence du gouvernement ouvert](#)

No de cat. Fs97-4/3312F-PDF ISBN 978-0-660-99985-2 ISSN 1488-5468

<https://doi.org/10.60825/wjcv-ek53>

La présente publication doit être citée comme suit :

Curran, K.J., Nagel, E.J., Murphy, S.A., Huskins-Shupe, M.L. et Marotte, E.C.
2026. Quatre zones d'énergie éolienne (ZEE) au large de la Nouvelle-Écosse :
une description des principales caractéristiques de l'écosystème marin, des zones
importantes et protégées, des espèces en péril et en déclin, des poissons et des
pêches, des relevés scientifiques et des autres utilisations humaines pouvant se
produire à l'intérieur et aux abords des zones du banc French, du banc du Milieu,
du banc de l'Île de Sable et du Sydney Bight. Rapp. manus. can. sci. halieut.
aquat. 3312 : ix + 73 p. <https://doi.org/10.60825/wjcv-ek53>

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	V
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES FIGURES	VII
RÉSUMÉ	VIII
ABSTRACT	IX
INTRODUCTION	1
OCÉANOGRAPHIE, GÉOLOGIE DE SURFACE ET ÉCOSYSTÈME	2
ZONES D'IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE	7
PLANIFICATION DU RÉSEAU DE CONSERVATION MARINE ET SITES PROTÉGÉS	12
ESPÈCES EN PÉRIL ET EN DÉCLIN	14
POISSONS DIADROMES	14
POISSONS DÉMERSAUX	16
POISSONS PÉLAGIQUES	18
REQUINS	18
TORTUES DE MER	19
MAMMIFÈRES MARINS	21
POISSONS ET PÊCHES	23
POISSONS	23
PÊCHES	25
Pêches autochtones	25
Pêches commerciales	25
RELEVÉS SCIENTIFIQUES DES PÊCHES, DES ÉCOSYSTÈMES ET DE LA MÉGAFaUNE	33
PLANTES MARINES	34
ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES	34
AUTRES ACTIVITÉS MARITIMES	34
ÉTUDE DE CAS PAR MARXAN : PLANIFICATION DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EXTRACÔTIÈRE	35
CONCLUSIONS	38
REMERCIEMENTS	39
RÉFÉRENCES	40
ANNEXE A : TABLEAUX D'INFORMATION	49
ANNEXE B : LISTE DES ENSEMBLES DE DONNÉES DISPONIBLES	62

ACRONYMES

AMCEZ – autres mesures de conservation efficace par zone
ASR – (pêche à des fins) alimentaires, sociales et rituelles
BDOB – base de données sur les observations de baleines
BF – banc French
BG – banc de Georges
BIS – banc de l'Île de Sable
BM – banc du Milieu
CNE – chenal Nord-Est
COSEPAC – Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
CTP – conductivité, température et profondeur
EIE – espèce d'importance écologique
GCS – Grand chenal Sud
GM – golfe du Maine
GMA – golfe médio-atlantique
GSL – golfe du Saint-Laurent
LEP – *Loi sur les espèces en péril*
MRE – modèle de répartition des espèces
OPANO – Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest
PMZA – Programme de monitoring de la zone Atlantique
PNE – plateau néo-écossais
RM – refuge marin
SB – Sydney Bight
SI – site d'intérêt
T.-N.-L. – Terre-Neuve-et-Labrador
ZBI – zone benthique importante
ZEE – zone d'énergie éolienne
ZIEB – zone d'importance écologique et biologique
ZPC – zone de pêche du crabe
ZPH – zone de pêche du hareng
ZPH – zone de pêche du homard
ZPM – zone de pêche du maquereau
ZPM – zone de protection marine
ZPP – zone de pêche du pétoncle
ZPC – zone de pêche de la crevette

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. RELEVES SCIENTIFIQUES DES PECHES DU MPO ET RELEVES CONJOINTS MPO-INDUSTRIE	42
TABLEAU A1. DESCRIPTION DES SITES DU RESEAU DE CONSERVATION MARINE	60
TABLEAU A2. DESCRIPTION DES ESPECES EN PERIL ET EN DECLIN	64
TABLEAU A3. DESCRIPTION DES PECHES COMMERCIALES	71

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. EMBLACEMENT DES ZONES D'ÉNERGIE EOLIENNE (ZEE)	1
FIGURE 2. CIRCULATION OCEANIQUE DANS L'EST DU PLATEAU NEO-ECOSSAIS	5
FIGURE 3. ZONES D'IMPORTANCE ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE	10
FIGURE 4. ZONES BENTHIQUES IMPORTANTES	14
FIGURE 5. SITES DU RESEAU DE CONSERVATION MARINE	17
FIGURE 6. CHEVAUCHEMENT DE LA PECHE AVEC LA ZEE DU BANC FRENCH	35
FIGURE 7. CHEVAUCHEMENT DE LA PECHE AVEC LA ZEE DU BANC DU MILIEU	37
FIGURE 8. CHEVAUCHEMENT DE LA PECHE AVEC LA ZEE DU BANC DE L'ILE DE SABLE ..	38
FIGURE 9. CHEVAUCHEMENT DE LA PECHE AVEC LA ZEE DE LA BAIE DE SYDNEY	40
FIGURE 10. RESULTATS DU SCENARIO C1.1 DE <i>MARXAN AVEC ZONES</i>	46
FIGURE 11. RESULTATS DU SCENARIO C1.2 DE <i>MARXAN AVEC ZONES</i>	47

RÉSUMÉ

Curran, K.J., Nagel, E.J., Murphy, S.A., Huskins-Shupe, M.L. et Marotte, E.C. 2026. Quatre zones d'énergie éolienne (ZEE) au large de la Nouvelle-Écosse : une description des principales caractéristiques de l'écosystème marin, des zones importantes et protégées, des espèces en péril et en déclin, des poissons et des pêches, des relevés scientifiques et des autres utilisations humaines pouvant se produire à l'intérieur et aux abords des zones du banc French, du banc du Milieu, du banc de l'Île de Sable et du Sydney Bight. Rapp. manus. can. sci. halieut. aquat. 3312 : ix + 73 p.
<https://doi.org/10.60825/wjcv-ek53>

Le 29 juillet 2025, le gouvernement du Canada et la province de la Nouvelle-Écosse ont désigné conjointement quatre zones d'énergie éolienne (ZEE) au large de la Nouvelle-Écosse – banc French, banc du Milieu, banc de l'Île de Sable et Sydney Bight – ce qui constitue la première désignation de ce type au Canada. Ce manuscrit fournit une description générale de l'écosystème marin et des activités humaines dans les ZEE et à proximité. En résumé, les ZEE sont situées dans l'est du plateau néo-écossais, une région caractérisée par des processus océanographiques complexes, une géologie de la surface diversifiée et des modifications notables de l'écosystème qui comprennent des tendances au réchauffement, des vagues de chaleur marines et des changements dans la structure trophique. Les ZEE présentent un chevauchement minimal avec des zones d'importance écologique et biologique, des zones benthiques importantes et des sites existants et proposés de réseaux de conservation marine, bien que bon nombre de ces caractéristiques et sites se trouvent à proximité des ZEE. Les ZEE abritent un large éventail d'espèces marines, dont plusieurs espèces diadromes, démersales, de requins, de tortues de mer et de mammifères marins en péril et en déclin. On pratique des pêches commerciales à proximité et/ou à l'intérieur des ZEE; ces pêches sont décrites plus en détail dans le présent document. De même, les relevés des sciences halieutiques, et de l'écosystème menés par les Sciences du MPO qui sont utilisées pour informer l'évaluation du stock de pêche, et le relevé de l'écosystème recueillir régulièrement des données dans les ZEE et à proximité. D'autres activités humaines connues qui se déroulent à proximité et/ou à l'intérieur des ZEE sont également brièvement décrites dans le présent document. La description présentée dans ce manuscrit se veut un moyen pour le MPO d'informer les décideurs réglementaires, l'industrie et les membres du public des principales caractéristiques de l'écosystème marin, des zones importantes et protégées, des espèces en péril et en déclin, des poissons et des pêches, des relevés scientifiques et d'autres activités humaines qui peuvent se produire à l'intérieur et à proximité de chacune des ZEE. La description ci-après n'évalue pas le caractère convenable des ZEE pour l'énergie éolienne en mer ni le risque que pose l'exploitation de l'énergie éolienne en mer pour l'écosystème marin ou d'autres activités humaines dans chaque zone.

ABSTRACT

Curran, K.J., Nagel, E.J., Murphy, S.A., Huskins-Shupe, M.L. et Marotte, E.C. 2026. Quatre zones d'énergie éolienne (ZEE) au large de la Nouvelle-Écosse : une description des principales caractéristiques de l'écosystème marin, des zones importantes et protégées, des espèces en péril et en déclin, des poissons et des pêches, des relevés scientifiques et des autres utilisations humaines pouvant se produire à l'intérieur et aux abords des zones du banc French, du banc du Milieu, du banc de l'Île de Sable et du Sydney Bight. Rapp. manus. can. sci. halieut. aquat. 3312 : ix + 73 p.
<https://doi.org/10.60825/wjcv-ek53>

On July 29, 2025, the Government of Canada and the Province of Nova Scotia jointly designated four Wind Energy Areas (WEAs) in the offshore of Nova Scotia — French Bank, Middle Bank, Sable Island Bank, and Sydney Bight — marking the first such designation in Canada. This manuscript provides a high level description of the marine ecosystem and human uses in and around the WEAs. Briefly, the WEAs are located on the Eastern Scotian Shelf, which is a region characterized by complex oceanographic processes, diverse surficial geology, and notable ecosystem changes that include warming trends, marine heat waves, and shifts in trophic structure. The WEAs themselves exhibit minimal overlap with Ecologically and Biologically Significant Areas, Significant Benthic Areas, and existing and proposed marine conservation network sites, although many of these features and sites are found proximal to the WEAs. The WEAs support a wide range of marine species, including several at-risk and depleted diadromous, demersal, shark, sea turtle, and marine mammal species. Commercial fisheries operate in proximity to and/or within the WEAs, with fisheries that operate within the WEAs described in greater detail herein. Similarly, DFO fishery science and ecosystem surveys that are used to inform fishery stock assessment and ecosystem monitoring regularly collect data in and around the WEAs. Other known human uses that operate in proximity to and/or within the WEAs are also briefly described. The description presented in this manuscript is intended to be a means for DFO to inform regulatory decision-makers, industry, and members of the public of the primary marine ecosystem features, significant and protected areas, at-risk and depleted species, fish and fisheries, science surveys, and other human uses that may occur in and around each of the WEAs. This description does not assess the WEA sites for offshore wind suitability nor evaluate the risk of offshore wind energy development on the marine ecosystem or other human uses in each area.

INTRODUCTION

Le 29 juillet 2025, le gouvernement du Canada et la province de la Nouvelle-Écosse ont conjointement désigné les quatre premières zones d'énergie éolienne (ZEE) du Canada situées au large des côtes de la Nouvelle-Écosse : le banc French, le banc du Milieu, le banc de l'Île de Sable et le Sydney Bight (figure 1). Une ZEE représente une zone d'intérêt pour la mise en valeur de l'énergie éolienne extracôtère (EEE) en lien avec sa ressource éolienne viable (Aegir 2023; Kilpatrick *et al.* 2025; Nagel *et al.* 2024; Nova Scotia Regional Assessment Committee 2025). La superficie de la ZEE du banc French est de 3 125 km², celle de la ZEE du banc du Milieu, de 2 289 km², celle du banc de l'Île de Sable, de 5 850 km² et celle du Sydney Bight, de 1 285 km² (gouvernement de la Nouvelle-Écosse 2025). La superficie totale combinée des quatre ZEE est de 12 549 km².

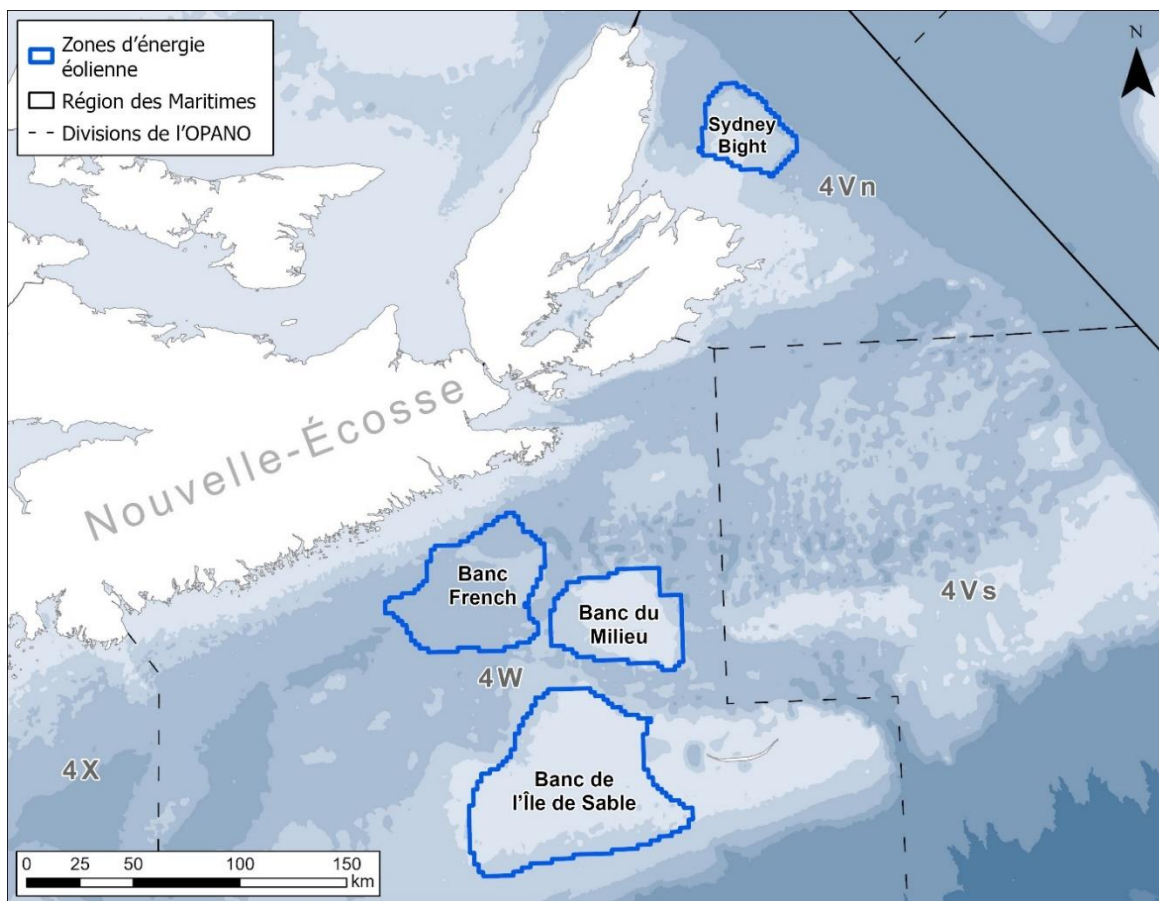


Figure 1. Les zones d'énergie éolienne (ZEE) du banc French, du banc du Milieu, du banc de l'Île de Sable et du Sydney Bight situées au large de la Nouvelle-Écosse. Les ZEE se trouvent dans la sous-division 4Vn et la division 4W de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO). Veuillez vous reporter à cette figure pour connaître le nom des ZEE lorsque vous examinerez les figures subséquentes dans le présent rapport manuscrit (elles n'indiquent pas le nom des ZEE afin de ne pas masquer les données sous-jacentes qui y sont présentées). Les figures du présent rapport manuscrit sont tirées de la bathymétrie de GEBCO (2019).

Le présent rapport manuscrit vise à fournir une description détaillée de l'écosystème marin et des utilisations humaines à l'intérieur et aux abords des quatre ZEE en fonction des renseignements que possède Pêches et Océans Canada (MPO). La description s'inspire principalement de la littérature scientifique publiée par le MPO et des fonds de données (p. ex. renseignements sur les permis de pêche et les débarquements), en se

référant, s'il y a lieu, à d'autres publications connexes issues de la littérature primaire ou d'autres sources. La description n'énumère pas toute l'information et la documentation du MPO qui sont actuellement disponibles, mais fournit un point de départ pour comprendre l'écosystème marin et les utilisations humaines à l'échelle des quatre ZEE.

La description présentée dans le rapport vise à permettre au MPO d'informer les décideurs des organismes de réglementation, les représentants de l'industrie et les membres du public sur les principales caractéristiques des écosystèmes marins, les zones importantes et protégées, les espèces en péril et en déclin, les poissons et les pêches, les relevés scientifiques, ainsi que sur les autres utilisations humaines susceptibles d'avoir lieu à l'intérieur et aux abords de chacune des ZEE. Elle n'évalue pas les sites des ZEE pour leur adéquation à l'énergie éolienne extracôtière (EEE) ni les risques que présente le développement de ce type d'énergie pour l'écosystème marin, les espèces marines ou les utilisations humaines dans chaque zone. À ce titre, elle pourrait éclairer la portée des futures évaluations des risques, mais des détails et des analyses supplémentaires sur les composantes de l'écosystème marin, les espèces et les utilisations humaines seraient nécessaires pour éclairer les évaluations propres à un projet.

Les quatre ZEE se trouvent dans l'aire de planification du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy. Pour de plus amples renseignements sur cette aire de planification, veuillez consulter le [plan spatial marin de première génération : plateau néo-écossais et baie de Fundy](#).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le :

Programme de planification et de conservation marines
Pêches et Océans Canada
Région des Maritimes
Courriel : Oceans_Maritimes@dfo-mpo.gc.ca

Pour obtenir des renseignements sur l'élaboration du projet, veuillez communiquer avec :

À l'attention de : Referrals Secretariat

Programme de protection du poisson et de son habitat (Nouvelle-Écosse)
Pêches et Océans Canada
Région des Maritimes
Courriel : ReferralsMaritimes@dfo-mpo.gc.ca

OCEANOGRAPHIE, GEOLOGIE DE SURFACE ET ECOSYSTEME

La zone extracôtière de l'Atlantique Nord-Ouest canadien est influencée par les changements saisonniers des courants, de la température des eaux de surface, de la glace de mer et du ruissellement d'eau douce (MPO 2022a; Bernier *et al.* 2023). Les biorégions des plateaux de Terre-Neuve et du Labrador, du golfe du Saint-Laurent et du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy peuvent être considérées comme un environnement marin interconnecté plateau-mer. La circulation océanique sur les plateaux continentaux se caractérise par un courant général allant du nord-est au sud-ouest qui part des plateaux de Terre-Neuve et du Labrador, traverse le golfe du Saint-Laurent, se dirige vers le plateau néo-écossais, puis atteint la baie de Fundy et le golfe du Maine. Les plateaux de Terre-Neuve et du Labrador sont principalement baignés par des eaux subpolaires, notamment le courant du Labrador avec ses eaux fraîches et douces, qui s'écoule vers le sud le long de ces plateaux, au sud et à l'ouest des Grands Bancs. Les eaux du plateau néo-écossais (c.-à-d. au large de la Nouvelle-Écosse) comprennent deux

masses d'eau modifiées appelées « eau du talus du Labrador » et « eau chaude du talus », qui résultent du mélange des eaux subpolaires, plus froides et plus douces, qui coulent vers le sud-ouest, avec les eaux plus chaudes et salées du Gulf Stream, qui coulent vers le nord-est.

Sur le plateau néo-écossais, dans la baie de Fundy et dans les sous-régions du golfe du Maine, les conditions de température et de salinité sont déterminées par de nombreux processus : le transfert de chaleur entre l'océan et l'atmosphère; les courants provenant du golfe du Saint-Laurent auxquels s'ajoutent ceux du plateau de Terre-Neuve; les échanges avec les eaux du talus en mer; le brassage localisé; le ruissellement d'eau douce; les précipitations directes; et l'eau de fonte de la glace de mer (Hebert *et al.* 2024). Le courant de la Nouvelle-Écosse est le principal élément de circulation sur la partie intérieure du plateau néo-écossais; il prend sa source dans le golfe du Saint-Laurent et pénètre sur le plateau par le détroit de Cabot (figure 2). Ce courant, dont la trajectoire est fortement influencée par la topographie, s'écoule généralement vers le sud-ouest au-dessus du plateau néo-écossais pour rejoindre la baie de Fundy et le golfe du Maine, où il contribue à la circulation moyenne dans le sens antihoraire. Cependant, les changements associés à la circulation sont plus facilement détectables à partir de la température de l'eau au fond sur l'est et le centre du plateau néo-écossais dans la sous-division 4Vs et la division 4W de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO), respectivement (voir la figure 1 pour les divisions de l'OPANO). Le mélange avec les eaux du large à partir du talus continental modifie souvent les propriétés de la masse d'eau sur le plateau néo-écossais. Les propriétés de l'eau du plateau présentent des cycles saisonniers importants, des gradients le long du plateau et des gradients transversaux, et varient selon la profondeur (Petrie *et al.* 1996).

Le mode de circulation sur le banc de l'Île de Sable est influencé par sa proximité avec le rebord du plateau néo-écossais et le canyon sous-marin du Gully (James and Stanley 1968; Shan *et al.* 2014). La circulation sur le banc est influencée par les marées, ainsi que par le courant à la bordure du plateau, qui est une branche du courant du Labrador qui coule vers le sud le long du bord du plateau continental, amenant des eaux froides subarctiques le long de la bordure extérieure du banc de l'Île de Sable, où elles entrent en interaction avec les eaux plus chaudes du talus, causant ainsi des remous et un brassage (James et Stanley 1968). Ces interactions entraînent la formation du tourbillon du banc de l'Île de Sable, qui est un tourbillon allant dans le sens horaire qui tourne autour du banc et crée un tourbillon partiel au-dessus du banc Western (Hannah *et al.* 2001); de tels tourbillons dans l'hémisphère Nord sont associés à des remontées d'eau. Le tourbillon du banc de l'Île de Sable est plus fort en été et en automne (Hannah *et al.* 2001). La partie est du banc est également influencée par l'eau chaude et salée qui peut s'infiltrer sur le plateau en passant par le canyon du Gully et d'autres canyons proximaux, ce qui entraîne un échange transversal sur le plateau (Shan *et al.* 2014). Ces intrusions ont une incidence sur la température, la salinité et la répartition des éléments nutritifs à l'intérieur et autour du banc de l'Île de Sable et vers le nord jusqu'au centre du plateau néo-écossais.

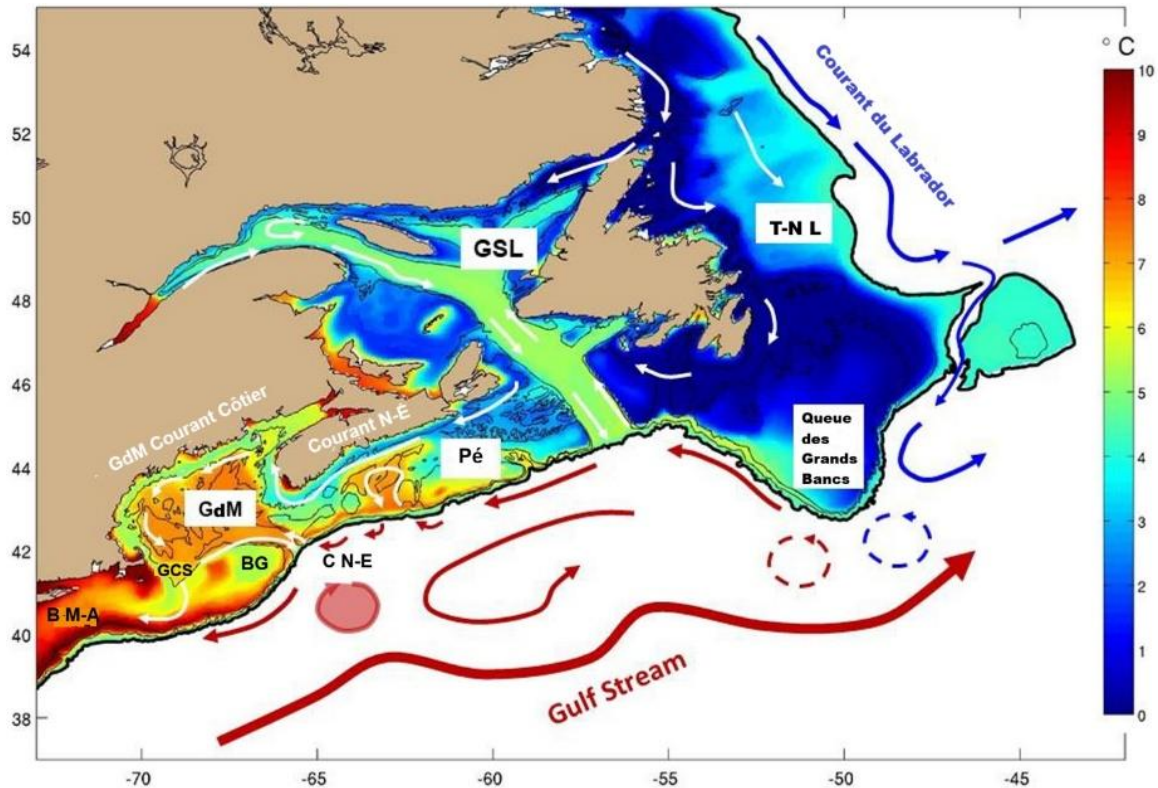


Figure 2. Sur le plateau néo-écossais, le courant de la Nouvelle-Écosse est le courant entrant dominant, qui prend naissance dans le golfe du Saint-Laurent et entre sur le plateau par le détroit de Cabot (Brickman et al. 2021). Le code de couleur des régions du plateau continental représente la température moyenne annuelle de l'eau au fond, les valeurs étant représentées par la barre de couleurs sur le côté droit de la figure. Ce courant, dont la trajectoire est fortement influencée par la topographie, dérive généralement vers le sud-ouest au-dessus du plateau néo-écossais pour rejoindre la baie de Fundy et le golfe du Maine, où il contribue à la circulation moyenne dans le sens antihoraire. D'autres modes de circulation plus localisés sur le banc de l'Île de Sable et la baie de Sydney sont décrits dans le présent document. Il s'agit du golfe du Maine (GdM), du plateau néo-écossais (Pé), du golfe du Saint-Laurent (GSL), de Terre-Neuve-et-Labrador (T-NL), du banc de Georges (BG), du chenal Nord-Est (C N-E), du Grand chenal Sud (GCS), Grand Canal Sud (GCS) et du golfe médio-atlantique (B M-A).

Le Sydney Bight est situé à proximité d'une zone d'échange entre le golfe du Saint-Laurent et le plateau néo-écossais, ainsi qu'au large du lac Bras d'Or. Il influence les schémas localisés du courant qui soutiennent un tourbillon en sens horaire, que l'on croit lié au débit sortant du détroit de Cabot ou à la morphologie de la baie elle-même (Chassé 2001); encore une fois, de tels tourbillons dans l'hémisphère Nord sont associés à des remontées d'eau. Le Sydney Bight est sujet à la glace de surface, du golfe du Saint-Laurent jusqu'au détroit de Cabot, bien que l'étendue de la glace ait diminué au cours des dernières années (Galbraith *et al.* 2024a). En 2023, les températures de l'eau au fond dans le détroit de Cabot, au nord du Sydney Bight, étaient parmi les plus élevées de la série chronologique du Canada atlantique depuis 2016 (Bernier *et al.* 2023).

Le niveau relatif de la mer observé localement le long du littoral du Canada atlantique subit des changements à long terme causés par les changements climatiques d'origine humaine. Cette situation est influencée par le réchauffement des océans, les modifications de la circulation océanique, la fonte des glaces terrestres et le mouvement vertical des terres (Bernier *et al.* 2023). Dans l'est du Canada, le mouvement vertical des terres associé à l'ajustement isostatique postglaciaire du continent diffère de la direction

méridionale (sud-nord). C'est-à-dire que le continent s'enfonce dans le sud (p. ex. Halifax, en Nouvelle-Écosse et Saint John, au Nouveau-Brunswick) et s'élève au nord (p. ex. Harrington Harbour, au Québec, et Nain, à Terre-Neuve-et-Labrador) [Peltier 2004; Robin *et al.* 2020]. Ces mécanismes combinés donnent lieu à des changements spatiaux importants du niveau relatif moyen de la mer dans toute la région. Dans les régions plus méridionales du Canada atlantique, y compris sur le plateau néo-écossais, le niveau relatif de la mer augmente de 20 à 40 cm par siècle (p. ex. hausse de 34,3 cm par siècle à Halifax et de 41,7 cm par siècle à North Sydney, en Nouvelle-Écosse) [Hebert *et al.* 2024]. Le taux d'élévation relative du niveau de la mer dans la région a augmenté au cours des dernières décennies (Hebert *et al.* 2024).

La géologie de surface du plateau néo-écossais est variée (Philibert *et al.* 2022). Des sables et graviers transgressifs postglaciaires (SGTPG) sont présents sur les bancs et dans la partie intérieure du plateau, à des profondeurs de moins de 120 m. Leur épaisseur générale va jusqu'à 1 ou 2 m, et elle est plus importante sur la partie extérieure des bancs de l'est du plateau néo-écossais. Les SGTPG observés sur le banc French, le banc du Milieu, le banc de l'Île de Sable et le Sydney Bight sont principalement composés de sable, de sable graveleux ou de gravier épars. En revanche, les sédiments du fond des zones plus profondes entourant le banc French, le banc du Milieu et le banc de l'Île de Sable sont généralement d'origine glaciaire ou postglaciaire, ont une structure variable et contiennent souvent un contenu plus important de sédiments à grains plus fins qui comprennent des variétés d'argile, de limon, de sables boueux et de sables sublittoraux, dont certains contiennent du sable, du gravier et des clastes de galets à texture matricielle. Vers le nord, en direction du rivage à partir du banc French, le fond marin passe à un substrat rocheux côtier. Enfin, les sédiments de fond dans les zones plus profondes entourant le Sydney Bight sont d'origine proglaciaire; ils se composent de sable boueux ou de limon et d'un peu de gravier, déposés lors d'épisodes de niveau de mer bas (Philibert *et al.* 2022).

Les perturbations naturelles du fond marin dépendent des courants, des vagues et des tempêtes, en fonction de la profondeur de l'eau et du type de sédiments présents au fond; elles varient selon l'emplacement sur le plateau néo-écossais (Horsman *et al.* 2011). Le banc French est une zone de perturbation naturelle modérée, faible et très faible qui diminue avec l'augmentation de la profondeur de l'eau dans la région. En revanche, le banc du Milieu et le banc de l'Île de Sable sont des zones à forte perturbation naturelle. Le Sydney Bight est une région à faible perturbation naturelle.

En ce qui concerne les modifications de l'écosystème marin, en 2023, de nombreux sites de surveillance côtière et extracôtière du plateau néo-écossais ont affiché certaines des températures de surface de la mer les plus élevées jamais enregistrées dans la série chronologique, avec un sommet record observé dans les parties centre-est (c.-à-d. la division 4W de l'OPANO) et ouest (c.-à-d. la division 4X de l'OPANO) du plateau néo-écossais (Hebert *et al.* 2024). Dans l'ensemble, une plus grande influence de l'eau du Gulf Stream s'est traduite par des températures records dans les bassins profonds du plateau néo-écossais. Le document intitulé *An analysis of bottom temperatures in the Western and Emerald Banks Marine Refuge* (en anglais seulement; Murillo *et al.* 2026, en cours de préparation) [analyse des températures au fond dans le refuge marin du banc d'Émeraude et du banc Western, (un refuge qui est partiellement chevauché par la ZEE du banc de l'Île de Sable)] a montré que, bien que les températures au fond aient été très variables au cours de la période de 30 ans évaluée (1991 à 2020), elles ont affiché une tendance au réchauffement depuis 2005, conforme à la tendance générale observée sur le plateau néo-écossais (Hebert *et al.* 2024). La température près du fond du plateau néo-écossais a augmenté d'environ le double de la variation de la température à la

surface de la mer entre 1993 et 2023 (Zhai *et al.* 2025). De plus, les vagues de chaleur marine, qui sont des événements océaniques prolongés et anormalement chauds sur le plateau néo-écossais, sont devenues plus fréquentes depuis 2020, un événement particulièrement fort ayant été observé en 2024 dans la sous-division 4Vn de l'OPANO; une région générale de l'est du plateau néo-écossais où se trouve la ZEE du Sydney Bight (Layton *et al.* 2025).

À mesure que les taux de dioxyde de carbone dans l'atmosphère augmentent en raison des émissions induites par l'activité humaine, une plus grande quantité de dioxyde de carbone passe de l'atmosphère à l'eau de surface de l'océan. Il en résulte un processus chimique appelé « acidification des océans », au cours duquel la baisse du pH entraîne une augmentation de l'acidité de l'eau de mer. Sur le plateau néo-écossais, le pH a connu une baisse générale, passant de 8,25–8,20 avant les années 1940 à 8,00–7,90 ces dernières années (Bernier *et al.* 2023). Des changements de cette ampleur se sont produits dans le passé, bien qu'ils aient eu lieu sur des échelles de temps géologiques de dizaines de millions d'années et non de décennies (Caldeira *et al.* 1999; Pearson and Palmer 2000). L'inquiétude actuelle concernant l'acidification des océans tient à son rythme sans précédent, dû à la quantité considérable de dioxyde de carbone qui s'est accumulée dans l'atmosphère au cours des 250 dernières années (Caldeira and Wickett 2003; Curran and Azetsu-Scott 2012). Bien que la réduction du pH sur le plateau néo-écossais semble faible, de telles diminutions peuvent entraîner des répercussions sur les écosystèmes marins et les espèces associées, en particulier les espèces marines calcaires. On croit que les eaux de fond dans la zone du Sydney Bight sont plus vulnérables à l'acidification de l'océan qu'ailleurs sur le plateau néo-écossais. Les eaux de fond du Sydney Bight présentent encore une saturation en aragonite suffisante pour soutenir la vie marine formant des coquilles, mais leur proximité immédiate avec l'embouchure du golfe du Saint-Laurent, qui a connu le taux de baisse du pH des eaux de fond le plus élevé de tout le Canada atlantique depuis 1934 (Bernier *et al.* 2023), laisse présager une vulnérabilité générale de cette zone à la baisse du pH.

Depuis 2017, les stocks de chlorophylle *a* sont demeurés près ou en deçà des niveaux normaux sur le plateau néo-écossais, l'ampleur de la prolifération printanière du phytoplancton dans toute la région du Canada atlantique ayant été principalement inférieure à la normale de 2012 à 2017, pour atteindre des sommets en 2018 et 2019, puis revenir à des niveaux normaux en 2020 (niveaux qui correspondent à la moyenne à long terme). En revanche, des signes manifestes indiquent que la structure de la communauté zooplanctonique de la région a connu, depuis 2011, des changements importants et cohérents, se traduisant par une diminution de l'abondance du copépode *Calanus finmarchicus*, de grande taille et riche en énergie, et par une augmentation de celle des espèces *Pseudocalanus*, plus petites et moins riches en énergie (Casault *et al.* 2024; Galbraith *et al.* 2024b); une évolution qui coïncide avec un réchauffement des températures dans la région. Une analyse des tendances concernant l'abondance de l'espèce de copépode *Calanus finmarchicus* et la biomasse du zooplancton exprimée en poids sec (qui inclut *Calanus finmarchicus*), réalisée à partir d'échantillons prélevés dans le refuge marin du banc d'Émeraude et du banc Western chevauchant partiellement la ZEE du banc de l'Île de Sable, a révélé un déclin tant de l'abondance de *Calanus finmarchicus* que de la biomasse globale du zooplancton entre 2000 et 2023. Cela correspond au déclin global observé à cet important niveau trophique dans l'ensemble du plateau néo-écossais (Murillo *et al.* 2026, en préparation).

Ces dernières années, on semble observer, dans l'ensemble de la région du Canada atlantique, une modification des schémas de productivité à partir des niveaux trophiques inférieurs; en particulier, une baisse générale des nutriments, des inventaires de

chlorophylle *a* et de la biomasse zooplanctonique, qui pourrait indiquer une diminution du potentiel de production de l'écosystème par rapport aux décennies précédentes (Bernier *et al.* 2023; Gailbraith *et al.* 2024b). Bien que les conséquences de ces changements éventuels de la productivité sur les niveaux trophiques supérieurs ne soient pas encore pleinement comprises, les modifications de la répartition de *Calanus finmarchicus* ont été associées, par exemple, à des changements dans la répartition de la baleine noire de l'Atlantique Nord (Brennan *et al.* 2021). De plus, les changements dans le forçage atmosphérique au-dessus des mers du plateau continental de l'Atlantique Nord-Ouest peuvent entraîner des répercussions sur la composition et la production du niveau trophique, ce qui a une incidence sur la disponibilité des proies dans les niveaux trophiques supérieurs, notamment les invertébrés, les poissons pélagiques, les baleines et les oiseaux de mer (Bernier *et al.* 2023). Voir MPO (2022a), Bernier *et al.* (2023), Casault *et al.* (2024); Galbraith *et al.* (2024b), Hebert *et al.* (2024) et Layton *et al.* (2025) pour obtenir une description plus détaillée de l'écosystème marin, des changements écosystémiques et des répercussions connexes sur les espèces marines du plateau néo-écossais et dans l'ensemble des eaux canadiennes de l'Atlantique.

ZONES D'IMPORTANCE ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE

On dispose d'un niveau élevé de connaissances concernant les espèces d'importance écologique (EIE), les zones d'importance écologique et biologique (ZIEB) et les zones benthiques importantes (ZBI) dans la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy. Les EIE, les ZIEB et les ZBI ont éclairé la désignation des zones de protection marine (ZPM) désignées en application de la *Loi sur les océans* et les refuges marins (RM) établis en vertu de la *Loi sur les pêches*, ainsi que des zones proposées en vue d'un projet de conservation marine à venir.

Une ZIEB est une zone qui justifie un degré plus élevé que d'habitude d'aversion au risque dans la gestion des activités humaines en raison de son importance écologique ou biologique particulièrement élevée (MPO 2004). Les critères scientifiques pour la détermination des ZIEB ont été définis à l'échelle canadienne (MPO 2004) et internationale (CDB 2008), ces deux ensembles de critères présentant un chevauchement général (Westhead *et al.* 2013). Les critères canadiens de définition des ZIEB sont les suivants : 1) caractère unique : le critère est satisfait si la zone présente des caractéristiques uniques, rares ou distinctes; 2) agrégation : le critère est satisfait si un nombre important d'espèces se trouvent dans la zone à certaines périodes de l'année, si un nombre important d'espèces utilisent la zone pour une fonction liée à son cycle biologique ou si on observe une caractéristique structurelle ou un processus écologique en forte densité dans la zone; 3) conséquences sur la valeur adaptative : le critère est satisfait si les activités liées au cycle biologique d'une espèce ou d'une population dans la zone ont une forte incidence sur son aptitude phénotypique; 4) résilience : le critère est satisfait si les structures de l'habitat ou les espèces présentes dans la zone sont très sensibles, facilement perturbées ou lentes à se rétablir; 5) caractère naturel : le critère est satisfait si la zone est relativement vierge, avec peu ou pas de preuve d'influence humaine.

En 2014, le MPO a désigné 38 ZIEB dans la région côtière de l'Atlantique en Nouvelle-Écosse (Hastings *et al.* 2014). En 2016, il en a désigné 18 autres dans la composante extracôtière de la région du plateau néo-écossais (King *et al.* 2016). La figure 3 montre les ZIEB situées à proximité et à l'intérieur des quatre ZEE.

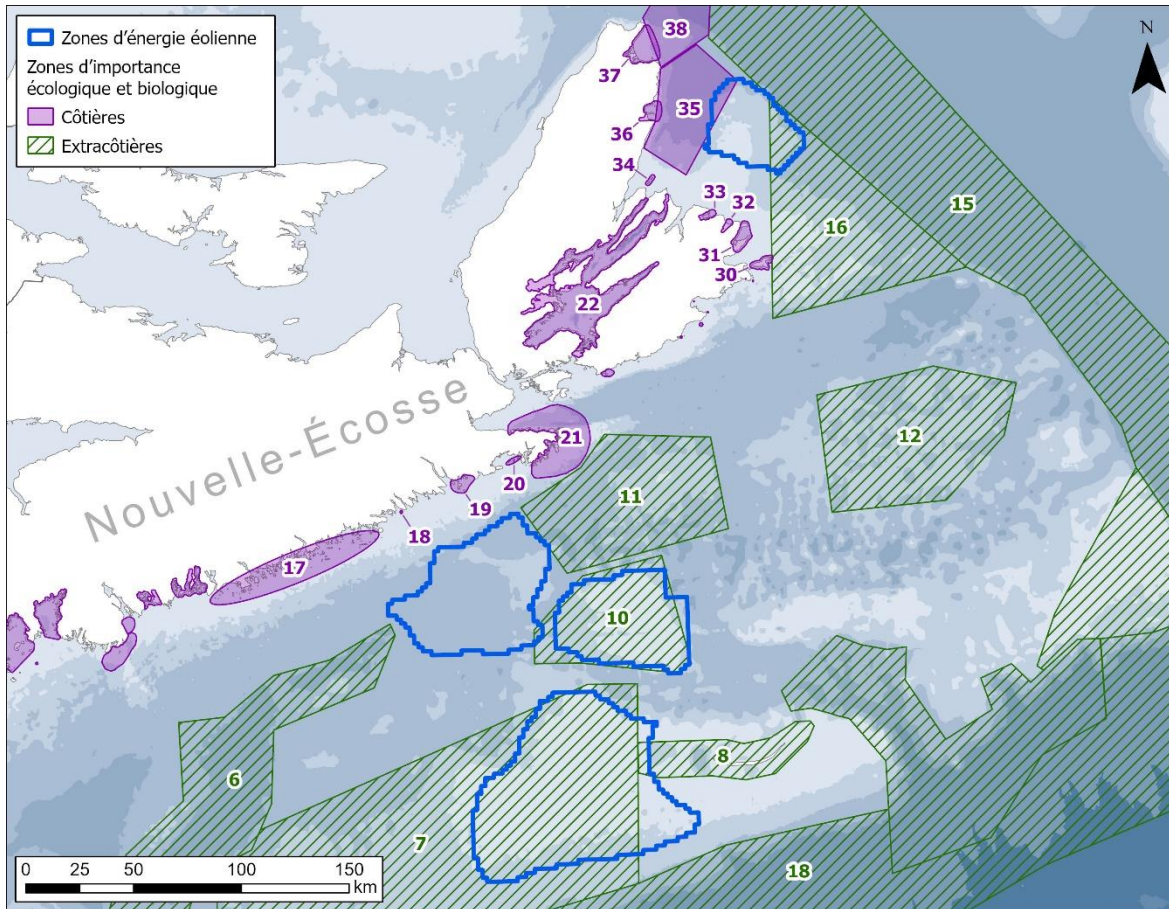


Figure 3. Zones d'importance écologique et biologique (ZIEB) côtières (violette) et extracôtières (vertes) qui chevauchent les quatre zones d'énergie éolienne (ZEE) ou sont situées à proximité. Les sites côtiers décrits dans Hastings *et al.* (2014) comprennent les suivants : archipel de la côte Est [17]; île Tobacco [18]; îles du havre Country [19]; îles du havre Sugar [20]; fonds rocheux de Canso [21]; lacs Bras d'Or [22]; île Scatarie [30]; baie Morien [31]; baie Big Glace [32]; baie Lingan – baie Indian [33]; îles Bird [34]; ouest de Sydney Bight [35]; baies d'Ingonish [36]; baie Aspy [37]; et détroit de Cabot (entre le cap North et l'île St. Paul) [38]. Les sites extracôtiers décrits dans King *et al.* (2016) comprennent les suivants : bassin d'Émeraude et golfe néo-écossais [6]; complexe des bancs d'Émeraude, Western et de l'île de Sable [7]; hauts-fonds de l'île de Sable [8]; banc du Milieu [10]; banc de Canso et bassin de Canso [11]; banc de Misaine [12]; chenal Laurentien [15]; banc de Sainte-Anne [16] et talus néo-écossais [18]. Les numéros de site indiqués sur cette figure sont ceux qui sont mentionnés dans les publications correspondantes. Voir la figure 5 dans Hastings *et al.* (2014) et la figure 1 dans King *et al.* (2016) pour en savoir plus sur les sites côtiers et extracôtiers des ZIEB. Voir le nom des ZEE à la figure 1.

Les ZIEB situées à proximité de la ZEE du banc French comprennent les suivantes : bassin d'Émeraude et golfe néo-écossais; archipel de la côte Est; île Tobacco; îles du havre Country; îles du havre Sugar; fonds rocheux de Canso; banc de Canso et bassin de Canso; banc du Milieu; complexe des bancs d'Émeraude, Western et de l'île de Sable; et hauts-fonds de l'île de Sable (figure 3). Cependant, la région du banc French n'a pas été désignée comme une ZIEB extracôtier, bien qu'elle présente un léger chevauchement avec les parties ouest des ZIEB des bancs du Milieu et de Canso et du bassin de Canso (King *et al.* 2016).

Le banc du Milieu lui-même a été désigné comme une ZIEB extracôtier en raison de son importance pour les poissons de fond (p. ex. morue franche, *Gadus morhua*, aire de frai et

d'alevinage), de la grande richesse en genres de larves de poissons, de la grande diversité des espèces d'invertébrés, de la grande richesse en espèces de petits poissons, de la biomasse élevée d'invertébrés et de son rôle en tant qu'habitat important pour les oiseaux de mer (King *et al.* 2016; figure 3). Cependant, il a été déterminé que la ZIEB du banc du Milieu n'était pas aussi bien étudiée que d'autres ZIEB possibles, ne répondant qu'aux critères de l'agrégation et des conséquences sur la valeur adaptative. La ZIEB du banc du Milieu ne répondait pas aux critères de caractère unique, de résilience et de caractère naturel. À l'heure actuelle, le banc du Milieu n'est pas désigné comme site proposé du réseau de conservation marine. Les autres ZIEB situées à proximité de la ZEE du banc du Milieu sont les suivantes : bassin d'Émeraude et golfe néo-écossais; archipel de la côte Est; île Tobacco; îles du havre Country; îles du havre Sugar; fonds rocheux de Canso; pointe Michaud et îles Basque; banc de Canso et bassin de Canso; banc de Misaine; banc du Milieu; complexe des bancs d'Émeraude, Western et de l'Île de Sable; hauts-fonds de l'Île de Sable; et canyons de l'est du plateau néo-écossais (figure 3).

Deux ZIEB extracôtières chevauchent la ZEE du banc de l'Île de Sable : la ZIEB complexe des bancs d'Émeraude, Western et de l'Île de Sable, ainsi que la ZIEB des hauts-fonds de l'Île de Sable (figure 3). Les deux ont été désignées comme étant des ZIEB en raison de leur importance pour les poissons de fond (aire de frai et d'alevinage de la morue franche), de la grande richesse en genres de larves de poissons, de la grande diversité des espèces d'invertébrés, de la grande richesse en espèces de petits poissons, de la biomasse élevée d'invertébrés et de son rôle en tant qu'habitat important pour les oiseaux de mer. Les deux ZIEB répondaient aux critères de caractère unique, d'agrégation, de conséquences sur la valeur adaptative et de résilience. Elles ne répondaient pas au critère de caractère naturel. Les autres ZIEB situées à proximité de la ZEE du banc de l'Île de Sable comprennent les suivantes : bassin d'Émeraude et golfe néo-écossais; banc de Canso et bassin de Canso; banc du Milieu; complexe des bancs d'Émeraude, Western et de l'Île de Sable; hauts-fonds de l'Île de Sable; canyons de l'est du plateau néo-écossais; et talus néo-écossais (figure 3).

Deux ZIEB extracôtières chevauchent la ZEE du Sydney Bight : la ZIEB de l'ouest du Sydney Bight et la ZIEB du banc de Sainte-Anne (figure 3). La ZIEB de l'ouest du Sydney Bight chevauche la partie ouest de la ZEE du Sydney Bight. Cette ZIEB comprend une vaste étendue d'eau dans la moitié ouest du Sydney Bight, au nord de la ZIEB des îles Bird. Bien que la ZIEB s'étende près de la côte, elle ne comprend pas de composante intertidale. Shackell and Frank (2003) ont indiqué qu'une vaste partie du plateau nord-est, comprenant la ZIEB de l'ouest du Sydney Bight et celle du détroit de Cabot, se classait parmi les zones les plus riches en espèces de la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy. Horsman and Shackell (2009) ont en outre indiqué que la ZIEB de l'ouest du Sydney Bight est un habitat estival important pour le hareng de l'Atlantique (*Clupea harengus*), la plie grise (*Glyptocephalus cynoglossus*), la plie canadienne (*Hippoglossoides platessoides*), la raie à queue de velours (*Malacoraja senta*), la raie épineuse (*Amblyraja radiata*), la merluche blanche (*Urophycis tenuis*) et la morue franche. Parmi les autres espèces détectées dans la région, mentionnons le capelan (*Mallotus villosus*), l'encornet nordique (*Illex illecebrosus*), le crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*), la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) et des agrégations de larves de hareng de l'Atlantique, de maquereau (*Scomber scombrus* L.), de plie canadienne, de morue franche, de chaboisseau à dix-huit épines (*Myoxocephalus octodecemspinosus*), de sébaste acadien (*Sebastes fasciatus*) et de sébaste atlantique (*Sebastes mentella*). La ZIEB côtière de l'ouest du Sydney Bight est également connue pour soutenir d'importants rassemblements en mer de plusieurs guildes fonctionnelles d'oiseaux de mer (Allard *et al.*

2014). Le site répondait aux critères de caractère unique, d'agrégation et de conséquences sur la valeur adaptative. Le site ne répondait pas aux critères de résilience, tandis que le critère de caractère naturel n'a pas été évalué pour cette ZIEB.

La ZIEB extracôtière du banc de Sainte-Anne chevauche la partie est de la ZEE du Sydney Bight (figure 3). Cette ZIEB présente une productivité primaire élevée, une grande richesse de genres de larves de poissons, une importance particulière pour les poissons de fond (elle est fréquentée par trois populations de morue franche, ainsi que par le loup atlantique [*Anarhichas lupus*]), une grande diversité d'espèces de poissons et d'invertébrés, et une grande richesse en espèces de petits poissons. Elle constitue également un important habitat d'alimentation pour les tortues luths, est située sur une route migratoire (p. ex. poissons de fond, cétacés, tortue luth), abrite des communautés benthiques sensibles (p. ex. colonies de pennatules [*Pennatulacea*]) et revêt une importance particulière pour les oiseaux de mer (en particulier pour les piscivores plongeurs). Le site répondait aux critères de caractère unique, d'agrégation, de conséquences sur la valeur adaptative et de résilience. Le site ne répondait pas au critère de ZIE pour ce qui est du caractère naturel. Le banc de Sainte-Anne, au sud, qui comprend une partie de la ZIEB du banc de Sainte-Anne, a été désigné comme ZPM en application de la *Loi sur les océans*. La partie de la ZIEB du banc de Sainte-Anne qui chevauche la ZEE du Sydney Bight n'est pas actuellement désignée comme site proposé du réseau de conservation marine.

Les autres ZIEB situés à proximité de la ZEE du Sydney Bight comprennent celles-ci : lacs Bras d'Or; îles Bird; baies Ingonish; ouest du Sydney Bight; baie Aspy; détroit de Cabot (entre le cap North et l'île St. Paul); talus du chenal Laurentien; baie Indian – baie Lingan; baie Big Glace; baie Morien; île Scatarie; îlot au large de Baleine; îles Portnova; et banc de Sainte-Anne (figure 3).

Une ZBI est un habitat régional qui contient des éponges (*Porifera*), de grosses et de petites gorgones (*Alcyonida*, anciennement classées comme *Gorgonida*) ou des pennatules comme caractéristiques dominantes et déterminantes (MPO 2017a). Sur le plateau néo-écossais, des ZBI polygonales fondées sur l'estimation de la densité par la méthode du noyau ont été mises en place pour les éponges, les grandes gorgones et les pennatules; il n'y avait pas suffisamment de données pour effectuer les analyses sur les petites gorgones (Kenchington *et al.* 2010, 2016; Beazley *et al.* 2017; MPO 2017a). Des modèles de répartition des espèces (MRE) présence-absence de type « forêt aléatoire » ont également été élaborés et utilisés pour désigner les ZBI (Kenchington *et al.* 2016). Les polygones des ZBI indiqués ci-dessous comportent des incertitudes sous-jacentes associées aux données et aux méthodes. Ils ne sont donc pas destinés à servir de limites strictes pour les décisions de gestion, mais visent plutôt à attirer l'attention sur les zones principales permettant de repérer les concentrations importantes de coraux, d'éponges et de pennatules (Kenchington *et al.* (2016). La figure 4 montre les ZBI situées à proximité et à l'intérieur des quatre ZEE.

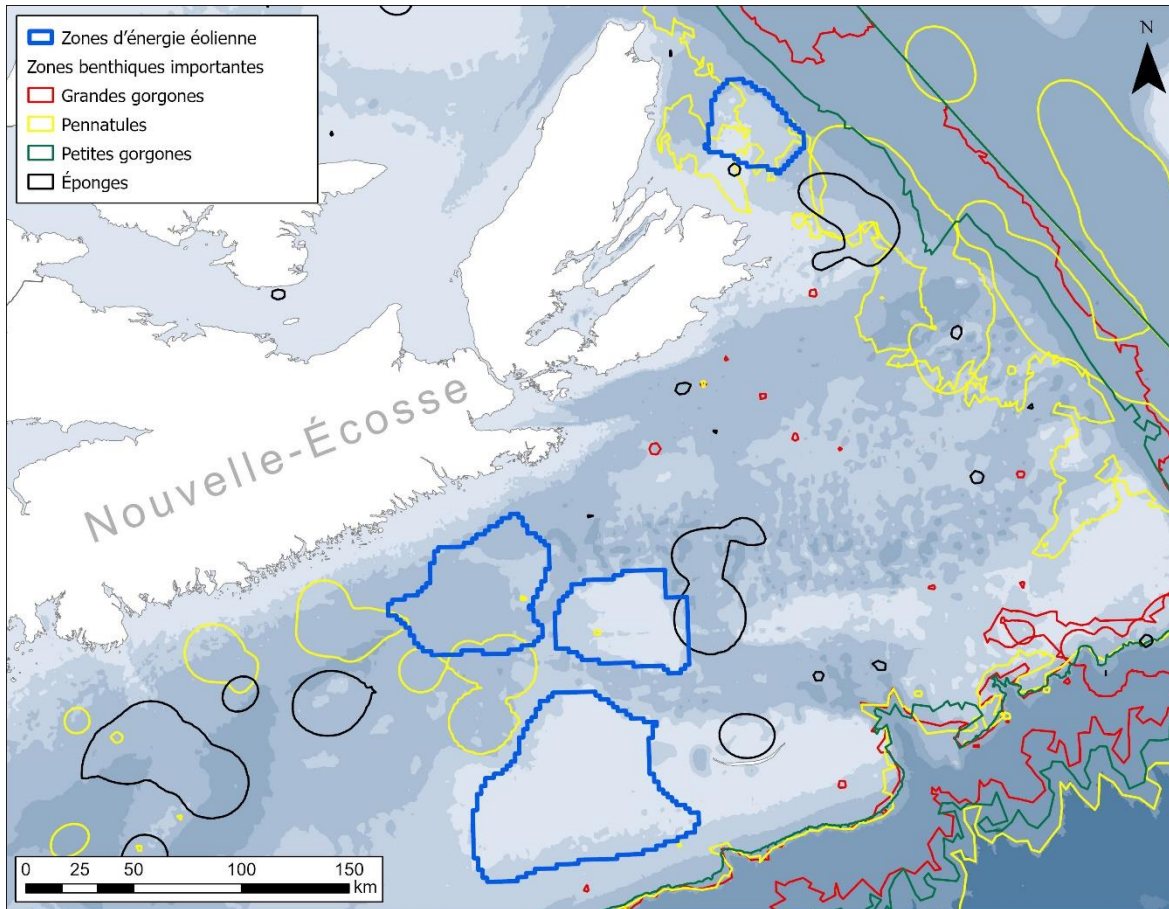


Figure 4. Emplacements des zones benthiques importantes (ZBI) d'éponges, de grandes gorgones et de pennatules qui chevauchent ou sont situées à proximité des quatre zones d'énergie éolienne (ZEE). Les ZBI ont été déterminées à partir des estimations de la densité par la méthode du noyau [figure adaptée de MPO (2017a)]. Des modèles de répartition des espèces (MRE) présence-absence de type « forêt aléatoire » ont également été élaborés. Les limites des zones de gestion sont décrites dans le présent document. Pour plus d'informations sur les ZBI, voir Kenchington *et al.* (2016) et Beazley *et al.* (2017). Voir le nom des ZEE à la figure 1.

Les analyses ont révélé un chevauchement entre la ZEE du banc French et la présence d'un agrégat de pennatules à l'ouest et au sud de la zone, dont une petite zone de pennatules se trouvant dans la ZEE du banc French lui-même à l'est (figure 4). Pour la ZEE du banc du Milieu, les analyses ont montré un chevauchement entre la ZEE et une ZBI d'éponges à l'est, et une petite ZBI de pennatules située dans la partie centre-ouest de la ZEE (figure 4). Il existe également une agrégation importante de pennatules au sud-ouest et d'éponges au sud-est de la ZEE du banc du Milieu. Pour la ZEE du banc de l'Île de Sable, les analyses ont montré une ZBI de pennatules située au nord-ouest de la ZEE et deux ZBI d'éponges plus à l'est et au nord-est de la ZEE (figure 4). Les analyses des MRE ont révélé la présence de pennatules, de grandes et de petites gorgones le long de l'extrémité sud du banc de l'Île de Sable à la bordure du plateau néo-écossais. En ce qui concerne la ZEE de Sydney Bight, les analyses des MRE ont montré un chevauchement avec des pennatules; une petite agrégation d'éponges identifiée par des estimations de la densité par la méthode du noyau se trouvait près de la limite sud de la ZEE de la baie de Sydney, tandis qu'une agrégation d'éponges et de pennatules plus grande, également identifiée par des estimations de la densité par la méthode du noyau, se situait au sud-est

de cette ZEE (figure 4). L'emplacement des prises utilisé pour délimiter les polygones de ZBI est décrit en détail dans Kenchington *et al.* (2016).

Les connaissances scientifiques du MPO en matière d'EIE, de ZIEB et de ZBI, notamment les recherches récentes sur la délimitation des habitats benthiques et les assemblages d'espèces épifauniques connexes (voir Murillo *et al.* 2024) et d'autres caractéristiques écologiques et utilisations humaines connues ont éclairé l'élaboration d'un plan de réseau de conservation marine pour la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy. Des renseignements sur les sites désignés du réseau de conservation marine côtier et extracôtier situés près des ZEE du banc French, du banc du Milieu, du banc de l'Île de Sable et du Sydney Bight sont décrits à la section suivante.

PLANIFICATION DU RESEAU DE CONSERVATION MARINE ET SITES PROTEGES

Au cours de la dernière décennie, la région des Maritimes du MPO, en collaboration avec Parcs Canada et le Service canadien de la faune, a élaboré un [plan du réseau de conservation marine pour la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy](#). Le plan du réseau est composé des ZPM existantes et d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ), comme les refuges marins, les sites d'intérêt (SI) actuels en vue d'une désignation en tant que ZPM en application de la *Loi sur les océans*, ainsi que des aires marines de conservation supplémentaires pour une mise en œuvre future. L'élaboration de ce plan du réseau a donné lieu à une vaste consultation des détenteurs de droits, d'autres ordres de gouvernement, des utilisateurs des ressources marines, des intervenants et du public canadien.

Les sites proposés du réseau de conservation marine sont organisés en deux niveaux :

1. Les futurs sites de niveau 1 constituent une priorité plus élevée pour la mise en œuvre en raison de leurs caractéristiques écologiques ou de considérations de faisabilité, comme l'intérêt ou le soutien des détenteurs de droits, d'autres ordres de gouvernement, des utilisateurs des ressources marines et des intervenants. Certains de ces sites pourraient être retenus pour progresser vers l'étape suivante d'ici 2030.
2. Les futurs sites de niveau 2 contribuent également de façon importante au réseau de conservation, mais leur progression vers l'étape suivante ne sera pas envisagée d'ici 2030. La plupart de ces sites nécessitent davantage de recherches et de données sur les caractéristiques écologiques et les utilisations humaines avant de progresser vers l'étape de mise en œuvre.

La figure 5 présente les sites du plan du réseau de conservation marine situés à proximité des quatre ZEE. La ZEE du banc de l'Île de Sable chevauche le refuge marin du banc d'Émeraude et du banc Western, ainsi que deux sites du réseau de niveau 2 : banc de l'Île de Sable nord et banc de l'Île de Sable sud. Le tableau A1 de l'annexe A fournit une description de tous les sites présentés à la figure 5, qui représentent les sites du plan du réseau de conservation situés à proximité de chacune des ZEE. Des renseignements complémentaires sur la planification par le MPO du plan du réseau de conservation marine de la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy se trouvent dans les documents suivants : MPO (2012); Gromack and Allard (2013); MPO (2018); King et al. (2013, 2016, 2021); et Serdynska et al. (2021).

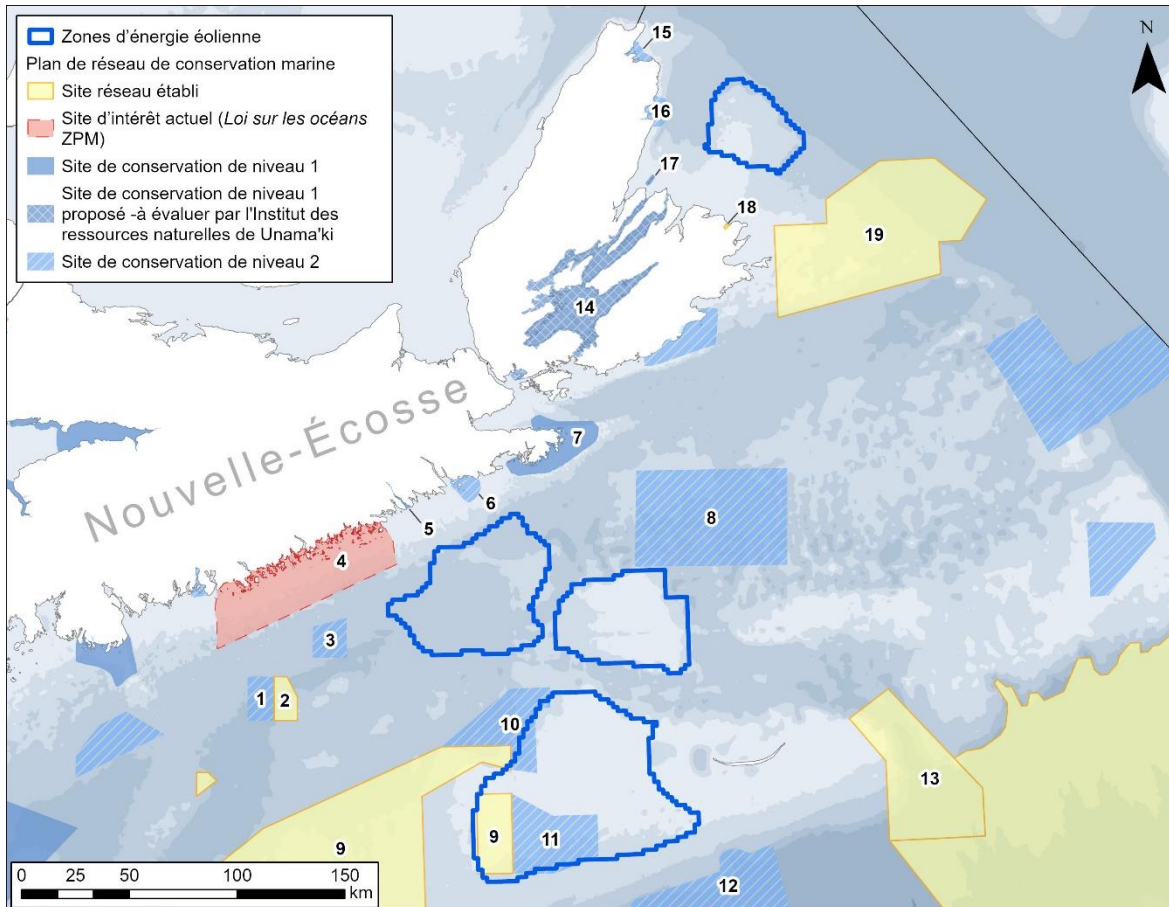


Figure 5. Sites existants et proposés dans le plan du réseau de conservation marine pour la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy qui chevauchent les quatre zones d'énergie éolienne (ZEE) ou sont situés à proximité. Les sites sont les suivants : Extension du bassin d'Émeraude, site du réseau de niveau 2 [1]; refuge marin du bassin d'Émeraude [2]; colonie de pennatules du plateau intérieur, site du réseau de niveau 2 [3]; site d'intérêt des îles de la côte Est [4]; rivière et estuaire St. Mary's (Napu'saḡnuk), site du réseau de niveau 1 [5]; île Country, site du réseau du niveau 2 [6]; fonds rocheux de Canso-îles du havre Sugar, site du réseau de niveau 1 [7]; banc de Canso et ses chenaux, site du réseau de niveau 2 [8]; refuge marin du banc d'Émeraude et du banc Western [9]; banc de l'Île de Sable nord, site du réseau de niveau 2 [10]; banc de l'Île de Sable sud, site du réseau de niveau 2 [11]; canyon Logan, site du réseau de niveau 2 [12]; zone de protection marine du Gully [13]; lac Bras d'Or, site du réseau de niveau 1 [14]; baie Aspy, site du réseau de niveau 2 [15]; baies Ingonish, site du réseau de niveau 2 [16]; îles Bird, site du réseau de niveau 1 [17]; refuge d'oiseaux migrateurs du lac Big Glace Bay [18]; zone de protection marine du banc de Sainte-Anne [19]. Les sites plus éloignés sont tracés, mais non étiquetés/numérotés. Se reporter au tableau A1 de l'annexe A pour une description détaillée de chaque site étiqueté/numéroté. Voir le nom des ZEE à la figure 1.

Un refuge marin est une fermeture de la pêche par zone qui répond aux critères des AMCEZ. Il est établi en application de la *Loi sur les pêches* et offre une protection ciblée à des espèces et à leurs habitats contre les effets de la pêche. Les activités autres que la pêche dans les refuges marins sont assujetties à une norme de protection minimale du gouvernement du Canada pour les AMCEZ (MPO 2024a) et sont gérées de manière à assurer une conservation positive et soutenue à long terme de la biodiversité.

Le refuge marin du banc d'Émeraude et du banc Western est une aire de conservation qui revêt une importance écologique unique en raison de son habitat essentiel de frai et d'alevinage pour le stock d'aiglefin du plateau néo-écossais (*Melanogrammus aeglefinus*),

de l'hétérogénéité élevée de l'habitat, de la richesse des espèces et de la présence d'un tourbillon partiel important. Il contribue à la protection de l'habitat d'espèces en déclin, comme la morue franche, la loquette d'Amérique (*Zoarces americanus*) et la merluche blanche, ainsi qu'aux objectifs nationaux du Canada en matière de conservation marine (voir le tableau A1 de l'annexe A).

ESPECES EN PERIL ET EN DECLIN

Un certain nombre de poissons démersaux (vivant au fond), de poissons pélagiques (vivant dans la colonne d'eau), de requins, de tortues de mer et de mammifères marins en péril ou en déclin vivent dans la biorégion de la baie de Fundy. Aux fins des présentes, les espèces « en péril » sont considérées comme celles qui ont été évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) comme étant « préoccupantes », « menacées » ou « en voie de disparition » au Canada ou qui sont inscrites sur la liste de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Les « espèces en déclin » sont considérées comme des espèces dont l'abondance est actuellement très faible, mais qui étaient beaucoup plus abondantes à un moment donné par le passé (MPO 2007). Le COSEPAC a évalué de nombreuses espèces, mais pas toutes.

De nombreuses espèces en péril ou en déclin présentent une vaste aire de répartition dans l'ouest de l'océan Atlantique Nord ou dans la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy. Bien que certaines espèces vivent toute l'année au large des eaux canadiennes de l'Atlantique, d'autres sont de nature migratrice et fréquentent principalement ces eaux de façon saisonnière pour accomplir certaines étapes de leur cycle biologique. Pour les espèces en péril ou en déclin, la taille de la population est incertaine, car seule une petite fraction de l'habitat utilisé par l'espèce fait l'objet d'un relevé; les probabilités de détection ne sont pas bien établies; les données disponibles sont souvent de nature purement ponctuelle en raison de l'absence d'études dédiées menées à l'échelle des populations, ou de peu d'efforts de recherche ciblés sur les espèces ou les populations elles-mêmes.

La présente section donne un aperçu des espèces en péril ainsi que de bon nombre d'espèces diadromes et marines en déclin qui peuvent être observées dans l'est du plateau néo-écossais et qui vivent ou fréquentent une ou plusieurs ZEE tout au long de leur cycle biologique. Le tableau A2 de l'annexe A présente d'autres détails, des documents pertinents sur le rétablissement et des publications scientifiques pour ces espèces. Au fur et à mesure que la mise en valeur de l'énergie éolienne extracôtière progresse dans de multiples ZEE, les effets cumulatifs sur ces espèces et leur habitat peuvent justifier un examen plus approfondi. L'installation d'infrastructures littorales (p. ex. câbles électriques, etc.) associées à la mise en valeur de l'énergie éolienne extracôtière devrait également tenir compte de la présence possible d'espèces en péril et en déclin qui utilisent les zones côtières et littorales.

POISSONS DIADROMES

Les poissons diadromes sont des espèces qui migrent entre les habitats d'eau douce et d'eau salée à différentes étapes de leur cycle biologique. Les espèces diadromes en péril dans la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy qui peuvent fréquenter les eaux marines extracôtières comprennent : le saumon atlantique (*Salmo salar*), l'esturgeon noir (*Acipenser oxyrinchus*), l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*) et le bar rayé (*Morone saxatilis*) [voir le tableau A2 de l'annexe A]. Ces espèces revêtent une importance culturelle importante pour les peuples autochtones, en particulier à des fins

alimentaires, sociales et rituelles (ASR), et l'anguille d'Amérique est associée au droit issu de traités de pêcher afin d'assurer une subsistance convenable.

Des déclin de la population mondiale du saumon atlantique ont été observés depuis les années 1970, les plus importants se produisant dans le sud de l'aire de répartition de l'espèce (qui comprend ces populations au Canada atlantique). Le faible taux de survie du saumon atlantique lors de sa migration vers la mer est considéré comme l'un des principaux facteurs à l'origine de son déclin, bien que les mécanismes sous-jacents restent mal compris (Dufresne *et al.* 2025). Compte tenu de ces déclin, les populations de la baie de Fundy et de la côte atlantique du saumon atlantique de la Nouvelle-Écosse ont été évaluées comme étant en voie de disparition par le COSEPAC.

Dufresne et ses collaborateurs (2025) ont mis en évidence l'étendue du parcours migratoire du saumon atlantique dans le Canada atlantique, grâce à un programme de marquage mené au large du Groenland : les poissons marqués ont passé les mois d'hiver dans les mers du Labrador et d'Irminger avant d'entamer leur migration de retour vers leurs rivières natales pour y frayer entre février et la mi-avril. L'étude a conclu que les températures de l'eau de mer déterminaient la répartition thermique du saumon atlantique en Amérique du Nord ainsi que ses voies de migration en mer. On en sait toutefois moins sur la répartition marine des saumoneaux qui ne migrent pas vers le Labrador, lesquels constituent une part importante de la plupart des populations de saumon atlantique en Nouvelle-Écosse (Bowby *et al.* 2013).

L'anguille d'Amérique ne fraie qu'une seule fois au cours de sa vie, et toute la population fraie ensemble dans la mer des Sargasses, située au sud des Bermudes. Après le frai, les larves d'anguille dérivent au gré des courants de l'Atlantique Nord pendant près d'un an avant d'atteindre les eaux côtières. Elles se transforment ensuite en civelles lorsqu'elles atteignent le plateau continental, puis quittent la haute mer pour remonter les rivières au début du printemps sous la forme de civelles pigmentées. Lorsque les anguilles se préparent à leur migration de frai, elles se métamorphosent en anguilles argentées. Les anguilles adultes tolèrent un large éventail de températures et de salinités et peuvent vivre dans divers habitats, notamment en pleine mer, dans les estuaires saumâtres, ainsi que dans les rivières et les lacs d'eau douce. La répartition de l'anguille d'Amérique dans le Canada atlantique est représentée dans les zones qui comprennent le plateau néo-écossais et la baie de Fundy, le golfe du Saint-Laurent et les plateaux de Terre-Neuve et du Labrador (MPO 2025a).

Le plateau néo-écossais constitue un habitat important du bar rayé, qui peut comprendre des individus issus de la population de la baie de Fundy et de celle du sud du golfe du Saint-Laurent (COSEPAC 2012). Dans cette région, le bar rayé est présent dans les eaux peu profondes et plus chaudes de l'intérieur du plateau néo-écossais pendant les mois d'été, mais on sait qu'il se déplace vers des eaux plus profondes ou remonte le long de la côte vers des environnements plus frais à mesure que la température de l'eau augmente. Au contraire, l'esturgeon de l'Atlantique se nourrit en milieu marin. Une étude menée par Dadswell et ses collaborateurs (2016) a mis en évidence les déplacements marins de l'esturgeon de l'Atlantique, qui peuvent être très étendus : des poissons marqués dans le bassin de Minas ont en effet été repérés par la suite depuis le New Jersey jusqu'à la péninsule gaspésienne.

Les quatre ZEE doivent être considérées comme des habitats situés dans l'aire de répartition habituelle de nombreuses espèces de poissons diadromes présentes dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, notamment des espèces en péril. Le tableau A2 de l'annexe A présente un résumé des espèces diadromes susceptibles d'être observées dans l'est du plateau néo-écossais et qui fréquentent ou utilisent d'une manière ou d'une

autre les ZEE; malheureusement, l'utilisation de l'habitat et le comportement des espèces diadromes dans le milieu marin en général demeurent mal compris.

POISSONS DEMERSAUX

Les poissons démersaux vivent près du fond marin ou à proximité de celui-ci sur le plateau continental, et se nourrissent principalement de zooplancton, d'invertébrés benthiques ou de petits poissons (Bernier *et al.* 2023). Les poissons démersaux présents dans le Canada atlantique comprennent les poissons de fond, les raies et certains requins. Les poissons de fond, qui constituent le sujet principal de la présente section, revêtent une importance tant économique qu'écologique dans le Canada atlantique; ils constituent la base de pêches d'envergure, mais jouent également un rôle essentiel en tant que consommateurs secondaires ou prédateurs exerçant une influence descendante sur les réseaux trophiques. Les aiguillats et les raies sont des prédateurs opportunistes qui se nourrissent d'une grande variété de céphalopodes, de crustacés, de méduses et d'autres petits poissons démersaux ou pélagiques. À leur tour, ils peuvent servir de proie à d'autres poissons démersaux ou à des requins, notamment des requins pélagiques de plus grande taille, ainsi qu'à des mammifères marins. Le statut des poissons de fond dans la région repose principalement sur les données issues du relevé d'été de l'écosystème au chalut par navire de recherche du MPO (Bundy *et al.* 2017, MPO 2025b).

Le relevé d'été de l'écosystème au chalut par navire de recherche du MPO comporte un plan de relevé aléatoire stratifié qui garantit que l'échantillonnage a lieu dans toute la zone couverte par le relevé (MPO 2025b). Les strates ont été choisies à l'origine pour représenter les différentes profondeurs et les divers habitats. L'échantillonnage se fait à des stations choisies au hasard dans toutes les strates. La moyenne des données est calculée dans chaque strate, pondérée par la superficie de la strate, puis les moyennes de toutes les strates pertinentes pour chaque stock sont additionnées. Bien que cela permette d'assurer la représentativité de l'échantillonnage pour l'ensemble de la zone, une faible intensité d'échantillonnage entraîne une grande variabilité, notamment pour les stocks dont les populations sont très concentrées ou occupent seulement une petite partie de l'ensemble de la zone du relevé. Ainsi, les points de données uniques dans la série de données relatives à la biomasse doivent être interprétés avec prudence, car les variations importantes d'une année à l'autre pourraient n'être que le reflet de la variabilité dans les données, et non de changements dans l'abondance de la population (MPO 2025b).

Dans l'est du plateau néo-écossais, l'indice de la biomasse totale pour le poisson de fond (démersal) a chuté à des niveaux très bas au début des années 1990, en grande partie à cause de la surpêche (Frank *et al.* 2005). L'indice demeure faible. Depuis 2016, le sébaste acadien, l'aiglefin et le merlu argenté (*Merluccius bilinearis*) constituent la majeure partie de l'indice de la biomasse. Cependant, l'aiglefin et le merlu argenté ont diminué depuis 2017, tandis que le sébaste acadien est relativement stable depuis 2012. La biomasse de l'aiguillat commun (*Squalus acanthias*) varie d'une année à l'autre, mais demeure généralement à de faibles niveaux. De même, la plupart des raies demeurent à des niveaux très bas : la raie à queue de velours, la raie tachetée (*Leucoraja ocellata*) et la raie épineuse ont considérablement diminué par rapport aux niveaux historiques. En revanche, le flétan de l'Atlantique (*Hippoglossus hippoglossus*) a longtemps été considéré comme une espèce en déclin, bien que sa biomasse soit passée d'un état de déclin dans les années 1990 à des niveaux sains aujourd'hui, le rythme de croissance s'étant stabilisé depuis environ 2017 (Johnson *et al.* 2024, MPO 2025c). La morue franche a également connu un certain rétablissement au cours de la dernière décennie. L'abondance de la grande raie (*Dipturus laevis*) a également augmenté depuis la fin des années 1990,

atteignant un sommet en 2023. La situation actuelle de nombreuses espèces de poissons de fond en déclin témoigne toujours des pressions passées exercées par la pêche.

La ZEE du banc French se trouve à proximité de la ZIEB du banc du Milieu qui a été désignée en raison de la présence de poissons de fond (King *et al.* 2016). Parmi les espèces de poissons de fond en péril ou en déclin observées à proximité de la zone du banc French lors du relevé de l'écosystème au chalut par navire de recherche du MPO de 2024 figuraient la plie canadienne, le loup atlantique, le sébaste acadien et la merluche blanche (MPO 2025b); toutefois, la raie à queue de velours et la raie tachetée ont également été associées à la zone, entre autres espèces démersales (poissons de fond).

La zone du banc du Milieu a été désignée comme une ZIEB extracôtière en raison de la présence de poissons de fond (King *et al.* 2016). Parmi les espèces de poissons de fond en péril ou en déclin observées à proximité de la zone du banc du Milieu lors du relevé de l'écosystème au chalut par navire de recherche du MPO de 2024, figuraient la plie canadienne et le loup atlantique (MPO 2025b); toutefois, la raie à queue de velours et la raie tachetée ont également été associées à la zone, entre autres espèces démersales (poissons de fond).

La zone du banc de l'Île de Sable a également été désignée comme une ZIEB extracôtière en raison de la présence de poissons de fond (King *et al.* 2016). Des espèces de poissons de fond en péril ou en déclin ont été observées à proximité de la zone du banc de l'Île de Sable lors du relevé de l'écosystème au chalut par navire de recherche du MPO en 2024, notamment la plie canadienne, le sébaste acadien, la merluche blanche et la raie tachetée (MPO 2025b). Par contre, d'autres limandes, loquettes et raies ont été observées sur les bords du banc, à l'ouest (MPO 2025b).

La ZEE du Sydney Bight se trouve à proximité de plusieurs ZIEB, dont certaines ont été désignées en raison de la présence de poissons de fond (King *et al.* 2016). Parmi les espèces de poissons de fond en péril ou en déclin observées à proximité du Sydney Bight lors du relevé de l'écosystème au chalut par navire de recherche du MPO de 2024, figuraient la plie canadienne, le loup atlantique, le sébaste acadien, le sébaste atlantique, la raie à queue de velours, la raie épineuse et la merluche blanche (MPO 2025b), entre autres espèces démersales (poissons de fond).

Comme il a été indiqué précédemment, les prises provenant du relevé de l'écosystème au chalut par navire de recherche du MPO présentent une forte variabilité d'une année à l'autre, principalement en raison de la répartition aléatoire des échantillons au sein des strates et de la variabilité annuelle de la répartition des espèces détectées (MPO 2025b). Cela signifie que la détection des caractéristiques biologiques, de l'abondance et de l'emplacement des espèces dans le relevé au chalut des années précédentes peut différer de celle des années suivantes. Les travaux de recherche présentés dans Horsman et Shackell (2009) et dans Bundy *et al.* (2017) ont regroupé les résultats du relevé de l'écosystème au chalut par navire de recherche du MPO par période de pêche, afin de permettre une compréhension générale de la répartition des espèces démersales (poissons de fond), de leur répartition, de leur persistance et de leurs utilisations de l'habitat sur le plateau néo-écossais au fil du temps.

Les quatre ZEE doivent être considérées comme des habitats situés dans l'aire de répartition habituelle de nombreuses espèces de poissons démersaux présentes dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, notamment des espèces en péril. Le tableau A2 de l'annexe A présente un résumé des espèces démersales qui ont été évaluées par le COSEPAC et peuvent se trouver dans l'est du plateau néo-écossais, et qui sont présentes dans les ZEE ou les utilisent d'une façon ou d'une autre. Il se peut que d'autres

espèces démersales en déclin, qui n'ont pas été évaluées par le COSEPAC et ne figurent pas dans le tableau A2, soient présentes à l'intérieur ou à proximité des ZEE.

POISSONS PELAGIQUES

Les poissons pélagiques vivent dans la colonne d'eau et ne passent pas la majeure partie de leur temps au fond de la mer ou à proximité. Ce groupe de poissons se subdivise en espèces pélagiques de petite et de grande tailles; les poissons pélagiques de petite taille (appelés poisson fourrage) se nourrissent de plancton et d'autres petits organismes aquatiques, et servent de source de nourriture aux espèces prédatrices bien plus grandes. Les espèces pélagiques de petite taille comprennent le capelan, le hareng et le maquereau. Les poissons pélagiques de grande taille s'attaquent souvent aux petits poissons, aux céphalopodes (calmars et pieuvres) et aux crustacés. Il s'agit, entre autres, de l'espadon de l'Atlantique (*Xiphias gladius*), d'espèces de thon (p. ex. thon blanc de l'Atlantique [*Thunnus alalunga*], du thon obèse de l'Atlantique [*Thunnus obesus*] et du thon albacore de l'Atlantique [*Thunnus albacares*]) et des marlins (p. ex. marlin blanc [*Kajikia albida*]). Bien que de nombreuses espèces de requins soient considérées comme des poissons pélagiques de grande taille, ils font l'objet d'une section distincte ci-dessous.

Le maquereau est un petit poisson marin pélagique transfrontalier que l'on trouve aussi bien dans l'Atlantique Nord-Est (Europe) que dans l'Atlantique Nord-Ouest (Amérique du Nord). La population de l'Atlantique Nord-Ouest se trouve dans les eaux côtières, de la Caroline du Nord au Labrador. Il hiverne dans des eaux plus profondes et plus chaudes à la limite du plateau continental, migre vers la zone côtière au printemps pour frayer, puis se disperse pour se nourrir. Le maquereau utilise le plateau néo-écossais pour hiverner et comme voie de migration; il fréquente notamment des bancs tels que le banc de l'Île de Sable, le banc LaHave et le banc d'Émeraude, en raison des températures de l'eau qui y sont favorables. Le maquereau est actuellement peu abondant dans la région de l'Atlantique. L'espèce fait actuellement l'objet d'une évaluation par le COSEPAC, et les évaluations du stock montrent que les niveaux d'abondance se situent dans la zone critique ou à proximité de celle-ci depuis 2011 (MPO 2024b). En mai 2025, le MPO a annoncé le maintien de la fermeture de la pêche commerciale du maquereau pour les années 2025 et 2026.

Les quatre ZEE doivent être considérées comme des habitats situés dans l'aire de répartition habituelle de nombreuses espèces de poissons pélagiques présentes dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, notamment des espèces en péril. Le tableau A2 de l'annexe A présente un résumé des espèces pélagiques inscrites sur la liste de la LEP ou évaluées par le COSEPAC qui peuvent se trouver dans l'est du plateau néo-écossais et qui sont présentes dans les ZEE ou les utilisent. Le maquereau ne figure pas au tableau A2, étant donné qu'il n'a pas encore été évalué par le COSEPAC.

REQUINS

Les eaux canadiennes de l'Atlantique abritent une grande diversité d'espèces de requins, dont beaucoup ont été classées comme espèces en péril par le COSEPAC ou inscrites sur la liste de la LEP (voir le tableau A2 de l'annexe A). Les requins pélagiques sont des espèces hautement migratoires, et leur aire de répartition s'étend largement partout dans les eaux canadiennes de l'Atlantique et au-delà. Les populations de requin-pèlerin (*Cetorhinus maximus*), de requin-taupe commun (*Lamna nasus*) et de grand requin blanc (*Carcharodon carcharias*) utilisent l'Atlantique Nord-Ouest, de la mer des Sargasses jusqu'au Canada atlantique, tandis que la population de requin-taupe bleu (*Isurus oxyrinchus*) est répartie dans tout l'Atlantique Nord, notamment dans les eaux européennes et au large de l'Afrique du Nord.

Parmi les espèces en péril (voir le tableau A2 de l'annexe A), seul le requin-taupe commun vit toute l'année au Canada atlantique (Campana *et al.* 2013, Campana *et al.* 2015); les autres espèces de requins sont en grande partie des espèces migratrices saisonnières (p. ex. Bowlby *et al.* 2022a, Bowlby *et al.* 2022b). Par le passé, il existait une pêche dirigée au requin-taupe commun sur le plateau néo-écossais, qui a été fermée en 2013 par souci de conservation de l'espèce (MPO 2015a). Jusqu'en 2021, de nombreuses pêches du Canada atlantique pouvaient débarquer des prises accessoires de requin-taupe bleu (Bowlby *et al.* 2022a). Cependant, le requin-taupe commun et le requin-taupe bleu ont continué d'être capturés accidentellement par de nombreuses pêches du Canada atlantique. L'évaluation la plus récente du requin-taupe commun indique que, même si l'abondance augmente depuis 2001, la population reste surexploitée (c'est-à-dire qu'elle présente une faible biomasse; CICTA 2020a). L'évaluation la plus récente du requin-taupe bleu indique que la population est victime de surpêche et que cette pratique se poursuit (CICTA 2020b). En revanche, le suivi normalisé du grand requin blanc de 2014 à 2023 démontre une présence croissante de l'espèce dans les eaux canadiennes de l'Atlantique de 2019 à 2022 (MPO 2017c; Allegue *et al.* 2025).

Les données issues du marquage par satellite et des observations montrent que toutes les espèces de requins pélagiques en péril dont il est question ci-dessus se déplacent dans l'ensemble de la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy (Campana 2016; Bowlby *et al.* 2022a; Bowlby 2022b), bien qu'il ne soit pas possible d'estimer le temps qu'elles passent dans cette région par rapport au reste de leur aire de répartition dans les eaux canadiennes de l'Atlantique. Étant donné que les déplacements saisonniers ont été associés au comportement de recherche de nourriture, il est probable que la répartition et la disponibilité de proies convenables constituent un facteur déterminant de l'utilisation de l'habitat par les requins pélagiques dans cette biorégion.

Les quatre ZEE doivent être considérées comme des habitats d'alimentation ou de migration situés dans l'aire de répartition habituelle de nombreuses espèces de requins présentes dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, notamment des espèces en péril. Le tableau A2 de l'annexe A présente un résumé des requins inscrits sur la liste de la LEP ou évalués par le COSEPAC qui peuvent se trouver dans l'est du plateau néo-écossais et qui sont présents dans les ZEE ou les utilisent.

TORTUES DE MER

Quatre espèces de tortues de mer sont présentes dans les eaux canadiennes de l'Atlantique : la tortue luth, à carapace molle, ainsi que la tortue caouanne (*Caretta caretta*), la tortue verte (*Chelonia mydas*) et la tortue de Kemp (*Lepidochelys kempii*), à carapace dure (Bernier *et al.* 2023). Deux de ces espèces, les tortues luths et les tortues caouannes, ont été évaluées par le COSEPAC et sont inscrites sur la liste de la LEP en tant qu'espèce en voie de disparition (voir le tableau A2 de l'annexe A). Les tortues de mer sont largement réparties dans l'ensemble des eaux extracôtières et côtières du Canada atlantique. De 1971 à 2023, un nombre croissant d'observations de tortues de mer, principalement des tortues luths et des tortues caouannes, a été enregistré dans les eaux côtières de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse, dans le Sydney Bight et le golfe du Saint-Laurent, à l'ouest du plateau néo-écossais et le long de son rebord, tandis que moins d'observations ont été signalées dans les régions du centre et de l'est du plateau (source : [Canadian Sea Turtle Network](#)).

Les tortues luths adultes et subadultes entreprennent des migrations annuelles depuis leurs zones de reproduction tropicales et subtropicales de l'ouest de l'océan Atlantique vers leur habitat d'alimentation du nord, qui comprend les eaux côtières du Canada

atlantique (James *et al.* 2007). Des zones d'importance élevée pour les tortues luths ont été repérées grâce à des recherches par biotélémétrie menées sur une longue période, qui serviront à définir l'habitat essentiel de cette espèce dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, dans le cadre d'un programme de rétablissement modifié pour l'espèce. Les deux principales zones d'importance sont : 1) le sud-est du golfe du Saint-Laurent et les eaux au large de l'est de l'île du Cap-Breton, y compris le Sydney Bight, le détroit de Cabot, des parties du plateau madelinien et les parties adjacentes du chenal Laurentien; 2) les eaux au sud et à l'est de la péninsule de Burin, à Terre-Neuve, y compris certaines parties de la baie Placentia (voir la figure 2 dans MPO [2020]).

Les tortues luths fréquentent principalement les eaux canadiennes de l'Atlantique de la fin du printemps jusqu'à l'automne, et la plupart des individus quittent les eaux du plateau continental à la fin d'octobre. Cette information concorde avec les observations de James et ses collaborateurs (2006) qui ont constaté que les eaux canadiennes de l'Atlantique abritent l'une des plus fortes densités de tortues luths de l'Atlantique Nord en été et en automne. Cependant, certaines tortues luths et tortues caouannes peuvent persister dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, notamment près du rebord et du talus du plateau néo-écossais et plus au sud, vers la fin de l'année, de nouvelles données indiquant que les deux espèces peuvent être présentes dans les eaux canadiennes de l'Atlantique toute l'année (comm. pers., M. James, MPO, Autorité de recherche scientifique sur les tortues marines des Maritimes, 29 octobre 2025).

Les tortues luths sont les tortues de mer les plus fréquemment observées au Canada atlantique, en partie en raison de leur grande taille et de leur comportement d'alimentation côtière régulière (MPO 2020). Par contre, la plupart des tortues caouannes, des tortues vertes et des tortues de Kemp que l'on trouve dans les eaux canadiennes de l'Atlantique sont des juvéniles ou des subadultes; elles sont observées moins fréquemment en raison de leur petite taille, de leur plus faible probabilité d'être détectées dans les prises accessoires des pêches, et de leur tolérance thermique qui les confine à une répartition plus restreinte pendant la majeure partie de l'année (comm. pers., M. James, MPO, Autorité de recherche scientifique sur les tortues marines des Maritimes, 29 octobre 2025). La tortue caouanne est la tortue de mer à carapace dure la plus fréquemment observée au Canada atlantique; on sait qu'elle interagit avec les grandes pêches pélagiques à la palangre (Brazner and McMillan 2008; MPO 2017b; James *et al.* 2024). Toutefois, on rencontre moins souvent les tortues vertes et les tortues de Kemp; la plupart des observations de ces espèces concernent des tortues figées par le froid, échouées sur le littoral à la fin de l'automne et en hiver (James *et al.* 2004; McAlpine *et al.* 2007).

L'importance des ZEE du banc French et du banc du Milieu pour les tortues de mer demeure incertaine, bien que certaines parties des deux ZEE semblent chevaucher un habitat important désigné pour les tortues luths dans les eaux canadiennes de l'Atlantique ou se trouver à proximité de celui-ci (James *et al.* 2006; MPO 2020). Dans le cas de la ZEE du banc de l'Île de Sable, les résultats de la biotélémétrie ont montré que les tortues luths fréquentent effectivement cette zone (MPO 2020). Pour ce qui est de la tortue caouanne, les schémas de répartition dans les eaux canadiennes de l'Atlantique sont déduits des interactions entre les grandes pêches pélagiques à la palangre (p. ex. Brazner et McMillan 2008; James *et al.* 2024). Le Sydney Bight représente une zone très fréquentée et un habitat d'alimentation essentiel pour les tortues luths, comme l'ont confirmé les données d'observation et le marquage par satellite (James *et al.* 2006; MPO 2020).

Les quatre ZEE doivent être considérées comme des habitats d'alimentation ou de migration situés dans l'aire de répartition habituelle de nombreuses espèces de tortues de mer présentes dans les eaux canadiennes de l'Atlantique. Le tableau A2 montre un

résumé des tortues de mer inscrites sur la liste de la LEP ou évaluées par le COSEPAC qui peuvent se trouver dans l'est du plateau néo-écossais et qui sont présentes dans les ZEE ou les utilisent.

MAMMIFERES MARINS

Les mammifères marins que l'on trouve sur le plateau néo-écossais comprennent les cétacés (baleines, dauphins et marsouins) et les pinnipèdes. Un large éventail de ces espèces a été observé dans l'est du plateau néo-écossais, et elles se trouvent à l'intérieur et à proximité des quatre ZEE (p. ex. MacDonald *et al.* 2017; Gomez *et al.* 2020; Delarue *et al.* 2022; Macklin *et al.* 2025). Les données relatives aux observations de mammifères marins ont été utilisées pour mettre au point des modèles de répartition des espèces (MRE) permettant de prédire les habitats saisonniers adaptés aux espèces de mammifères marins qui fréquentent les eaux canadiennes de l'Atlantique au large de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et du Labrador (p. ex. Roberts *et al.* 2016; Gómez *et al.* 2020; Feyrer *et al.* 2023, Roberts *et al.* 2023).

Les mammifères marins sont d'importants prédateurs marins. Ils se nourrissent d'organismes appartenant à divers niveaux trophiques, du zooplancton aux poissons. Malheureusement, de nombreux mammifères marins présents sur le plateau néo-écossais sont en péril : rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*), rorqual commun (*Balaenoptera physalus*), baleine noire de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*), épaulard (*Orcinus orca*), baleine à bec commune (*Hyperoodon ampullatus*), rorqual boréal (*Balaenoptera borealis*), baleine à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*) et marsouin commun (*Phocoena phocoena*) [voir le tableau A2 de l'annexe A]. Les mammifères marins en péril que l'on trouve dans l'ensemble du Canada atlantique doivent ce statut, à des degrés divers, à leurs aires de migration souvent importantes qui traversent des zones océaniques très fréquentées (p. ex. migrations le long de la côte est de l'Amérique du Nord), aux interactions avec les pêches (p. ex. prises fortuites ou accessoires), aux interactions avec les navires (p. ex. collisions avec des navires), à des habitats soumis à la dégradation (p. ex. bruit océanique, contaminants, déchets marins ou engins fantômes) ou sujet à des modifications des écosystèmes marins (p. ex. sous l'effet du changement climatique). La chasse à la baleine pratiquée autrefois est également responsable de l'épuisement de certaines espèces ou populations de mammifères marins. L'ampleur de chacune des menaces auxquelles sont confrontés les mammifères marins varie selon l'espèce et la population (voir le tableau A2 de l'annexe A).

Bien qu'elles ne soient pas considérées comme des espèces en péril, deux espèces de pinnipèdes résident sur le plateau néo-écossais : le phoque gris et le phoque commun. Le MPO a récemment terminé un relevé des échoueries afin d'estimer l'abondance du phoque commun et de décrire la répartition estivale des deux espèces (Lidgard *et al.* 2023). Le Ministère effectue également le suivi des naissances de blanchons de phoques gris sur l'Île de Sable depuis les années 1960. La colonie de reproduction du phoque gris de l'Île de Sable représente actuellement 78 % des naissances de blanchons au Canada (MPO 2022b). Les phoques gris se nourrissent tout au long de l'année sur les bancs peu profonds autour de l'Île de Sable, mais on les observe également en train de s'alimenter dans toute la région, notamment lorsqu'ils traversent le Sydney Bight pour rejoindre le golfe du Saint-Laurent (Breed *et al.* 2013, Nowak *et al.* 2020). Nowak et ses collaborateurs (2020) offrent un bon aperçu du comportement d'alimentation des phoques gris sur le plateau néo-écossais.

Malgré des décennies de recherche, il subsiste un grand nombre de lacunes dans les connaissances sur de nombreux mammifères marins dans la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy (Bernier *et al.* 2023). Les données sur l'abondance ne

sont pas disponibles pour de nombreuses populations de mammifères marins qui se trouvent régulièrement dans le nord-ouest de l'océan Atlantique, et la majorité des espèces présentent des tendances inconnues quant à leur taille (Bernier *et al.* 2023). Il existe également des lacunes considérables dans les connaissances liées à la répartition et à l'utilisation de l'habitat de nombreuses espèces, le changement climatique ayant une incidence sur les mammifères marins, soit directement, par la modification des caractéristiques abiotiques de leur habitat, soit indirectement, par la modification de l'abondance ou de la répartition de leurs proies. Malheureusement, les ensembles de données sur les mammifères marins sont dispersés dans différentes bases de données gouvernementales et non gouvernementales, ce qui entraîne des répercussions sur les recherches concernant les tendances en matière d'abondance et de répartition.

La baleine noire de l'Atlantique Nord est un mammifère marin en danger critique d'extinction qui fréquente les eaux canadiennes de l'Atlantique. Au Canada atlantique, on a signalé des observations de baleines noires de l'Atlantique Nord toute l'année, à l'exception du mois de mars; toutefois, des chants de baleines noires de l'Atlantique Nord sont détectés grâce aux efforts de suivi acoustique au cours de tous les mois, bien que rarement de décembre à mars. Diverses sources de données, notamment les observations de baleines noires de l'Atlantique Nord, les détections acoustiques, la persistance de l'habitat d'alimentation prévue en fonction de la modélisation des proies et un modèle de probabilité de présence, ont été utilisées pour déterminer les habitats importants de l'espèce dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, ainsi que pour décrire leurs fonctions, caractéristiques et attributs (Ratelle *et al.* 2025).

L'habitat important de la baleine noire de l'Atlantique Nord pour son alimentation, sa reproduction, l'élevage de ses petits, ses interactions sociales et la socialisation s'étendent sur le sud et le nord-ouest du golfe du Saint-Laurent, y compris le détroit de Jacques-Cartier et l'entrée de la baie des Chaleurs, le plateau néo-écossais, en particulier les bassins d'Émeraude et Roseway, la baie de Fundy, ainsi que les parties canadiennes du banc de Georges et du golfe du Maine. Il comprend également des corridors pour les déplacements migratoires et la connectivité de l'habitat, à savoir le chenal Laurentien, le détroit de Cabot et la partie est du plateau néo-écossais (Ratelle *et al.* 2025). Par ailleurs, des zones d'alimentation possibles ont été repérées dans les eaux côtières de l'est du plateau néo-écossais et autour de Terre-Neuve, aux extrémités sud et est des Grands Bancs, du bonnet Flamand et dans la partie nord-est du détroit de Jacques-Cartier.

Des renseignements sur les cétacés sont disponibles dans la [base de données sur les baleines de la région des Maritimes du MPO \(BDOB\)](#). Les données mises à jour de la BDOB sont disponibles auprès du MPO sur demande. Outre la BDOB, le MPO exploite également [Baleine-en-vue](#) depuis 2022, un outil de visualisation accessible au public qui fournit des renseignements en temps quasi réel sur les observations et les détections acoustiques signalées de baleines noires de l'Atlantique Nord dans les eaux canadiennes de l'Atlantique. La plateforme Baleine-en-vue intègre des détections provenant de sources fiables, telles que des spécialistes universitaires et des organisations non gouvernementales, ainsi que des observations fortuites validées. Les détections contribuent aux efforts déployés par le gouvernement du Canada pour effectuer un suivi de cette espèce en danger critique d'extinction, et la protéger.

On ne connaît généralement pas l'importance des quatre ZEE pour les mammifères marins, bien que toutes ces zones chevauchent des habitats importants ou essentiels désignés pour de nombreuses espèces de mammifères marins en péril, ou soient situées à proximité de ceux-ci. Les quatre ZEE doivent être considérées comme des habitats d'alimentation ou de migration situés dans l'aire de répartition habituelle de nombreux

mammifères marins présents dans les eaux canadiennes de l'Atlantique. Le tableau A2 de l'annexe A présente un résumé des mammifères marins inscrits sur la liste de la LEP ou évalués par le COSEPAC qui peuvent se trouver dans l'est du plateau néo-écossais et qui sont présents dans les ZEE ou les utilisent.

POISSONS ET PECHES

POISSONS

Au sens de la *Loi sur les pêches*, le terme « poissons » est défini de manière large et englobe : les mollusques, les crustacés et les animaux marins ainsi que leurs parties; les œufs, le sperme, la laitance, le frai, les larves, le naissain et les petits des poissons, des mollusques, des crustacés et des animaux marins. La définition inclut des espèces comme les palourdes, les crabes, les coraux, les éponges, les vers polychètes, les étoiles de mer et le krill, parmi les très nombreuses autres espèces benthiques, démersales, pélagiques et de mammifères marins décrites dans le présent rapport manuscrit. Plusieurs espèces de poissons ont déjà été décrites dans les sections précédentes, et ne sont donc pas répétées en détail ici (bien qu'elles doivent toujours être considérées comme des espèces de poissons).

L'est du plateau néo-écossais abrite une grande diversité d'espèces de poissons benthiques (espèces vivant sur ou dans le fond marin), démersales (espèces vivantes principalement près du fond marin) et pélagiques (espèces vivant principalement dans la colonne d'eau au-dessus du fond marin), qui s'ajoutent aux espèces en péril ou en déclin décrites ci-dessus. Au cours des dernières décennies, les relevés scientifiques du poisson du MPO ont permis de recenser plus de 800 espèces marines différentes dans l'ensemble de la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy. Entre 2015 et 2025, 135 espèces marines benthiques, démersales et pélagiques différentes ont été recensées dans la ZEE du banc French, 163, dans la ZEE du banc du Milieu, 137, dans la ZEE du banc de l'Île de Sable et 164, dans la ZEE du banc de Sydney Bight. Ces chiffres s'appuient sur les données tirées du relevé de l'écosystème au chalut par navire de recherche du MPO, des relevés scientifiques collaboratifs des pêches du MPO et de l'industrie (p. ex. flétan, crabe des neiges, homard et crevette), d'anciens relevés scientifiques des pêches du MPO (p. ex. relevés par pêche sentinelle) ou des registres du programme des observateurs des pêches en mer. Le nombre réel d'espèces qui utilisent le fond marin et la colonne d'eau dans les quatre ZEE est probablement sous-estimé d'après les sources de données disponibles.

Depuis l'effondrement de nombreux stocks de poissons démersaux à la fin des années 1980 et au début des années 1990, la pêche commerciale d'espèces de crustacés est devenue la plus précieuse de toutes les pêches dans les eaux canadiennes de l'Atlantique (Bernier *et al.* 2023). Cependant, la pression de la pêche commerciale, le réchauffement des eaux et l'acidification des océans sont devenus d'importants facteurs de changement pour certaines espèces de grands invertébrés marins sur le plateau néo-écossais, ce qui a une incidence sur la physiologie, la dynamique du recrutement, la répartition des populations et les interactions prédateur-proie. Par exemple, le homard (*Homarus americanus*) [p. ex. Colburn *et al.* 2016; Flaherty *et al.* 2025] et le flétan (p. ex. Galbraith *et al.* 2023) ont augmenté en abondance avec le réchauffement des eaux, tandis que des espèces comme la crevette nordique (*Pandalus borealis*) et le crabe des neiges ont connu un déclin dans l'est du plateau néo-écossais en raison d'une réduction de l'habitat de fond adéquat pour ces espèces d'eau froide. Le lançon (*Ammodytes dubius*), qui est un poisson fourrage important, a également augmenté en abondance dans l'est du plateau néo-écossais depuis les années 1990 (Ricard *et al.* 2022).

En ce qui concerne les espèces pélagiques de petite taille, le total des débarquements commerciaux de 2016 à 2021 a été faible comparativement aux débarquements passés de la fin des années 1980 et du début des années 1990, bien qu'ils soient demeurés relativement stables depuis 2010. Dans l'est du plateau néo-écossais, les débarquements de hareng demeurent à des niveaux historiquement bas dans la division 4V de l'OPANO, mais sont relativement stables depuis 2018 dans la division 4W. En revanche, les débarquements de maquereaux dans l'ouest et l'est du plateau néo-écossais demeurent à des niveaux très bas (environ 1 000 tonnes ou moins depuis 2010). Il convient toutefois de souligner que la dynamique des populations des espèces est complexe et ne doit pas être déduite ou interprétée uniquement à partir des débarquements des pêches. De même, ces espèces sont gérées en vertu d'un total autorisé des captures, qui limite la quantité pouvant être débarquée au cours d'une année donnée.

Pour ce qui est des espèces pélagiques de grande taille, le requin-taube commun et le requin-taube bleu ont vu la taille de leurs stocks diminuer à de faibles niveaux de biomasse, tandis que d'autres espèces pélagiques importantes, comme le thon rouge de l'Atlantique (*Thunnus thynnus*), l'espadon, le thon albacore, le thon obèse et le thon blanc sont actuellement considérées comme saines, malgré des déclin pour certaines espèces (CICTA 2020c, 2025). Le thon rouge est une espèce de poisson pélagique de grande taille hautement migratoire que l'on trouve dans l'océan Atlantique, la Méditerranée et la mer Noire. Il est donc géré à l'échelle internationale. Dans l'océan Atlantique, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) est l'organisation régionale de gestion des pêches responsable de toutes les espèces de thonidés et des espèces apparentées. Dans le cadre de ce type de gestion, tous les pays qui participent à la pêche sont réunis pour s'assurer que des mesures de gestion cohérentes sont adoptées. En 2011, le COSEPAC a jugé que le thon rouge était une espèce en voie de disparition; toutefois, le gouvernement du Canada a décidé de ne pas inscrire l'espèce sur la liste de la LEP en se fondant sur une série d'évaluations des stocks de thon rouge de l'ouest de l'Atlantique qui ont démontré une croissance continue des stocks depuis environ 2004. En 2018, la CICTA a terminé un programme de rétablissement de 20 ans pour le thon rouge et, en 2022, elle a adopté une évaluation de la stratégie de gestion (ESG) pour l'espèce. Des études de marquage démontrent que le thon rouge fréquente abondamment le plateau néo-écossais (Walli *et al.* 2009).

De nombreux mammifères marins qui fréquentent l'est du plateau néo-écossais n'ont pas été évalués par le COSEPAC, notamment les suivants : le petit rorqual (*Balaenoptera acutorostrata acutorostrata*), le rorqual à bosse (*Megaptera novaeangliae*), la baleine à bec de Cuvier (*Ziphius cavirostris*), la baleine à bec de True (*Mesoplodon mirus*), le grand cachalot (*Physeter macrocephalus*), le globicéphale noir (*Globicephala melas*) et les épaulards, le dauphin à flancs blancs (*Lagenorhynchus acutus*) et le dauphin commun (*Delphinus delphis*), ainsi que le phoque gris (*Halichoerus grypus*).

Les stocks de poissons sont souvent définis par une zone de gestion et peuvent comprendre une seule population, un sous-ensemble plus petit d'une même population ou plus d'une population. Dans la région des Maritimes du MPO, qui correspond à la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy, on dénombre plus de 150 stocks de poissons. Certaines des espèces décrites ci-dessus constituent les [43 stocks faisant l'objet d'un rapport annuel](#) dans l'étude sur la durabilité des pêches régionale (le chiffre de 43 est tiré de l'étude sur la durabilité de 2023 du MPO). Bon nombre de ces stocks de poissons forment la base de pêches importantes et de grande valeur dans toute la région.

PECHES

Pêches autochtones

La Constitution canadienne reconnaît, et la Cour suprême du Canada l'a précisé dans l'arrêt *Sparrow* de 1990, que les Autochtones ont le droit de pêcher [à des fins alimentaires, sociales et rituelles](#) (ASR). Ce droit ancestral l'emporte sur toute autre utilisation des ressources halieutiques une fois que les objectifs de conservation sont atteints. Afin d'autoriser et de soutenir l'exercice de ce droit dans un cadre intégré de gestion et de réglementation des pêches, le MPO délivre des permis de pêche à des fins ASR aux communautés autochtones; toutefois, ces permis ne définissent pas un droit ancestral de pêche ni sa portée. Les permis de pêche à des fins ASR comportent des conditions destinées à tenir compte des résultats des consultations concertées et des accords conclus entre le MPO et les communautés autochtones. Ils précisent les espèces et les diverses conditions de gestion de la pêche (p. ex. zone géographique, niveau d'effort, mesures de conservation) en vertu desquelles les communautés autochtones peuvent exercer leurs droits.

L'arrêt *Marshall* a confirmé que 35 communautés autochtones des régions de l'Atlantique et de la Gaspésie au Canada ont un droit issu de traités de pêcher, de chasser et de cueillir [en vue d'assurer une subsistance convenable](#). Cet arrêt s'applique aux Premières Nations Mi'kmaq, Wolastoqey et Peskotomuhkati à Skutik sur la côte est du Canada, qui sont reconnues comme des bénéficiaires modernes des traités de paix et d'amitié de 1760–1761. Les approches pour la mise en œuvre des droits issus de traités ont été adaptées au fil du temps et dépendent des préférences des Premières Nations.

La Couronne a une [obligation de consulter](#), et, s'il y a lieu, d'accommoder les groupes autochtones lorsqu'elle envisage une conduite susceptible d'avoir une incidence négative sur les droits ancestraux ou issus de traités, éventuels ou établis.

Pêches commerciales

Les ensembles de données qui résument les activités de pêche commerciale sont mis à la disposition du public par le MPO après avoir fait l'objet de contrôles de qualité et d'évaluations en matière de protection de la vie privée. Si les seuils de protection de la vie privée ne sont pas respectés, les emplacements et le poids des prises sont soustraits des secteurs statistiques afin de protéger l'identité ou l'activité des entreprises ou navires individuels. En ce qui concerne l'analyse des débarquements de pêche incluse dans le présent document, le pourcentage de chevauchement entre les débarquements de pêche et les ZEE a été calculé à partir des données agrégées les plus récentes sur les débarquements totaux dont disposait le Ministère pour la période de 2012 à 2023 (présentées dans le texte ci-après et au tableau A3 de l'annexe A). Les données sur les débarquements de poissons utilisées ne tiennent pas compte des rejets; elles ne peuvent donc pas servir à établir un niveau d'interaction entre les pêches et les espèces non ciblées dans les ZEE. De plus, les estimations présentées doivent être considérées comme une évaluation préliminaire qui détermine les pêches susceptibles d'enregistrer des débarquements plus importants au sein d'une ZEE. Les estimations sont une généralisation et ne permettent pas de déduire l'importance sociale ou économique des pêches ni le rôle écologique qu'elles peuvent jouer.

Les pêches commerciales qui sont exploitées à l'intérieur et aux abords de chaque ZEE ont été évaluées afin de déterminer quelle part du total agrégé des débarquements déclarés (2012 à 2023) d'une unité de gestion des pêches nécessitant un permis a été déclarée comme ayant effectué un débarquement provenant d'une ZEE. Les pêches dont

le total agrégé des débarquements, déclarés comme provenant de l'intérieur d'une ZEE, était égal ou supérieur à 1 % sont incluses dans le tableau A3 de l'annexe A. Il est reconnu que le fait de limiter l'analyse à la dernière décennie de débarquements totaux agrégés déclarés (c.-à-d. 2012 à 2023) peut ne pas tenir compte pleinement de l'importance passée d'une ZEE particulière pour une pêche, étant donné que les stocks de poissons et la répartition des pêches peuvent changer au fil du temps. De même, bien que certaines pêches qui sont exploitées à l'intérieur et aux abords d'une ZEE ne soient pas examinées en détail dans le présent document, une ZEE peut néanmoins revêtir une importance particulière pour certains pêcheurs, tant pour l'ensemble de leurs débarquements que pour la conduite de leurs activités de pêche (p. ex. manœuvrabilité des navires, dérive des engins, etc.).

Pour les pêches telles que la pêche pélagique à la palangre qui utilisent des engins ayant une grande empreinte spatiale, le chevauchement avec les ZEE peut être mieux représenté par les données du système de surveillance des navires (SSN) que par un seul emplacement de débarquement consigné dans les journaux de bord (Butler *et al.* 2019); de même, les débarquements de la pêche du flétan à la palangre de fond pourraient nécessiter un examen plus approfondi de la façon dont cette pêche consigne ses débarquements dans des journaux de bord (Bowlby *et al.* 2024). Une analyse supplémentaire serait nécessaire pour évaluer le chevauchement de la pêche pélagique à la palangre et de celle à la palangre de fond pratiquée à l'intérieur ou à proximité de chaque ZEE. Enfin, la mise en valeur de l'énergie éolienne extracôtière au sein des ZEE peut avoir une incidence sur le passage des navires de pêche vers des lieux de pêche situés plus loin, tandis que toute infrastructure littorale (p. ex., câbles) doit également tenir compte des lieux importants de pêche côtière. Le secteur de la pêche pourrait disposer de renseignements supplémentaires sur les activités de pêche, autres que ceux qui sont résumés dans le présent rapport manuscrit.

Banc French

La bordure et les zones adjacentes en eaux plus profondes de la ZEE du banc French revêtent une importance particulière pour certaines pêches de poissons benthiques et de poissons de fond. Les pêches exploitées à l'intérieur et aux abords de la ZEE du banc French, dont moins de 1 % du total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023) a été déclaré comme provenant de cette ZEE, comprennent les suivantes : maquereau des zones de pêche du maquereau (ZPM) 19-20 à engins fixes (actuellement sous moratoire); plie des divisions 4VW de l'OPANO; thon rouge des divisions 4VWX5Z de l'OPANO; poissons de fond des divisions 4VWX5Z de l'OPANO à la palangre de fond; poissons de fond des divisions 4VWX5Z de l'OPANO au chalut; poissons de fond des divisions 4VWX5Z de l'OPANO à la palangre pélagique; pétoncle des zones de pêche du pétoncle (ZPP); et crevettes nordiques des zones de pêche à la crevette (ZPC) 13 à 15 à engin mobile. Le chevauchement de la zone de pêche du hareng (ZPH) 19 et 20 à l'appât, avec la zone de pêche au maquereau (ZPM) 19 et 20 à l'appât (actuellement sous moratoire), n'a pas pu être vérifié au moyen des données existantes sur les débarquements.

Les pêches exploitées à l'intérieur et aux abords de la ZEE du banc French, dont au moins 1 % du total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023) a été déclaré comme provenant de cette ZEE, comprennent les suivantes : crabe des neiges de la zone de pêche du crabe (ZPC) 24 (est); myxine de la division 4W (semi-hauturière) de l'OPANO; flétan de l'Atlantique des divisions et sous-divisions 4VsW de l'OPANO; et possiblement le homard d'Amérique des zones de pêche du homard (ZPH) 31B et 32 (figure 6; tableau A3).

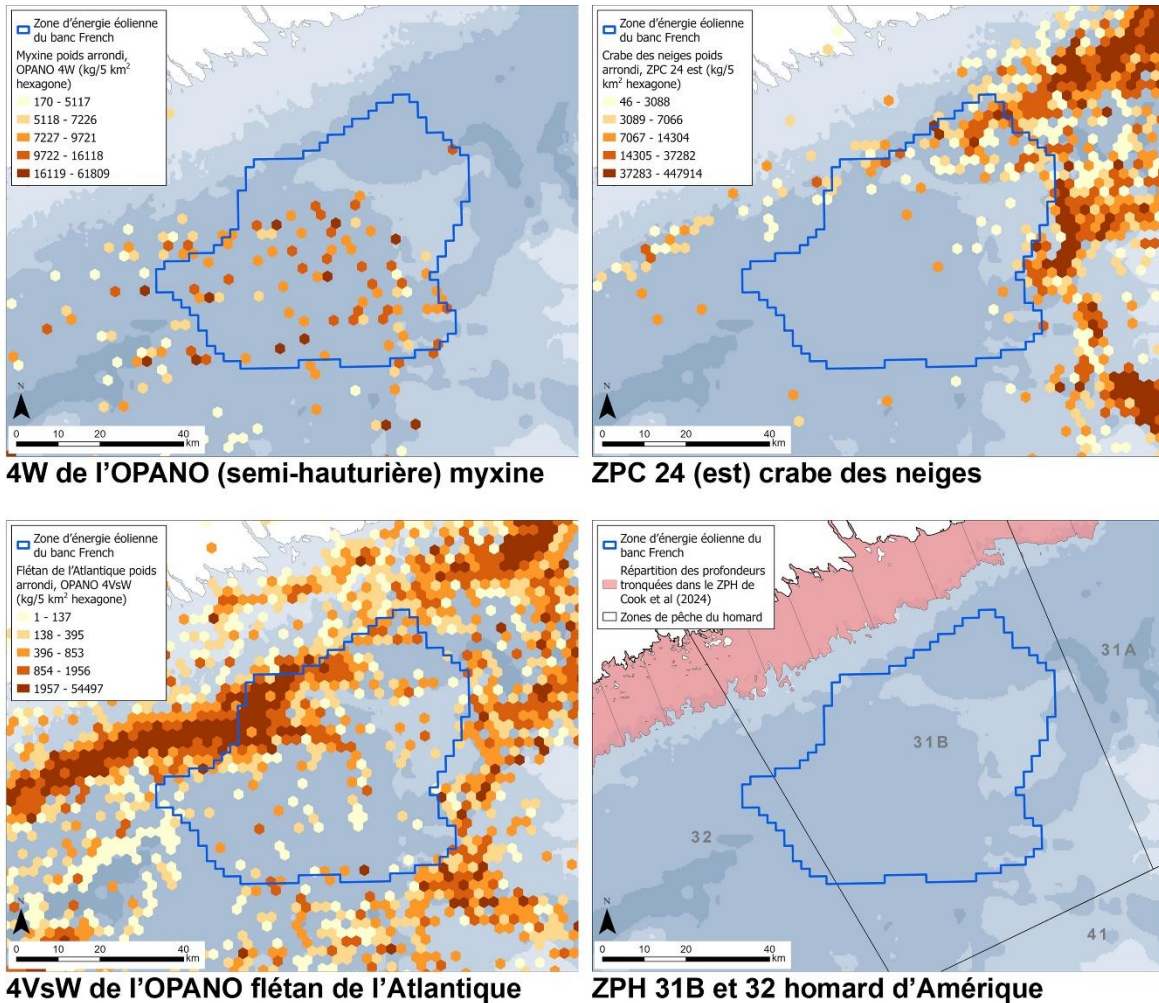


Figure 6. Total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023) d'une unité de gestion des pêches nécessitant un permis pour les pêches dont la proportion des débarquements totaux était égale ou supérieure à 1 % et qui ont été déclarés comme provenant de l'intérieur de la ZEE du banc French. Le chevauchement entre la ZEE du banc French et les ZPH 31B et 32 est indiqué, ce qui comprend les répartitions des débarquements des ZPH tronquées en profondeur provenant de Cook *et al.* (2024); consulter le texte principal pour la description. Pour plus de renseignements sur ces pêches, reportez-vous au tableau A3 de l'annexe A. Voir le nom des ZEE à la figure 1. OPANO = Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest; ZPC = zone de pêche du crabe; ZPH = zone de pêche du homard.

Le homard d'Amérique des zones de pêche du homard (ZPH) 31B et 32 est inclus dans le présent rapport, étant donné l'importance de l'espèce pour les collectivités côtières à l'échelle régionale. La pêche côtière du homard consigne les débarquements par grille statistique. Pour les ZPH 31B et 32, les grilles statistiques chevauchent la ZEE du banc French. Des analyses réalisées par Cook et ses collaborateurs (2024) ont permis l'identification de zones « tronquées » par grille statistique qui représentaient soit 99 % ou plus des débarquements déclarés dans la grille statistique, soit la zone extracôtière la plus éloignée où les débarquements de homards ont été déclarés dans la grille statistique. Lorsque ces analyses sont prises en compte, il n'y a plus de chevauchement entre la majorité des débarquements de homards déclarés dans les ZPH 31B et 32 et la ZEE du banc French.

Banc du Milieu

La bordure et les zones adjacentes en eaux plus profondes de la ZEE du banc du Milieu revêtent une importance particulière pour certaines pêches de poissons benthiques et de poissons de fond. Les pêches exploitées à l'intérieur et aux abords de la ZEE du banc du Milieu, dont moins de 1 % du total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023) a été déclaré comme provenant de cette ZEE, comprennent les suivantes : thon rouge des divisions 4VWX5Z de l'OPANO; poissons de fond des divisions 4VWX5Z de l'OPANO à palangre de fond et des divisions 4VWX5Z de l'OPANO à palangre pélagique. La ZEE du banc du Milieu chevauche également une partie de taille modérée de la ZPH 31A et une petite partie des ZPH 31B et 41, bien qu'elle ne chevauche pas les zones actuellement utilisées par les pêcheurs côtiers ou hauturiers de homards à des fins de débarquement (Cook *et al.* 2024) ni ne comporte de débarquements déclarés de homards de la ZPH 41, et n'est donc pas abordé plus en détail dans le présent document.

Les pêches exploitées à l'intérieur et aux abords de la ZEE du banc du Milieu, dont au moins 1 % du total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023) a été déclaré comme provenant de cette ZEE, comprennent les suivantes : l'holothurie (*Cucumaria frondosa*; aussi appelé concombre de mer) de la division 4W (pêche semi-hauturière) de l'OPANO; le buccin (*Buccinum undatum*) de la division 4W (pêche exploratoire) de l'OPANO; le pétoncle géant de la ZPP 25; le crabe des neiges de la ZPC 24 (est); et la crevette nordique des ZPC 13 à 15 (engin mobile) [figure 7; tableau A3].

La pêche de l'holothurie dans la division 4W (semi-hauturière) de l'OPANO, en particulier, a affiché un chevauchement très élevé des débarquements avec la ZEE du banc du Milieu, bien que pour des raisons de confidentialité, les détails précis ne puissent être indiqués à la figure 7 ou au tableau A3. La pêche du buccin dans la division 4W de l'OPANO est considérée comme une pêche exploratoire, et non pas comme une pêche commerciale, mais elle est incluse dans le présent document en raison de son chevauchement avec la ZEE du banc du Milieu. Les pourcentages de buccins de la pêche exploratoire sont fondés sur les données agrégées des débarquements de 2019 à 2023.

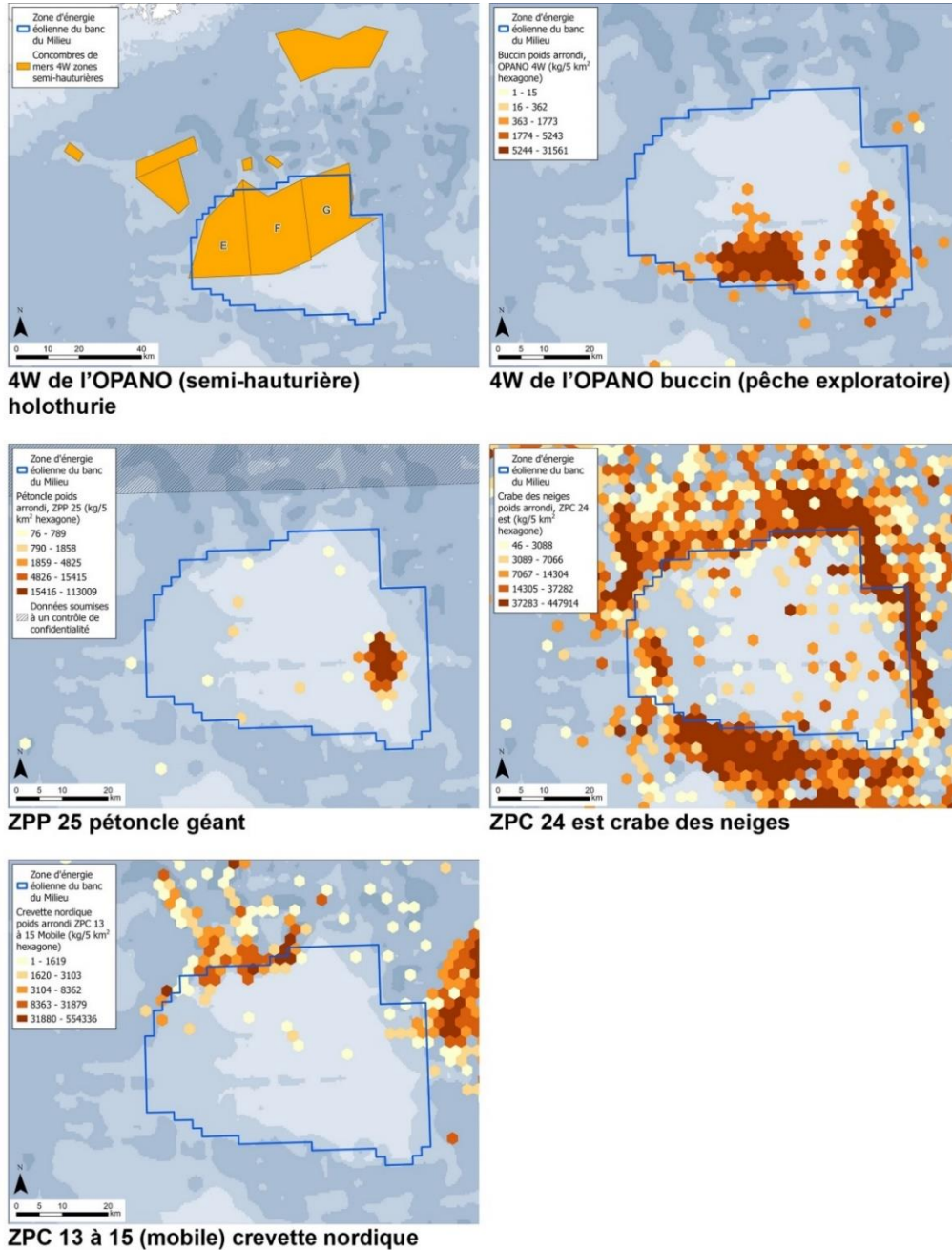


Figure 7. Total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023) d'une unité de gestion des pêches nécessitant un permis pour les pêches dont la proportion des débarquements totaux était égale ou supérieure à 1 % et qui ont été déclarés comme provenant de l'intérieur de la ZEE du banc du Milieu. Pour des raisons de confidentialité associées à un nombre limité de permis, seules les zones de pêche pour l'holothurie sont indiquées. Dans le cas de l'holothurie, la ZEE du banc du Milieu chevauche la division 4W de l'OPANO (pêche semi-hauturière). Pour la pêche exploratoire du buccin, les données sur le total agrégé des débarquements sont présentées de 2019 à 2023 (Rozalska et Coffen-Smout 2025). Pour plus de renseignements sur ces pêches, reportez-vous au tableau A3 de l'annexe A. Voir le nom des ZEE à la figure 1. ZPC = zone de pêche du crabe; OPANO = Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest; ZPP = zone de pêche du pétoncle; ZPC = zone de pêche de la crevette.

Banc de l'Île de Sable

La bordure et les zones adjacentes en eaux plus profondes de la ZEE du banc de l'Île de Sable revêtent une importance particulière pour certaines pêches de poissons benthiques et de poissons de fond. Les pêches exploitées à l'intérieur et aux abords de la ZEE du banc de l'Île de Sable, dont moins de 1 % du total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023) a été déclaré comme provenant de cette ZEE, comprennent les suivantes : crabe des neiges de la ZPC (est); myxine de la division 4W de l'OPANO; hareng des ZPH 19 et 20E à engin mobile; thon rouge des divisions 4VWX5Z de l'OPANO; poissons de fond des divisions 4VWX5Z de l'OPANO à la palangre de fond; limande des divisions 4VW de l'OPANO; pêche à la palangre pélagique dans les divisions 4VWX5Z de l'OPANO; et palourde hauturière du banc de l'Île de Sable.

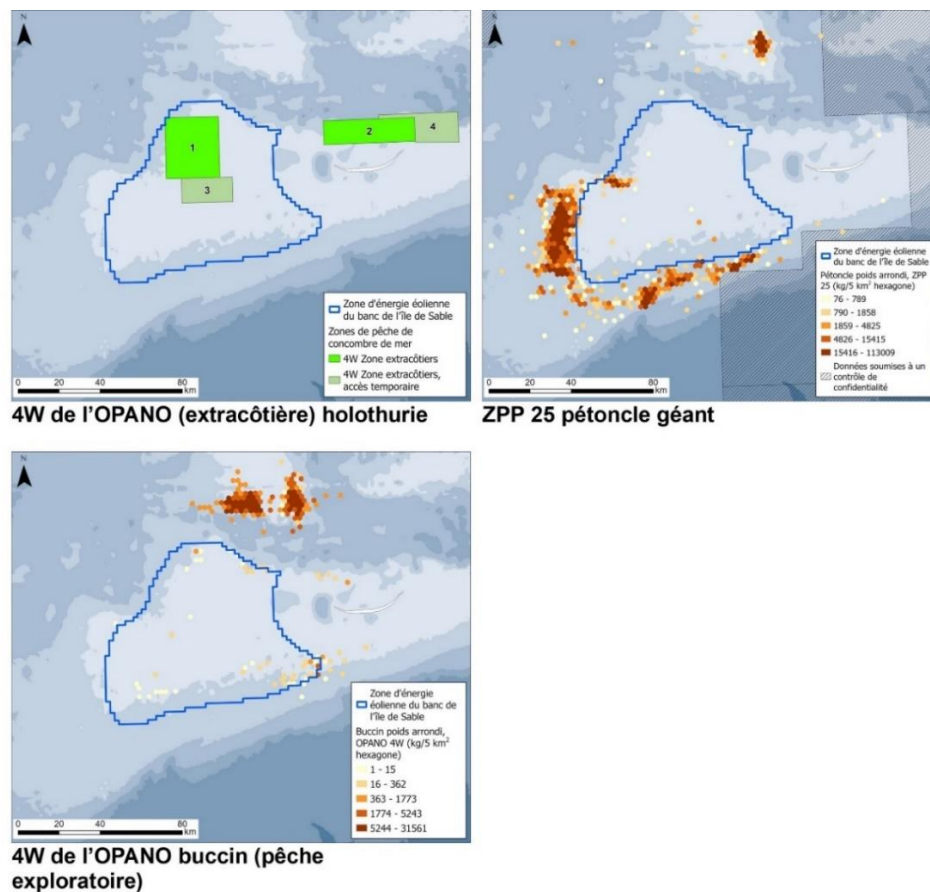


Figure 8. Total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023) d'une unité de gestion des pêches nécessitant un permis pour les pêches dont la proportion des débarquements totaux était égale ou supérieure à 1 % et qui ont été déclarés comme provenant de l'intérieur de la ZEE du banc de l'Île de Sable. Pour des raisons de confidentialité associées à un nombre limité de permis, seules les zones de pêche pour l'holothurie sont indiquées. Pour l'holothurie, la ZEE du banc de l'Île de Sable chevauche la division 4W de l'OPANO (pêche hauturière). Pour plus de renseignements sur ces pêches, reportez-vous au tableau A3 de l'annexe A. Voir le nom des ZEE à la figure 1. OPANO = Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest; ZPP = zone de pêche du pétoncle.

Les pêches exploitées à l'intérieur et aux abords de la ZEE du banc de l'Île de Sable, dont au moins 1 % du total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023) a été déclaré comme provenant de cette ZEE, comprennent les suivantes : holothurie de la division 4W de l'OPANO (pêche hauturière); buccin de la division 4W (pêche

exploratoire); et pétoncle de la ZPP 25. La pêche de l'holothurie dans la division 4W de l'OPANO (hauturière), en particulier, a affiché un chevauchement très élevé des débarquements avec la ZEE du banc de l'Île de Sable, bien que pour des raisons de confidentialité, les détails précis ne puissent être indiqués à la figure 8 ou au tableau A3. Encore une fois, la pêche du buccin dans la division 4W de l'OPANO est considérée comme une pêche exploratoire, et non pas comme une pêche commerciale, mais elle est incluse dans le présent document en raison de son chevauchement avec la ZEE du banc de l'Île de Sable. Les pourcentages de buccins de la pêche exploratoire sont fondés sur les données agrégées des débarquements de 2019 à 2023.

Sydney Bight

La bordure et les zones adjacentes en eaux plus profondes de la ZEE de Sydney Bight revêtent une importance particulière pour certaines pêches de poissons benthiques et de poissons de fond. Les pêches exploitées à l'intérieur et aux abords de la ZEE de Sydney Bight, dont moins de 1 % du total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023) a été déclaré comme provenant de cette ZEE, comprennent les suivantes : plie des divisions 4VW de l'OPANO; flétan noir (*Reinhardtius hippoglossoides*) des divisions de l'OPANO; poisson de fond des divisions 4VWX5Z de l'OPANO à la palangre de fond; et sébaste (*Sebastes fasciatus*) de l'unité 2. Le chevauchement avec la pêche du hareng des ZPH 17 et 18 à l'appât et aux engins mobiles, et la pêche du maquereau des ZPM 17 et 18 à l'appât et aux engins mobiles (actuellement sous moratoire) n'a pas pu être vérifié avec les données existantes sur les débarquements.

Les pêches exploitées à l'intérieur et aux abords de la ZEE de Sydney Bight, dont au moins 1 % du total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023) a été déclaré comme provenant de cette ZEE, comprennent les suivantes : crabe des neiges des ZPC 20 à 22; flétan de l'Atlantique de la sous-division 4Vn de l'OPANO à la palangre et à la ligne; myxine de la sous-division 4Vn de l'OPANO; et homard de la ZPH 27 (figure 9; tableau A3).

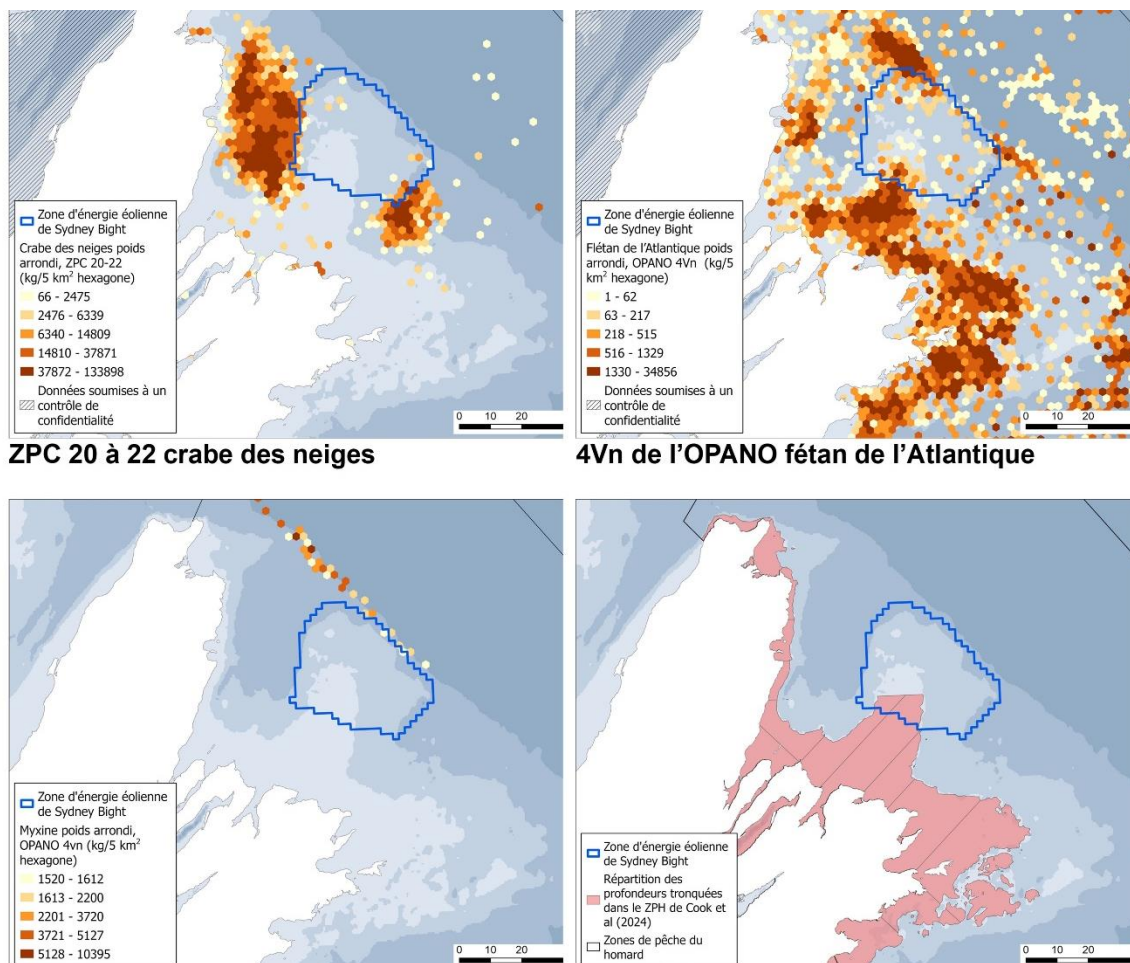


Figure 9. Total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023) d'une unité de gestion des pêches nécessitant un permis pour les pêches dont la proportion des débarquements totaux était égale ou supérieure à 1 % et qui ont été déclarés comme provenant de l'intérieur de la ZEE de Sydney Bight. Le chevauchement entre la ZEE de Sydney Bight et la ZPH 27 est indiqué, ce qui comprend les répartitions des débarquements des ZPH tronquées en profondeur provenant de Cook *et al.* (2024); consulter le texte principal pour la description. Voir le nom des ZEE à la figure 1. Pour plus de renseignements sur ces pêches, reportez-vous au tableau A3 de l'annexe A. ZPC = zone de pêche du crabe; ZPH = zone de pêche du homard; OPANO = Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest.

Le homard de la zone de pêche du homard 27 est inclus dans le présent rapport, étant donné l'importance de l'espèce pour les collectivités côtières à l'échelle régionale. La pêche côtière du homard consigne les débarquements par grille statistique. Pour la ZPH 27, la grille statistique chevauche celle de la ZEE de Sydney Bight. Des analyses réalisées par Cook et ses collaborateurs (2024) ont permis l'identification de zones « tronquées » par grille statistique qui représentaient soit 99 % ou plus des débarquements déclarés dans la grille statistique, soit la zone extracôtière la plus éloignée où les débarquements de homards ont été déclarés dans cette grille statistique. Lorsque ces analyses (2024) sont prises en compte, on constate un chevauchement réduit entre les débarquements de homards dans la ZPH 27 et la ZEE de Sydney Bight; toutefois, l'étendue du chevauchement éventuel entre cette ZEE et la pêche du homard dans la ZPH 27 reste incertaine.

RELEVÉS SCIENTIFIQUES DES PÊCHES, DES ECOSYSTEMES ET DE LA MEGAFaUNE

Le MPO mène une série de relevés scientifiques dans l'est du plateau néo-écossais. Ces relevés comprennent des relevés plurispécifiques et d'une seule espèce, des relevés de surveillance des océans et des relevés de surveillance de la mégafaune (y compris les tortues de mer, les cétacés et les mammifères marins), entre autres types de surveillance scientifique ou de recherche propre à un projet. Les données de ces relevés sont utilisées pour éclairer les évaluations des stocks halieutiques du MPO et la compréhension de l'état de l'océan; elles servent de données d'entrée dans les modèles océanographiques et atmosphériques et orientent la surveillance des changements de l'écosystème marin associés aux sites de conservation marine, aux sites aquacoles et aux activités industrielles marines.

La région des Maritimes du MPO effectue onze relevés scientifiques des pêches dans toute la région, dont quatre sont menés exclusivement par le MPO et sept, conjointement par le MPO et les pêcheurs de l'industrie. Collectivement, ces relevés des pêches documentent plusieurs espèces (encore une fois, plus de 800 espèces différentes ont été recensées dans toute la région). Les résultats de ces relevés éclairent la situation de plus de 150 stocks de poissons régionaux. Dans l'est du plateau néo-écossais, cinq relevés régionaux à long terme des pêches chevauchent une ou plusieurs des quatre ZEE (tableau 1). Les cinq relevés sont liés à 90 stocks de poissons régionaux, dont 20 sont considérés comme des stocks de poissons importants et 14, comme des stocks d'espèces inscrites par le COSEPAC.

Tableau 1. Relevés scientifiques des pêches à long terme du MPO et conjoints MPO-industrie qui ont lieu dans l'est du plateau néo-écossais et chevauchent l'une ou plusieurs des quatre zones d'énergie éolienne (ZEE). BF = banc French; BM = banc du Milieu; BIS = Banc de l'Île de Sable; et SB = Sydney Bight.

Nom du relevé	Accord juridique entre le MPO et les pêcheurs	Chevauchement des ZEE	Type d'engins pour les relevés	Stocks évalués (principaux stocks de poissons)	Espèces cibles des relevés
Relevé estival de l'écosystème des Maritimes du MPO	Non	BF, BM, BIS, SB	Mobile Chalut	78 (15)	Plurispécifique
Relevé à la palangre du flétan de l'Atlantique	Oui	BF, BM, BIS, SB	Fixe Palangre	34 (3)	Plurispécifique
Relevé sur les pétoncles dans la zone hauturière des Maritimes du MPO	Oui	BF, BM, BIS	Mobile Traînée	5 (4)	Une seule espèce
Relevé au chalut du crabe des neiges des Maritimes du MPO	Oui	BF, BM, BIS, SB	Mobile Chalut	59 (7)	Plurispécifique
Relevé au chalut de la crevette nordique des Maritimes du MPO	Oui	BF, BM	Mobile Chalut	14 (2)	Plurispécifique

En plus des relevés scientifiques des pêches, le [Programme de monitoring de la zone Atlantique](#) (PMZA) du MPO recueille et analyse des données océanographiques physiques, chimiques et biologiques qui éclairent les éléments de l'écosystème marin. Le relevé du PMZA est mené deux fois par an au printemps et à l'automne, les lignes fixes

d'Halifax et de Louisbourg du PMZA étant situées à l'ouest et à l'est des ZEE du banc French, du banc du Milieu et du banc de l'Île de Sable, respectivement. En revanche, les lignes du PMZA du banc de Sainte-Anne et du détroit de Cabot sont situées respectivement au sud et au nord de la ZEE de Sydney Bight.

Le PMZA recueille une série de données hydrographiques associées à toutes les principales stations de pêche échantillonnées pendant le relevé de l'écosystème au chalut par navire de recherche du MPO. En moyenne, environ deux profils de conductivité, température et profondeur (CTD) sont recueillis chaque année dans les ZEE du banc French et de Sydney Bight, six dans la ZEE du banc du Milieu et sept dans la ZEE du banc de l'Île de Sable. Ceux-ci constituent une source de données environnementales pour les zones à l'intérieur et aux abords de chaque ZEE, tout en contribuant à une meilleure compréhension de l'écosystème marin à l'échelle du plateau.

Enfin, le MPO effectue divers relevés des mammifères marins et de la mégafaune. Ces relevés fournissent de l'information sur l'abondance et la répartition des baleines noires de l'Atlantique Nord dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, ainsi que sur d'autres espèces de la mégafaune marine qui pourraient être détectées. Ils sont effectués dans le golfe du Saint-Laurent, dans la baie de Fundy, sur le plateau néo-écossais et sur les plateaux de Terre-Neuve et du Labrador.

PLANTES MARINES

Dans la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy, les varechs se trouvent généralement à des profondeurs ne dépassant pas 30 mètres (Krumhansl *et al.* 2025). La zostère marine pousse à des profondeurs encore plus faibles, ne dépassant pas 10 mètres (O'Brien *et al.* 2022). La Direction des sciences du MPO ne s'attend pas à ce qu'il y ait d'habitat pour les plantes marines dans les ZEE, bien qu'il subsiste une faible possibilité qu'elles y soient présentes. Les cartes de répartition des plantes marines établies par la Direction des sciences du MPO se limitent à moins de 5 km de la côte et ne couvrent pas les zones extracôtières (comm. pers., K. Krumhansl, Ph. D., *Autorité de recherche sur les plantes marines*, MPO, 17 novembre 2025).

ESPECES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

Les [espèces aquatiques envahissantes](#) (EAE) sont des plantes, des animaux, des algues et des micro-organismes d'eau douce ou marins, introduits hors de leur aire de répartition naturelle ou passée. Il peut s'agir notamment d'espèces provenant d'autres régions du Canada ou d'autres pays. Les EAE peuvent avoir des effets négatifs importants sur le milieu marin, l'économie, la société et la santé humaine. De nombreuses EAE sont déjà établies dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, y compris sur le plateau néo-écossais et dans le golfe du Saint-Laurent. Les espèces d'EAE présentes dans la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy comprennent : le crabe vert (*Carcinus maenas*); l'ascidie jaune (*Ciona intestinalis*); le didemnum (*Didemnum vexillum*); et l'ascidie plissée (*Styela clava*) [MPO 2015b].

AUTRES ACTIVITES MARITIMES

L'est du plateau néo-écossais, au large de la Nouvelle-Écosse, fait l'objet de nombreuses autres activités humaines et abrite des infrastructures qui vont bien au-delà de celles liées à la pêche autochtone, à la pêche commerciale et aux relevés scientifiques menés par le MPO.

La zone du banc French est traversée par un câble de télécommunications en service (EXA Infrastructure Express, anciennement Hibernia Express) et une épave non

cartographiée située à une profondeur de 70,9 m (coordonnées à 44° 41,404' N, 61° 04,580' O). Il convient toutefois de mentionner que les câbles sous-marins qui traversent la zone du banc du Milieu sont inactifs. La région du banc de l'Île de Sable abrite un pipeline abandonné qui longe la côte jusqu'à Goldboro, en Nouvelle-Écosse. On trouve aussi une épave non cartographiée à une profondeur de 73,3 m (coordonnées à 44° 14,433' N, 60° 46,642' O). La région de Sydney Bight abrite deux câbles de télécommunications en service (c.-à-d. Persona/Eastlink et HDR1 Bell Canada, anciennement APOCS 1), une route interprovinciale de traversiers entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador, et une épave non cartographiée située à 51 m au point le moins profond (coordonnées à 46° 30,008' N, 059° 56,189' O). En plus de ces utilisations, des programmes scientifiques et de suivi autres que ceux du MPO peuvent également avoir lieu à l'intérieur ou à proximité des ZEE; par exemple, le *Ocean Tracking Network* (voir Bangley *et al.* 2020).

Tout développement d'énergie éolienne extracôtière dans les ZEE du banc French, du banc du Milieu, du banc de l'Île de Sable et de Sydney Bight doit tenir compte des autres caractéristiques ou activités humaines, en consultation avec les organismes de réglementation concernés. La présence de transport maritime, de pêches récréatives, de sites d'immersion en mer, d'épaves, de munitions non explosées (UXO), de pétrole extracôtière, de câbles sous-marins, d'activités militaires de défense, de relevés scientifiques ou de tourisme, entra autres, devrait être prise en considération.

ÉTUDE DE CAS PAR MARXAN : PLANIFICATION DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EXTRACÔTIÈRE

S'appuyant sur les analyses du MPO qui ont servi de base à la planification du réseau de conservation marine dans la zone de planification du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy, Nagel et ses collaborateurs (2024) ont utilisé le logiciel *Marxan avec Zones* pour évaluer les scénarios de planification marine qui tenaient compte du développement éventuel de l'énergie éolienne extracôtière dans le contexte des caractéristiques marines et des utilisations humaines existantes. Les résultats de l'étude ont servi à éclairer l'évaluation régionale du développement de l'énergie éolienne extracôtière en Nouvelle-Écosse (*Comité chargé de l'évaluation régionale de l'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière en Nouvelle-Écosse* 2025). [Marxan avec Zones](#) est un outil de planification avancé qui utilise des données géospatiales pour optimiser les utilisations terrestres ou marines en intégrant différentes zones qui correspondent à différents objectifs et contraintes de planification.

Les objectifs de Nagel et ses collaborateurs (2024) consistaient à explorer les capacités de *Marxan avec Zones* pour la planification marine, ainsi qu'à déterminer les zones à faible risque de conflit pour le développement de l'énergie éolienne extracôtière dans la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy, en évitant les caractéristiques écologiques connues, les aires de conservation et d'autres utilisations océaniques. Au total, ils ont intégré 108 ensembles de données géospatiales différents à l'analyse, notamment les suivants : 1) des ensembles de données écologiques comme celles des ZIEB, des ZBI et des espèces en péril; 2) des ensembles de données sur les aires protégées existantes et proposées, comme les ZPM, les refuges marins et d'autres sites prioritaires du réseau de conservation marine; 3) des ensembles de données sur l'utilisation humaine, comme les données sur la pêche commerciale et la circulation des navires; 4) des ensembles de données qui représentaient le caractère adéquat du site pour l'énergie éolienne extracôtière, comme la géologie superficielle et la profondeur de l'eau.

Dans le cadre de différents objectifs et contraintes de planification, 18 scénarios ont été élaborés, chacun comprenant 100 exécutions de *Marxan*, qui ont servi à élaborer des solutions cumulées pour deux zones optimisées : 1) une zone de vent; et 2) une zone d'utilisation existante (c.-à-d. écologique, autre utilisation humaine ou les deux). Les résultats indiquaient la fréquence à laquelle des zones avaient été sélectionnées parmi les 100 exécutions pour répondre aux objectifs d'un scénario. L'objectif principal de la zone de vent était de sélectionner des zones qui pourraient convenir à la mise en valeur de l'énergie éolienne extracôtière et qui éviteraient le chevauchement avec les zones d'utilisation existantes. En revanche, l'objectif principal de la zone d'utilisation existante était de sélectionner des zones ayant une forte densité d'utilisations existantes, y compris les aires écologiques ou les aires d'utilisation humaine existantes (p. ex. pêches commerciales, corridors/routes de circulation maritime des navires, etc.).

L'un des scénarios étudiés – voir le scénario C1.1 dans Nagel *et al.* (2024) – ne prenait en compte que les eaux peu profondes de la zone de vent (moins de 70 m), afin de déterminer les zones présentant moins de conflits et susceptibles d'offrir un potentiel de développement de l'énergie éolienne extracôtière à base fixe. Dans ce scénario, la zone de vent ne chevauchait pas la zone d'utilisation existante (qui couvrait 90 % de chaque caractéristique écologique et de chaque zone d'activité humaine, tout en évitant les aires de conservation désignées) [figure 10]. Lorsque les résultats ont été comparés à la ZEE du banc du Milieu, la fréquence de sélection de la zone de vent était plus élevée dans la partie centrale de la ZEE, mais elle excluait ses parties nord-ouest et sud-est, avec les fréquences de sélection les plus élevées pour les utilisations existantes situées autour de ses rebords. Pour la ZEE du banc de l'Île de Sable, la sélection de la zone de vent était la plus élevée dans les zones les moins profondes de la partie nord de la ZEE, mais elle excluait toute fréquence de sélection dans sa partie sud-ouest en raison de son chevauchement avec le refuge marin du banc d'Émeraude et du banc Western (étant donné que les aires de conservation désignées ont été définies comme des zones d'exclusion dans le scénario que la zone de vent ne pourrait pas occuper). Pour la ZEE de Sydney Bight, la fréquence de sélection de la zone de vent était la plus élevée dans la partie centrale peu profonde de la ZEE, tandis que la zone d'utilisation existante affichait les fréquences de sélection les plus élevées dans les régions qui chevauchaient les routes de traversiers et la partie sud de la ZEE. La fréquence de sélection actuelle de la zone d'utilisation était la plus élevée dans la partie sud-ouest et les rebords de la ZEE de Sydney Bight. La zone de vent ne chevauchait pas la ZEE du banc French dans ce scénario, car la profondeur de l'eau dépassait 70 m.

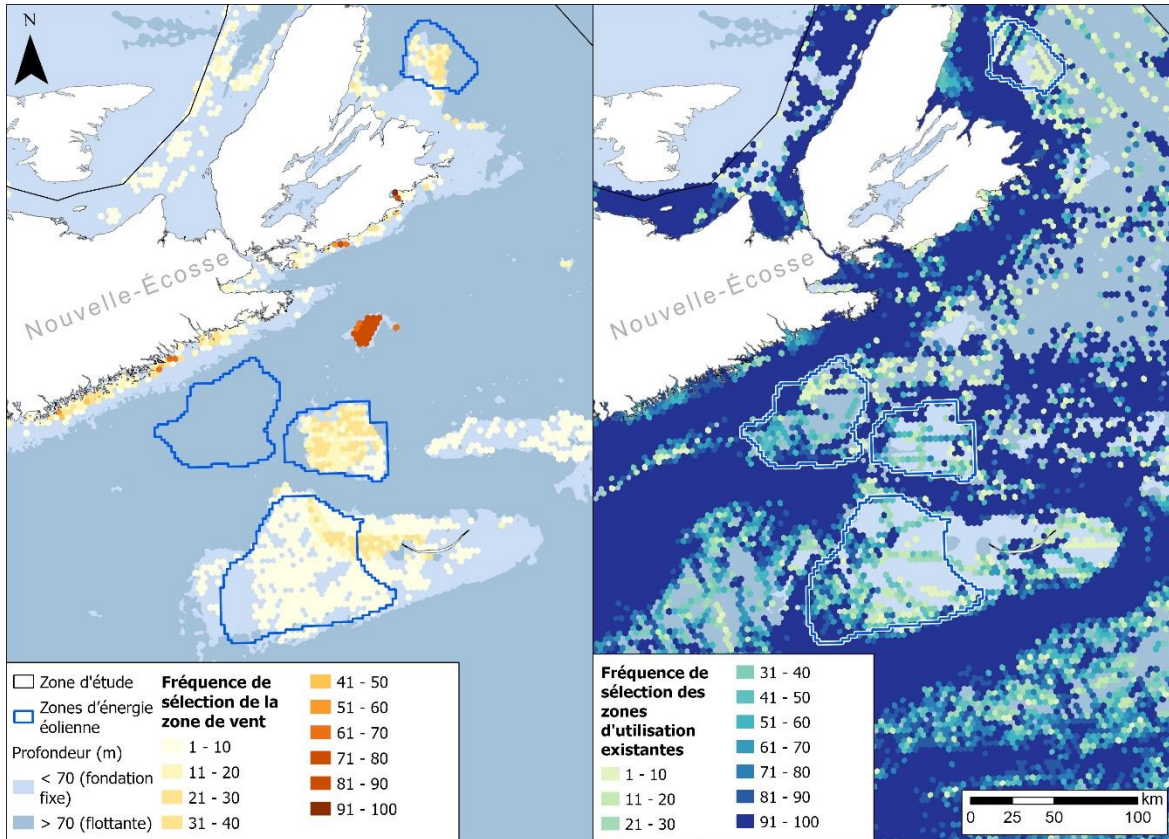


Figure 10. Les résultats de la fréquence de sélection des solutions cumulées sont fondés sur 100 exécutions de *Marxan* pour le scénario C1.1, qui décrit la zone de vent (panneau de gauche) et la zone d'utilisation existante (panneau de droite). Dans la zone de vent, les fréquences de sélection plus élevées sont indiquées par des couleurs rouge plus foncé, qui représentent les zones de faible conflit pour l'énergie éolienne extracôtière avec les utilisations existantes. Dans la zone d'utilisation existante, les fréquences de sélection plus élevées sont indiquées par des couleurs bleu plus foncé, qui représentent les zones où l'utilisation actuelle est plus élevée. Voir le nom des ZEE à la figure 1. Figure adaptée de Nagel *et al.* (2024).

Un deuxième scénario étudié – voir le scénario C1.2 dans Nagel *et al.* (2024) – comportait des objectifs de planification similaires à ceux du scénario C1.1, mais ne limitait pas la zone de vent en fonction de la profondeur, afin de déterminer les zones pouvant convenir autant au développement de l'énergie éolienne extracôtière à base fixe qu'à base flottante (figure 11). En général, les fréquences de sélection des zones de vent étaient plus faibles dans toutes les ZEE en raison d'autres considérations d'adéquation (p. ex. la distance par rapport au rivage) qui ont eu une plus grande influence sur les fréquences de sélection que dans le scénario C1.1. Dans ce scénario, la sélection de la zone d'utilisation existante présentait des modèles semblables à celle du scénario C1.1, car cette zone n'était pas limitée par la profondeur dans l'un ou l'autre des scénarios. Autour de la ZEE du banc French, les zones de vent ayant une fréquence de sélection plus élevée comprenaient les zones de banc les moins profondes dans la partie est de la ZEE, tandis que la zone d'utilisation existante la plus élevée se trouvait à l'angle nord-ouest et à la limite sud de la ZEE (figure 11). Pour les ZEE du banc du Milieu, du banc de l'Île de Sable et de Sydney Bight, il y a eu une sélection modérée de la zone de vent dans les parties moins profondes de chaque ZEE (figure 11).

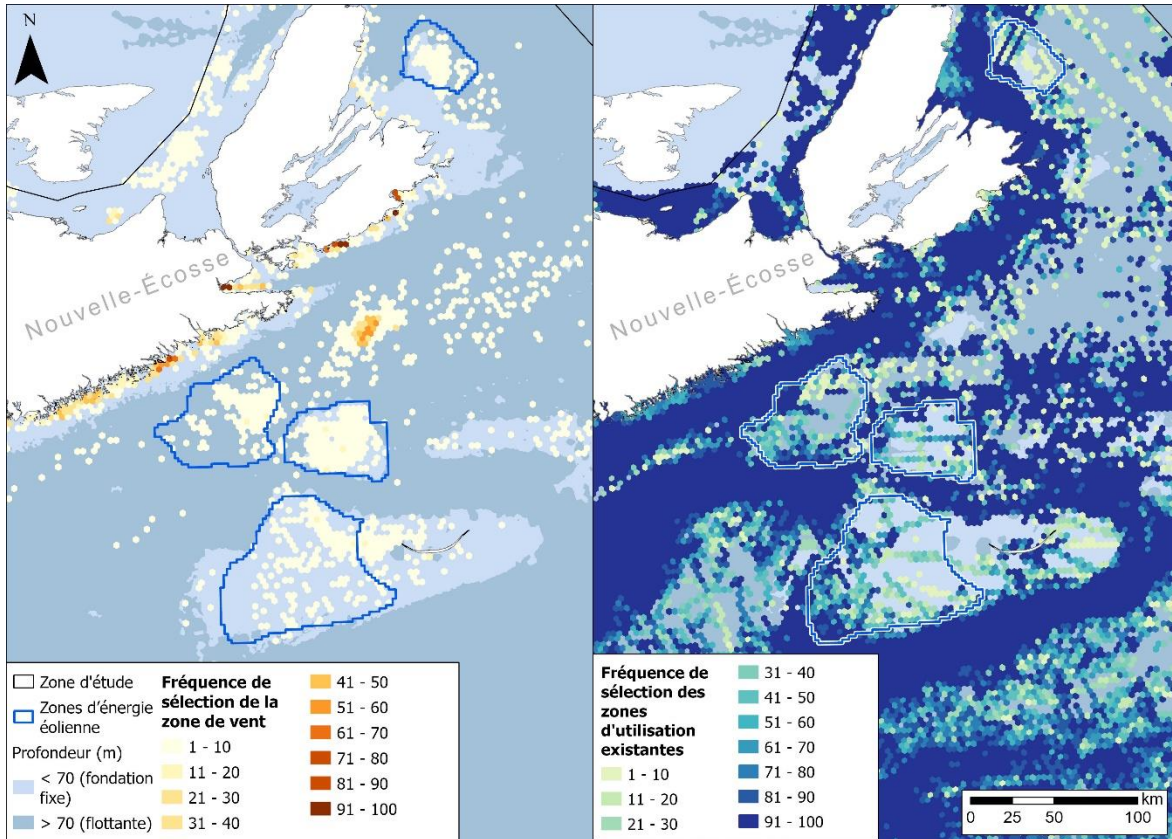


Figure 11. Les résultats de la fréquence de sélection des solutions cumulées sont fondés sur 100 exécutions de *Marxan* pour le scénario C1.2, qui décrit la zone de vent (panneau de gauche) et la zone d'utilisation existante (panneau de droite). Dans la zone de vent, les fréquences de sélection plus élevées sont indiquées par des couleurs rouge plus foncé, qui représentent les zones de faible conflit pour l'énergie éolienne extracôtière avec les utilisations existantes. Dans la zone d'utilisation existante, les fréquences de sélection plus élevées sont indiquées par des couleurs bleu plus foncé, qui représentent les zones où l'utilisation actuelle est plus élevée. Voir le nom des ZEE à la figure 1. Figure adaptée de Nagel *et al.* (2024).

Les résultats de Nagel et de ses collaborateurs (2024) ont généralement démontré que les ZEE du banc French, du banc du Milieu, du banc de l'Île de Sable et de Sydney Bight constituent effectivement des zones où le développement de l'énergie éolienne extracôtière semble présenter moins de conflits avec les utilisations existantes, en évitant une grande partie des zones présentant des caractéristiques écologiques marines importantes, des activités de pêche commerciale ou d'autres utilisations humaines. Ces résultats sont généralement conformes aux conclusions du présent rapport manuscrit, selon lesquelles les quatre ZEE semblent présenter un chevauchement limité avec une vaste gamme de zones d'importance écologique et biologique, la planification du réseau de conservation marine, les sites d'aires protégées et les pêches commerciales. Il n'en demeure pas moins que les ZEE peuvent encore chevaucher des caractéristiques marines, des espèces et des utilisations humaines importantes qui doivent être prises en compte dans le contexte de la mise en valeur de l'énergie éolienne extracôtière.

CONCLUSIONS

La désignation des ZEE du banc French, du banc du Milieu, du banc de l'Île de Sable et de Sydney Bight marque un pas en avant dans la planification et le développement de

l'énergie éolienne extracôtière au Canada. Les quatre zones sont les premières du genre au Canada, s'étendant sur une superficie totale de 12 549 km². Le présent rapport manuscrit fournit une description détaillée de l'écosystème marin et des utilisations humaines qui peuvent se produire à l'intérieur ou à proximité de chaque ZEE, en s'appuyant principalement sur la littérature publiée par le MPO et les fonds de données du Ministère.

Les ZEE se trouvent au large de la Nouvelle-Écosse, dans un écosystème marin dynamique et relativement bien étudié de l'est du plateau néo-écossais. Ce dernier se caractérise par des processus océanographiques complexes, une géologie superficielle diversifiée et des changements écosystémiques notables qui comprennent des tendances au réchauffement, des vagues de chaleur marine et des modifications de la structure trophique. Les ZEE elles-mêmes présentent un chevauchement limité avec les ZIEB, les ZBI et les sites existants et futurs du réseau de conservation marine, bien que bon nombre de ces caractéristiques et sites soient situés à proximité des ZEE.

Elles recoupent effectivement des habitats fréquentés par de nombreuses espèces en péril ou en déclin, notamment diverses espèces diadromes, démersales, de requins, de tortues marines et de mammifères marins. Elles soutiennent également un éventail d'espèces de poissons et de pêches qui chevauchant directement chacune des ZEE décrites plus en détail dans le rapport. Enfin, les programmes de relevés et de surveillance scientifiques du MPO, y compris le relevé estival de l'écosystème au chalut par navire de recherche du MPO, le PMZA et les relevés de la mégafaune, recueillent régulièrement des données à l'intérieur et aux abords des ZEE. Les données de ces relevés scientifiques sont utilisées pour éclairer l'évaluation des stocks halieutiques, la surveillance de l'écosystème et d'autres décisions réglementaires.

Une étude de cas de *Marxan avec Zones* menée par le MPO a démontré que les ZEE semblent correspondre aux zones moins conflictuelles en ce qui concerne le potentiel de développement de l'énergie éolienne extracôtière, tout en évitant les zones existantes à forte utilisation qui contiennent des caractéristiques écologiques marines importantes, des espèces de poissons ayant une valeur commerciale, ou d'autres utilisations humaines, lorsqu'un large éventail de renseignements est pris en compte. Cependant, les ZEE peuvent encore chevaucher d'importantes caractéristiques marines distinctes, des espèces et des utilisations humaines.

La description qui figure dans le présent rapport vise à permettre au MPO d'informer les décideurs en matière de réglementation, les représentants de l'industrie et les membres du public sur les principales caractéristiques des écosystèmes marins, les zones importantes et protégées, les espèces en péril et en déclin, les poissons et les pêches, les relevés de recherche scientifique, ainsi que sur les autres utilisations humaines susceptibles d'avoir lieu à l'intérieur et aux abords de chacune des ZEE. Elle n'évalue pas les sites des ZEE pour leur adéquation à l'énergie éolienne extracôtière ni les risques que présente le développement de ce type d'énergie pour l'écosystème marin, les espèces marines ou les utilisations humaines dans chaque zone. À ce titre, elle pourrait éclairer la portée des futures évaluations des risques, mais des détails et des analyses supplémentaires sur les composantes de l'écosystème marin, les espèces et les utilisations humaines seraient nécessaires pour éclairer les évaluations propres au projet.

REMERCIEMENTS

Le contenu du présent rapport manuscrit est constitué d'extraits tirés de nombreuses publications existantes du MPO, ainsi que de contributions provenant d'un large éventail de secteurs ministériels au sein de la région des Maritimes du MPO. Les auteurs

souhaitent remercier les nombreux spécialistes du MPO qui ont examiné le contenu des versions antérieures du rapport manuscrit. Enfin, les auteurs remercient sincèrement les pairs évaluateurs du MPO dont les commentaires ont permis de combler d'importantes lacunes en matière d'information et d'améliorer la précision du rapport manuscrit final.

RÉFÉRENCES

Cette liste de référence ne comprend que les citations indiquées dans le texte principal, à l'exclusion des documents mentionnés et accessibles par lien hypertexte dans les annexes A et B ci-dessous.

- Allard, K., Hanson, A., et Mahoney, M. 2014. [Sommaire : zones d'habitat marin importantes pour les oiseaux migrateurs dans l'est du Canada](#). Série de rapp tech numéro 530, Service canadien de la faune, Sackville (Nouveau-Brunswick)
- Aegir Insights. 2023. [Value Mapping of Nova Scotia's Offshore Wind Resources](#). Prepared by NetZero Atlantic. 31p.
- Allegue, H., Bordeleau, X., Winton, M.V, Skomal, G.B, Joyce, W., Barajas, W.L., Trudel, M., and Bowlby, H.D. 2025. [Systematic Assessment of the Increasing Presence of White Sharks in Atlantic Canadian Waters](#). Mar. Ecol. Prog. Ser. 761:145-161.
- Bangley, C.W., Whoriskey, F.G., Young, J.M., and Ogburn, M.B. 2020. [Networked Animal Telemetry in the Northwest Atlantic and Caribbean Waters](#). Mar. Coast. Fish. 12:339–347.
- Beazley, L., Kenchington, E., and Lirette, C. 2017. [Species Distribution Modelling and Kernel Density Analysis of Benthic Ecologically and Biologically Significant Areas \(EBSAs\) and Other Benthic Fauna in the Maritimes Region](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3204: vi + 159p.
- Bernier, R.Y., Jamieson, R.E., Kelly, N.E., Lafleur, C., et Moore, A.M. (éds.) 2023. [Rapport de synthèse sur l'état de l'océan Atlantique](#). Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 3544, v + 248 p.
- Bowlby, H.D., Gibson, A.J.F., et Levy, A. 2013. [Évaluation du potentiel de rétablissement du saumon de l'Atlantique des hautes terres du Sud : Situation, abondance passée et actuelle, cycle biologique et tendances](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2013/005. v + 77 p.
- Bowlby, H.D., Coates, P.J., Joyce, W.N., et Simpson, M.R. 2022a. [Évaluation du potentiel de rétablissement du requin-taube bleu \(*Isurus oxyrinchus*\) – Unité désignable de l'Atlantique Nord](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2022/025. v + 80 p.
- Bowlby, H.D., Joyce, W.N., Winton, M.V., Coates, P.J., and Skomal, G.B. 2022b. [Conservation implications of white shark \(*Carcharodon carcharias*\) behaviour at the northern extent of their range in the Northwest Atlantic](#). Can J. Fish. Aquat. Sci 79(11):19pp.
- Bowlby, H.D., McMahon, M., Li, L., den Heyer, C.E. et Harper, D. 2024. [Estimation des prises accessoires d'espèces non ciblées dans le cadre de la pêche commerciale du flétan de l'Atlantique dans la région des Maritimes](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2024/003. iv + 85 p.

- Brazner, J.C., and McMillan, J. 2008. [Loggerhead turtle \(*Caretta caretta*\) bycatch in Canadian pelagic longline fisheries: Relative importance in the western North Atlantic and opportunities for mitigation](#). Fish. Res. 91:310–324.
- Breed, G.A, Don Bowen, W.D. and Leonard, M. L. 2013. [Behavioral signature of intraspecific competition and density dependence in colony-breeding marine predators](#). Ecol Evol. 3(11):2045-7758.
- Brennan, C.E., Maps, F., Gentleman, W.C., Lavoie, D., Chassé, J., Plourde, S., and Johnson, C. 2021. [Ocean circulation changes drive shifts in Calanus abundance in North Atlantic right whale foraging habitat: A model comparison of cool and warm year scenarios](#). 197:102629.
- Brickman, D., Alexander, M.A., Pershing, A., Scott, J.D., and Wang, Z. 2021. [Projections of physical conditions in the Gulf of Maine in 2050](#). Elem. Sci. Anth. 9(1): 00055.
- Bundy, A., Will, E., Serdynska, A., Cook, A., and Ward-Paige, C.A. 2017. [Defining and mapping functional groups for fishes and invertebrates in the Scotian Shelf Bioregion](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3186: iv + 49 p.
- Butler, S., Ibarra D., and Coffen-Smout, S. 2019. [Maritimes Region Longline and Trap Fisheries Footprint Mapping for Marine Spatial Planning and Risk Assessment](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3293: v + 30 p.
- Campana, S.E. 2016. [Transboundary movements, unmonitored fishing mortality, and ineffective international fisheries management pose risks for pelagic sharks in the Northwest Atlantic](#). Can J. Fish. Aquat. Sci 79 73(10):9pp.
- Campana, S.E., Gibson, A.J.F., Fowler, M., Dorey, A., et Joyce, W. 2013. [Dynamique des populations de la maraîche de l'Atlantique Nord-Ouest \(*Lamna nasus*\), avec une évaluation de la situation et des prévisions de rétablissement](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2012/096: iv + 84 p.
- Caldeira, K., Berner, R., Sundquist, E.T., Pearson, P.N., and Palmer P.R. 1999. [Seawater pH and atmospheric carbon dioxide – technical comments](#). Science 286: 2043a.
- Caldeira, K. and Wickett, M.E. 2003. [Anthropogenic carbon and ocean pH](#). Nature 425: 365.
- Campana, S.E., Fowler, M., Houlihan, D., Joyce, W., Showell, M., Simpson, M., Miri, C., et Eagles, M. 2015. [Évaluation du potentiel de rétablissement de la maraîche \(*Lamna nasus*\) au Canada atlantique](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2015/041. iv + 45 p.
- Casault, B., Beazley, L., Johnson, C., Devred, E., and Head, E. 2024. [Chemical and Biological Oceanographic Conditions on the Scotian Shelf and in the Eastern Gulf of Maine during 2022](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3589 : vi + 72 p
- CDB (Convention sur la diversité biologique). 2008. [Décision adoptée par la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique à sa neuvième réunion](#). IX^e réunion. Biodiversité marine et côtière. 3 p.

- Chassé, J. 2001. [Physical oceanography in the southern Gulf of St. Lawrence and Sydney Bight areas of coastal Cape Breton](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2001/113. v + 21 p.
- CICTA (Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique). 2020a. [Rapport de la réunion d'évaluation du stock de requin-taube commun de 2020](#). Collect. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 77(6):88 p.
- CICTA. 2020b. [Rapport de la réunion de mise à jour de l'évaluation du stock de requin-taube bleu de 2019](#). Collect. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 76(10): 1-77.
- CICTA. 2020c. [Évaluation du stock d'espadon de l'Atlantique de l'ICCAT. Réunion d'évaluation des stocks ALT-SWO \(en ligne, 2022\)](#). 1117 p.
- CICTA. 2025. [ICCAT – Rapport du comité permanent \(SCRS\) : \(hybride/Madrid \(Espagne\) – 29 septembre – 3 octobre 2025\)](#). 2025 SCRS : 352 p.
- Colburn, L., L., Jepson, M., Weng, C., Seara, T., Weiss, J., and Hare, J.A. 2016. [Indicators of climate change and social vulnerability in fishing dependent communities along the Eastern and Gulf Coasts of the United States](#). Mar. Pol. 216:323–333.
- Comité chargé de l'évaluation régionale de l'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière en Nouvelle-Écosse [Daborn, G., Parsons, S., Whitman, L., Wilkie, A., Wooder, J.]. 2025. [Évaluation régionale de l'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière en Nouvelle-Écosse : Rapport final](#). Préparé par : le Comité d'évaluation régional établi par le ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique. 598 p.
- Cook, A. M., Denton, C., Zisserson, B. and Element, G. 2024. [Maritimes Region American Lobster: Fisheries Spatial Distribution](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3602: iv + 121 p.
- COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada). 2012. [Bar rayé \(*Morone saxatilis*\) : évaluation et rapport de situation du COSEPAC 2012](#). Consulté en ligne le 22 juillet 2025.
- Curran, K. and Azetsu-Scott, K. 2012. [Ocean Acidification: State of the Scotian Shelf Report](#). Préparé par Pêches et Océans Canada pour le Comité consultatif de l'information sur les zones côtières de l'Atlantique (CCIZCA). ISBN: 978-0-9881186-0-7. 28 p.
- Czich, A.N., Stanley, R.R.E., Avery, T.S., den Heyer, C.E., and Shackell, N.L. 2023. [Recent and Projected Climate Change–Induced Expansion of Atlantic Halibut in the Northwest Atlantic](#). FACETS 8 (January):1–14.
- Dadswell, M.J., Wehrell, S.A., Spares, A.D., Mclean, M.F., Beardsall, J.W., Logan-Chesney, L.M., Nau, G.S., Ceapa, C., Redden, A.M., and Stokesbury, M.J.W. 2016. [The annual marine feeding aggregation of Atlantic sturgeon *Acipenser oxyrinchus* in the inner Bay of Fundy: population characteristics and movement](#). J. Fish Biol. 89(4):2107-2132.
- Delarue, J.-Y., Moors-Murphy, H., Kowarski, K.A., Davis G.E., Urazghildiiev, I.R., and Martin, S.B. 2022. [Acoustic occurrence of baleen whales, particularly blue, fin, and humpback whales, off eastern Canada, 2015–2017](#). Endang. Species Res. 47:265–289.

- Dufresne, C., Lavoie, D., Robertson, M., April, J., Burke, C., Carr, J. Chassé, J., Cyr, F., Daniels, J., Denny, L., Denny, S., Han, G., Jonsen, I., Sheehan, T.F., Strøm, J.F., Trudel M., and Whoriskey, F. 2025. [The Labrador Current cold front shaping the Atlantic salmon homing migration routes from the waters off Southern Greenland to eastern North America](#). Prog. In Oceanog. 233:15pp.
- Feyrer, L.J., Stanistreet, J.E., Gomez, C., Adams, M., Lawson, J.W., Ferguson, S.H., Heaslip, S.G., Lefort, J., Davidson, E., Hussey, N.E., Whitehead, H., and Moors-Murph, H. 2023. [Identifying important habitat for northern bottlenose and Sowerby's beaked whales in the western North Atlantic](#). Aquatic Conserv.: Mar. Freshw. Ecosyst. 2024(34):e4064, 19pp.
- Flaherty, M., Reid, G., Lewis-McCrea, L., and Wilson, T. 2025. [Seafood dependent livelihoods and climate change: Insights from the lobster fishery in Nova Scotia](#). Mar. Pol. 178:8p.
- Frank, K.T., Petrie, B., Choi, J.S., and Leggett, W.C. 2005. [Trophic Cascades in a Formerly Cod-Dominated Ecosystem](#). Science 308:1621-1623.
- Galbraith, P.S., Chassé, J., Shaw, J.-L., Dumas, J. and Bourassa, M.-N. 2024a. [Physical Oceanographic Conditions in the Gulf of St. Lawrence during 2023](#). Can. Tech. Rep. Hydrogr. Ocean Sci. 378 : v + 91 p.
- Galbraith, P.S., Blais, M., Lizotte, M., Cyr, F., Bélanger, D., Casault, B., Clay, S., Layton, C., Starr, M., Chassé, J., Azetsu-Scott, K., Coyne, J., Devred, E., Gabriel, C.-E., Johnson, C.L., Maillet, G., Pepin, P., Plourde, S., Ringuette, M., and Shaw, J.-L. 2024b. [Oceanographic conditions in the Atlantic zone in 2023](#). Can. Tech. Rep. Hydrogr. Ocean Sci. 379: v + 38 p.
- GEBCO (General Bathymetric Charts of the Ocean). 2019. [Gridded Bathymetry Data](#). Consulté le 14 octobre 2025.
- Gomez, C., Konrad, C.M., Vanderlaan, A., Moors-Murphy, H.B., Marotte, E., Lawson, J., Kouwenberg, A-L., Fuentes-Yaco, C., Buren, A. 2020. [Identifying priority areas to enhance monitoring of cetaceans in the Northwest Atlantic Ocean](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3370: vi + 103 p.
- Government of Nova Scotia. 2025. [Designated Offshore Wind Energy Areas](#). Nova Scotia website (consulté le 19 septembre 2025). 5pp.
- Gromack, A. et Allard, K. 2013. [Éléments à prendre en compte dans le cadre de la planification du réseau d'aires marines protégées sur la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse axée sur l'identification des zones d'importance écologique et biologique](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2013/066. v + 32 p.
- Hannah, C.G., Shore, J.A., Loder, J.W., and Naimie, C.E. 2001. [Seasonal circulation on the Western and Central Scotian Shelf](#). J. Phys. Oceanogr. 31: 591-615.
- Hastings, K., M. King, and K. Allard. 2014. [Ecologically and biologically significant areas in the Atlantic coastal region of Nova Scotia](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3107: xii + 174p.
- Hebert, D., Layton, C., Brickman, D., and Galbraith, P.S. 2024. [Physical Oceanographic Conditions on the Scotian Shelf and in the Gulf of Maine during 2023](#). Can. Tech. Rep. Hydrogr. Ocean Sci. 380: vi + 71 p.

- Horsman, T., and Shackell, N. 2009. [Atlas of important habitat for key fish species of the Scotian Shelf, Canada](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 2835: vii + 82 pp.
- Horsman, T.L., Serdysnska, A., Zwanenburg, K.C.T., and Shackell, N.L. 2011. [Report on the Marine Protected Area Network Analysis in the Maritimes Region, Canada](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 2835: vii + 82 pp.
- IPCC (International Panel on Climate Change). 2007. [Changes in atmospheric constituents and in radiative forcing](#). In: S Solomon, D Qin, M Manning, Z Chen, M Marquis, KB Avery, M Tignor and HL Miller (eds), Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge and New York: Cambridge University. pp. 386–432.
- James, N.P. and Stanley, D.J. 1968. [Sable Island Bank off Nova Scotia: sediment dispersal and recent history](#). AAPG Bulletin. 52(11): 2226-2230.
- James, M.C., Martin, K., and Dutton, P.H. 2004. [Hybridization between a green turtle, *Chelonia mydas*, and loggerhead turtle, *Caretta caretta*, and the first record of a green turtle in Atlantic Canada](#). Can. Field Nat. 118: 579–582.
- James M.C., Sherrill-Mix S.A., Martin K., Myers, R.A. 2006. [Canadian waters provide critical foraging habitat for leatherback sea turtles](#). Biol Conser. 133:347–357.
- James, M.C., Sherrill-Mix, S.A., and Myers, R.A. 2007. [Population characteristics and seasonal migrations of leatherback sea turtles at high latitudes](#). Mar. Ecol. Prog. Ser. 337: 245–254.
- James M.C., Hall, K.E., Bond, E.P., Sherrill-Mix, S., and Plot, V. 2024. [Post-release survival of loggerhead sea turtles \(*Caretta caretta*\) incidentally hooked in a North Atlantic pelagic longline fishery](#). Front. Mar. Sci. 11:1392582.
- Johnson, S., Hubley, B., Cox, S.P., den Heyer, C.E., et Li, L. 2024. [Évaluation du cadre pour le flétan de l'Atlantique sur le plateau néo-écossais et dans le sud des Grands Bancs \(divisions 3NOPs4VWX5Zc de l'OPANO\)](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2024/013. iv + 62 p.
- Kenchington, E., Lirette, C., Cogswell, A., Archambault, D., Archambault, P., Benoit, H., Bernier, D., Brodie, B., Fuller, S., Gilkinson, K., Lévesque, M., Power, D., Siferd, T., Treble, M., et Wareham, V. 2010. [Délimitation des concentrations de corail et d'éponge dans les régions biogéographiques de la côte est du Canada au moyen de l'analyse spatiale](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2010/041. vi + 202 p.
- Kenchington, E., L. Beazley, C. Lirette, F.J. Murillo, J. Guijarro, V. Wareham, K. Gilkinson, M. Koen Alonso, H. Benoît, H. Bourdages, B. Sainte-Marie, M. Treble, et T. Siferd. 2016. [Délimitation des zones benthiques importantes de coraux et d'éponges dans l'est du Canada à l'aide des analyses des noyaux de densité et des modèles de répartition des espèces](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2016/093. vi + 178 p.
- Kilpatrick, R.J., Wakim, C., and Caesar, G. 2025. [Preliminary Considerations Analysis of Offshore Wind Energy in Atlantic Canada](#). Publié par : Ressources naturelles Canada, Canmet Energy. 71p.

- King, M., Shackell, N., Greenlaw, M., Allard, K., Moors, H., et Fenton, D. 2013. [Planification du réseau d'aires marines protégées dans la biorégion du plateau néo-écossais : considérations liées aux données en haute mer](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2013/064. vi + 24 p.
- King, M., Fenton, D., Aker, J. et Serdynska, A. 2016. [Zones d'importance écologique et biologique au large des côtes de la biorégion du plateau néo-écossais](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2016/007. viii + 92 p.
- King, M., Koropatnick, T., Gerhartz Abraham, A., Pardy, G., Serdynska, A., Will, E., Breeze, H., Bundy, A., Edmondson, E., et Allard, K. 2021. [Stratégies de conception d'un réseau d'aires marines protégées dans la biorégion du plateau néo-écossais](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2019/067. vi + 145 p.
- Krumhansl, K.A., Lee, K.C., Ma, Y., Wu, Y., Baker, T.H.A., Wong, M.C., Azetsu-Scott, K., Gentleman, W.C. 2025. [Pathways of blue carbon export from kelp and seagrass beds along the Atlantic coast of Nova Scotia](#). Sci. Adv. 11(26): 17 p.
- Layton, C., Brickman, D., Greenan, B., Galbraith, P.S., and Shaw, J.-L. 2025. [Physical Oceanographic Conditions on the Scotian Shelf and in the Gulf of Maine during 2024](#). Can. Tech. Rep. Hydrogr. Ocean Sci. 403: vi + 82 p.
- Lidgard D., Dispas A., Mosnier A., Varkey P., Kehler, D. and den Heyer, C. 2023. [Distribution and counts of harbour \(*Phoca vitulina*\) and grey seals \(*Halichoerus grypus*\) on the Atlantic coast of Nova Scotia and Bay of Fundy from aerial and land surveys, 2019-2021](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3569 : vi + 88 p.
- MacDonald, D., Emery, P., Themelis, D., Smedbol, R.K., Harris, L.E., and McCurdy, Q. 2017. [Marine mammal and pelagic animal sightings \(Whalesightings\) database: a users guide](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3244: v + 44 p.
- Macklin, G.F., Moors-Murphy, H.B., Stanistreet, J.E., Wingfield, J.E. 2025. [Cetacean Monitoring and Occurrence in St. Anns Bank Marine Protected Area](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3673: vi + 41 p.
- McAlpine, D.F., James, M.C., Lien, J., and Orchard, S.A. 2007. [Status and conservation of marine turtles in Canadian waters](#). In Ecology, Conservation, and Status of Reptiles in Canada. Herpetological Conservation 2. Edited by C.N.L. Seburn, and C.A. Bishop. Canadian Amphibian and Reptile Conservation Network, Ottawa. 85–112.
- MPO (Ministère de Pêches et Océans). 2004. [Identification des zones d'importance écologique et biologique](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rapp. sur l'état des écosystèmes 2004/006.
- MPO. 2007. [Document d'orientation pour l'identification des priorités en matière de conservation et la formulation d'objectifs de conservation pour les zones étendues de gestion des océans](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2007/010.
- MPO. 2012. [Planification du réseau d'aires marines protégées dans la biorégion du plateau néo-écossais : objectifs, données et méthodes](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2012/064.
- MPO. 2015a. [Évaluation du potentiel de rétablissement de la maraîche \(*Lamna nasus*\) au Canada atlantique](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2015/048

- MPO. 2015b. [Protocole d'évaluation préalable des risques pour les espèces aquatiques marines non indigènes](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2015/044.
- MPO. 2017a. [Délimitation des zones importantes de communautés dominées par les coraux et les éponges d'eau froide dans les eaux marines du Canada atlantique et de l'est de l'Arctique et chevauchement avec les activités de pêche](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2017/007.
- MPO. 2017b. [Évaluation des menaces pour la tortue caouanne \(*Caretta caretta*\), population du nord-ouest de l'Atlantique](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des Sci. 2017/014.
- MPO. 2017c. [Évaluation de l'étendue des dommages admissibles pour le grand requin blanc \(*Carcharodon carcharias*\) dans le Canada atlantique](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO Rép. des Sci. 2017/025.
- MPO. 2018. [Stratégies pour la conception d'un réseau d'aires marines protégées dans la biorégion du plateau néo-écossais](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2018/006.
- MPO. 2020. [Utiliser des données de repérage par satellite pour délimiter l'habitat important de la tortue luth dans les eaux canadiennes de l'Atlantique : mise à jour de 2019](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des Sci. 2020/041.
- MPO. 2022a. [Les océans du Canada maintenant : Écosystèmes de l'Atlantique, 2022](#). Publié par Pêches et Océans Canada, Cat. n° Fs23-549/4-2022F-PDF, ISBN 978-0-660-48884-4. 50 p.
- MPO. 2022b. [Évaluation des stocks de phoque gris de l'Atlantique Nord-Ouest \(*Halichoerus grypus*\) au Canada en 2021](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2022/018.
- MPO. 2024a. [Plan de gestion des refuges marins dans la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy première et deuxième partie](#). Publié par Pêches et Océans Canada - Planification et conservation marines, Numéro de catalogue Fs23-752/2024F-PDF, ISBN 978-0-660-73641-9. 129 p.
- MPO. 2024b. [Plan de rétablissement – Maquereau de l'Atlantique \(*Scomber scombrus* L.\) : Sous-zones 3 et 4 de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest](#). Consulté le 14 octobre 2025.
- MPO. 2025a. [Avis scientifique à l'appui de l'élaboration d'un cadre de précaution visant l'anguille d'Amérique dans les eaux canadiennes](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2025/046.
- MPO. 2025b. [Tendances tirées des relevés d'été par navire de recherche sur l'écosystème réalisés par la région des Maritimes sur le plateau néo écossais et dans la baie de Fundy pour 2024](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2025/017.
- MPO. 2025c. [Mise à jour de l'état du stock de flétan atlantique \(*Hippoglossus hippoglossus*\) du plateau néo-écossais et du sud du Grand Banc dans les divisions 3NOPs4VWX5Zc de l'OPANO](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2025/008.

- Murillo, F.J., Weigel, B., Clark, D., and Kenchington, E. 2024. [Hierarchical modelling of epibenthic communities on the Scotian Shelf and Gulf of Maine \(Atlantic Canada\) in support of conservation planning](#). Can. J. Fish. Aquat. Sci. 81(12):1752-1772.
- Murillo, F.J., Stanley, R., Beazley, L., Harbin, J., Daigle, R., and Shackell, N. 2026 [In prep]. A review of monitoring platforms, indicators and reporting framework for Western and Emerald Banks Marine Refuge. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2026/nnn. iv + xx p. Publication à venir sur le [site Web du SCAS du MPO](#) lorsqu'elle sera prête; la date de publication prévue est le printemps 2026.
- Nagel, E.J., Pardy, G., Gordon, K., et Long, M.-A. 2024. [Application de Marxan with Zones comme outil d'aide à la décision aux fins de la planification spatiale marine : une étude de cas sur la planification de l'énergie éolienne extracôtière en Nouvelle-Écosse](#). Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 3601, xi + 105 p.
- Nowak, B.V.R., Bowen, W.D., Whoriskey, K., Lidgard, D. C., Mills Flemming, J. E., and Iverson, S. J. 2020. [Foraging behaviour of a continental shelf marine predator, the grey seal \(*Halichoerus grypus*\), is associated with in situ, subsurface oceanographic conditions](#). Mov. Ecol. 8(41):14p.
- O'Brien, J.M., Wong, M.C., and Stanley, R.E. 2022. [Fine-scale ensemble species distribution modeling of eelgrass \(*Zostera marina*\) to inform nearshore conservation planning and habitat management](#). Front. Mar. Sci. 9: 988858.
- Pearson P. and Palmer M. 2000. [Atmospheric carbon dioxide concentrations over the past 60 million years](#). Nature 406: 695–699.
- Peltier, W.R. 2004. [Global glacial isostasy and the surface of the ice-age earth: The ICE-5G \(VM2\) model and GRACE](#). Annu. Rev. Earth Planet. Sci. 32: 111–149.
- Petrie, B., Drinkwater, K., Gregory, D., Pettipas, R., and A., Sandstrom. 1996. [Temperature and salinity atlas for the Scotian Shelf and the Gulf of Maine](#). Can. Tech. Rep. Hydrogr. Ocean Sci. 171: v + 398 pp.
- Philibert, G., Todd, B.J., Campbell, D.C., King, E.L., and Normandeau, A. 2022. [Updated surficial geology compilation of the Scotian Shelf bioregion, offshore Nova Scotia and New Brunswick](#). Geological Survey of Canada Open File 8911. 1p.
- Ratelle, S.M., Vanderlaan, A.S.M., Thompson, E.D., Sorochan, K.A., Pisano, O.M., et Labbé, A.C. 2025. [Habitats importants de la baleine noire de l'Atlantique Nord \(*Eubalaena glacialis*\) dans les eaux de l'est du Canada](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2025/059. v + 147 p.
- Ricard, D., Gomez, C., Emberley, J., Regnier-McKellar, C., and Martin, R. 2022. [Marine fish and invertebrate atlas: geographic distribution, population indices and environmental associations of marine species in the Scotian Shelf and Bay of Fundy derived from the annual Maritimes summer survey \(1970-2020\)](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3498: viii + 192 p.

- Roberts, J.J., Yack, T.M., and Halpin, P.N. 2023. [Marine mammal density models for the U.S. Navy Atlantic Fleet Training and Testing \(AFTT\) study area for the Phase IV Navy Marine Species Density Database \(NMSDD\). Document version 1.3](#). Report prepared for Naval Facilities Engineering Systems Command, Atlantic by the Duke University Marine Geospatial Ecology Lab, Durham, North Carolina.
- Roberts, J.J., Best B.D., Mannocci, L., Fujioka, E., Halpin, P.N., Palka, D.L., Garrison, L.P., Mullin, K.D., Cole, T.V.N., Kahn, C.B., McLellan, W.A., Pabst, D.A., Lockhart, G.G. 2016. [Habitat-based cetacean density models for the U.S. Atlantic and Gulf of Mexico](#). Sci. Rep. 6(22615):12pp.
- Robin, C.M.I., Craymer, M.R., Ferland, R., James, T.S., Lapelle, E., Piraszewski, M., and Zhao, Y. 2020. [NAD83v70VG: a new national crustal velocity model for Canada](#). *Geomatics Canada*, Open File, 62, 70. Natural Resources Canada.
- Rozalska, K. and Coffen-Smout, S. 2025. [Maritimes Region Fisheries Atlas: Catch Weight Landings Mapping \(2019-2023\) on a Hexagon Grid](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3683: vii + 80 p.
- Serdynska, A.R., Pardy, G.S., and King, M.C. 2021. [Offshore Ecological and Human Use Information considered in Marine Protected Area Network Design in the Scotian Shelf Bioregion](#). Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3382: xi + 100 p.
- Shan, S., Sheng, J., and Greenan, B.G. 2014. [Physical processes affecting circulation and hydrography in the Sable Gully of Nova Scotia](#). Deep-Sea Res. II. 104: 35-50.
- Shackell, N.L., and Frank, K.T. 2003. [Marine fish diversity on the Scotian Shelf, Canada](#). Aquatic Conserv: Mar. Freshw. Ecosyst. 13: 305–321.
- Walli, A., Teo, S.L.H., Boustany, A., Farwell, C.J., Williams, T. Dewar, H., Prince, E., and Block, B.A. 2009. [Seasonal Movements, Aggregations and Diving Behavior of Atlantic Bluefin Tuna \(Thunnus thynnus\) Revealed with Archival Tags](#). PloSone 4(7):18pp.
- Westhead, M., King, M., et Herbert, G. 2013. [Planification du réseau d'aires marines protégées dans la biorégion du plateau néo-écossais : renseignements généraux et objectifs de conservation](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2012/126. ii + 11 p.
- Zhai, L., Lu, Y., Wang, H., Garric, G. and Van Gennip, S. 2025. [Variations in marine heatwaves and cold spells in the Northwest Atlantic during 1993–2023](#). 9th edition of the Copernicus Ocean State Report (OSR9). DOI: 10.5194/sp-6-osr9-5-2025.

ANNEXE A : TABLEAUX D'INFORMATION

Tableau A1. Sites existants et proposés dans le plan du réseau de conservation marine pour le plateau néo-écossais et la baie de Fundy. Voir la figure 5 pour connaître l'emplacement des sites par rapport à chacune des quatre zones d'énergie éolienne (ZEE). Des renseignements supplémentaires sur le réseau de conservation marine se trouvent à la page Web suivante : [Plan du réseau de conservation marine pour la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy](#). ZIEB = zone d'importance écologique et biologique; ASR = (pêche à des fins) alimentaires, sociales et rituelles.

No	Nom	Description	Caractéristiques	Espèces	Utilisations
1	Extension du bassin d'Émeraude (Proposé)	L'extension du bassin d'Émeraude est un site de niveau 2 du réseau, d'une superficie de 254 km ² , immédiatement adjacent (à l'ouest) au refuge marin du bassin d'Émeraude existant.	L'extension du bassin d'émeraude vise à protéger des concentrations supplémentaires d'éponges siliceuses <i>Vazella pourtalesi</i> . Le bassin d'émeraude abrite en général des agrégations importantes de <i>Vazella pourtalesi</i> que l'on ne trouve pas dans d'autres régions où l'espèce est présente. Le site est également représentatif d'un habitat de plateau-bassin.	Les communautés dominées par des éponges modifient les courants de fond et créent un habitat. Les agrégations d'éponges siliceuses constituent un lien entre l'environnement benthique (couche du fond) et pélagique (couche supérieure), jouent un rôle important dans le traitement du carbone et de l'azote et agissent comme puits de silice. Les agrégations d'éponges offrent un important habitat structurel qui fournit des refuges et des aires de croissance à une variété d'espèces marines.	Les pêches actuelles comprennent les poissons de fond (engins fixes et mobiles), la myxine, le hareng (engins mobiles), le homard, le maquereau (engins mobiles), l'espadon et le thon. Il existe actuellement un moratoire sur la pêche de la morue franche et de l'aiglefin dans l'est du plateau néo-écossais. Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins alimentaires, sociales et rituelles (ASR). Le trafic maritime est modérément élevé en raison de la proximité du site avec le port d'Halifax.
2	Refuge marin du bassin d'Émeraude (Existant)	Le refuge marin du bassin d'Émeraude est un refuge marin existant, établi en 2017 en vertu de la <i>Loi sur les pêches</i> . Interdiction de tous les engins de pêche commerciale entrant en contact avec le fond. Sa superficie est de 259 km ² .	Les espèces d'importance régionale comprennent une concentration importante d'éponges siliceuses <i>Vazella pourtalesi</i> ; des agrégations de <i>Vazella pourtalesi</i> qui ne se trouvent pas dans d'autres régions où l'espèce est présente.	Les communautés dominées par des éponges modifient les courants de fond et créent un habitat. Les agrégations d'éponges siliceuses constituent un lien entre l'environnement benthique (couche du fond) et pélagique (couche supérieure), jouent un rôle important dans le traitement du carbone et de l'azote et agissent comme puits de silice. Les agrégations d'éponges offrent un important habitat structurel qui fournit des refuges et des aires de croissance à une variété d'espèces marines.	L'interdiction des engins de pêche entrant en contact avec le fond peut protéger non seulement les éponges, mais aussi une diversité d'autres espèces de poissons et d'invertébrés qui utilisent l'habitat structurel complexe que fournissent les éponges. Cette zone peut agir comme une zone de refuge naturelle et contribuer à l'augmentation de la productivité des espèces, et pourrait, à son tour, entraîner une augmentation de l'abondance dans la zone et les zones adjacentes.
3	Colonie de plumes de mer du plateau intérieur site de niveau 2 (Proposé)	La colonie de plumes de mer [pennatules] du plateau intérieur est un site de niveau 2 du réseau. Elle est située au nord-est du bassin d'Émeraude sur le plateau néo-écossais, à environ 90 km à l'est de Halifax, en Nouvelle-Écosse. Sa superficie est de 260 km ² .	Des concentrations importantes de pennatules, un habitat important pour la merluche blanche, une zone de grande diversité de poissons et d'invertébrés constituent un exemple représentatif d'un habitat de plateau.	Populations de poissons de fond en déclin, y compris la merluche blanche. Les pennatules aident à créer des habitats structurels complexes sur le fond marin, offrant un refuge et des aires de croissance à une variété d'espèces de poissons et d'invertébrés.	Les pêches comprennent les poissons de fond (engins fixes et mobiles), la myxine, le hareng (engins mobiles), le homard, le maquereau (engins mobiles), l'espadon et le thon. Un moratoire sur la pêche de la morue et de l'aiglefin est en vigueur sur l'est du plateau néo-écossais. Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins ASR. Le trafic maritime est élevé en raison de sa proximité avec le port d'Halifax.
4	Îles de la côte Est (Site d'intérêt)	Le site d'intérêt des îles de la côte Est, qui pourrait être désigné comme zone de protection marine en application de la <i>Loi sur les océans</i> , comprend les eaux littorales entourant l'archipel dense de la côte Est de la Nouvelle-Écosse. Le site va de la baie Clam, près du havre Jeddore, à l'île Barren, près de la pointe Liscomb et s'étend sur environ 25 km à partir du continent. Sa superficie est d'environ 2 000 km ² .	Cette zone très naturelle renferme de riches lits de zostères, de varech et des marais salés qui fournissent un habitat important à de nombreuses espèces marines, notamment des espèces commerciales qui fréquentent ces habitats en tant que juvéniles. Les estuaires de plusieurs rivières qui se jettent dans cette zone sont considérés comme des habitats importants du saumon atlantique, en voie de disparition. Cette zone fait partie d'un corridor migratoire côtier pour de nombreuses espèces, y compris les requins, le thon, les poissons de fond, le saumon atlantique et la tortue luth. L'archipel dense de centaines d'îles a été désigné comme une ZIEB côtière qui fournit un important lieu de nidification et d'alimentation pour de nombreux oiseaux de mer et de rivage coloniaux. Bon nombre des îles sont protégées grâce à des efforts de conservation provinciaux et privés, y compris les efforts	Concentrations importantes de lits de varech et de zostères; zone utilisée par les juvéniles de morue, de merluche blanche et de goberge (<i>Pollachius virens</i>); zone de frai pour le hareng; habitat important pour le saumon atlantique; et importante aire d'alimentation pour une variété d'oiseaux de mer et de rivage, y compris l'arlequin plongeur (<i>Histrionicus histrionicus</i>), le bécasseau violet (<i>Calidris maritima</i>) et la sterne de Dougall (<i>Sterna dougallii</i>).	Les pêches comprennent les poissons de fond, le hareng, le homard et le pétoncle; une récolte d'algues se pratique également dans la région. Les Premières Nations peuvent avoir accès aux ressources marines dans cette région à des fins ASR.

No	Nom	Description	Caractéristiques	Espèces	Utilisations
			actuels de la 100 Wild Islands Legacy Campaign du Nova Scotia Nature Trust.		
5	Rivière et estuaire St. Mary's (Napu'saqnuk) site de niveau 1 (Proposé)	La rivière et l'estuaire St. Mary's (Napu'saqnuk) sont un site du réseau de niveau 1 et ils ont reçu l'approbation du MPO en tant que zone d'importance écologique (ZIE) candidate en vertu de la <i>Loi sur les pêches</i> . Les ZIE ne visent pas à réglementer la pêche. Le site comprend la rivière, d'autres zones mouillées et éventuellement des zones riveraines sur les terres de la Couronne. Il n'inclut pas l'ensemble du bassin versant. Le site de la rivière et de l'estuaire St. Mary's (Napu'saqnuk) représente environ 160 km ² d'eau (dont 11 km ² pour l'estuaire).	Une rivière très importante pour le saumon atlantique des hautes terres du sud de la Nouvelle-Écosse (la rivière est utilisée comme rivière-repère par la Direction des sciences du MPO pour effectuer la surveillance de cette population); grandes populations de tortues d'eau douce en péril; présence de marais salés, de plantes marines et de lichens; protection terrestre à proximité, y compris la zone de nature sauvage du lac Archibald; un caractère naturel relativement élevé; aucun barrage n'entrave le passage des poissons; et aucune espèce aquatique envahissante connue.	Saumon atlantique des hautes terres du sud; alasmidonte renflée (<i>Alasmidonta varicosa</i>); anguille d'Amérique; tortue des bois (<i>Glyptemys insculpta</i>); omble de fontaine (<i>Salvelinus fontinalis</i>); gaspareau et alose d'été (<i>Alosa pseudoharengus</i> et <i>Alosa aestivalis</i>); éperlan arc-en-ciel (<i>Osmerus mordax</i>); homard d'Amérique; zostères (<i>Zostera marina</i> et <i>Rupia maritima</i>); orignaux de la Nouvelle-Écosse continentale (<i>Alces alces americana</i>); et espèces d'oiseaux en péril, notamment : l'hirondelle de rivage (<i>Riparia riparia</i>), le martinet ramoneur (<i>Chaetura pelagica</i>), l'engoulevent d'Amérique (<i>Chordeiles minor</i>) et le gros-bec errant (<i>Coccythraustes vespertinus</i>).	Par le passé, les Mi'kmaq utilisaient cette rivière pour se déplacer, pêcher, chasser et vivre. Napu'saqnuk est un lieu d'importance culturelle pour les Mi'kmaq. Les pêches comprennent : la pêche au homard et la pêche côtière du gaspareau. Le bassin versant compte 219 permis de prospection minérale actifs, mais aucune mine en activité. Les activités récréatives comprennent la navigation de plaisance, le kayak et la pêche récréative. Il existe un port pour petits bateaux du MPO dans l'estuaire de la Sonora. Des pratiques forestières et agricoles ont lieu dans le bassin versant. Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins ASR.
6	L'île Country site de niveau 2 (Proposé)	L'île Country est un site du réseau de niveau 2. Il s'étend de Drum Head à la pointe Goose et comprend les eaux entourant l'île Goose, l'île Harbour, l'île Country, l'île Coddles et d'autres petites îles avoisinantes. Sa superficie est de 113 km ² .	Importante aire d'alimentation pour les oiseaux de mer, les canards de mer et les oiseaux de rivage; importante aire de nidification pour les oiseaux; désignée comme zone importante pour la conservation des oiseaux et habitat essentiel pour la sterne de Dougall. Présence de zostères. Protection terrestre à proximité, y compris la réserve nationale de faune de l'île Country.	Oiseaux de mer, canards de mer et oiseaux de rivage, tels que : la sterne de Dougall, l'océanite cul-blanc (<i>Hydrobates leucorhous</i>) et le canard noir (<i>Anas rubripes</i>); et zostères.	Les pêches actuelles comprennent le thon rouge, les poissons de fond (engins fixes), le homard et le pétoncle; une récolte d'algues se pratique également dans la région. Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins ASR.
7	Fonds rocheux de Canso-havre des îles Sugar site de niveau 1 (Proposé)	Les fonds rocheux de Canso-îles du havre Sugar sont un site de niveau 1 du réseau qui comprend les eaux entourant la péninsule de Canso, depuis les îles du havre Sugar jusqu'à Fox Bay. Le site s'étend également à la baie de Chedabucto. Sa superficie est de 524 km ² .	Aire d'alimentation pour les baleines, les dauphins et les marsouins; importante aire d'alimentation pour les oiseaux de mer, les canards de mer et les oiseaux de rivage; présence d'ascophylle noueuse (<i>Ascophyllum nodosum</i>); aire d'hivernage du hareng de l'Atlantique; aire de croissance des juvéniles pour le lançon et le chaboisseau bronzé (<i>Myoxocephalus aeneus</i>); zone de grande diversité de poissons et d'invertébrés; protection terrestre à proximité, y compris : la zone de nature sauvage de Canso Coastal Barrens, la réserve naturelle des îles du havre Sugar, le parc provincial Black Duck Cove, le parc provincial Andrews Island et le lieu historique national des Îles-Canso; zone de haute productivité; baie unique par sa taille et sa profondeur.	Cétacés, tels que : le rorqual commun, le marsouin commun, le petit rorqual, le dauphin à flancs blancs de l'Atlantique et le dauphin à bec blanc (<i>Lagenorhynchus albirostris</i>); le hareng de l'Atlantique, le lançon et le chaboisseau bronzé; des poissons de fond, notamment : la morue franche, la raie tachetée, le loup atlantique, le sébaste acadien et la raie épineuse; oiseaux de mer, canards de mer et des oiseaux de rivage, notamment : la sterne de Dougall et l'arlequin plongeur; et le fucus bifide.	Les pêches actuelles comprennent le thon rouge, le crabe, les poissons de fond (engins fixes et mobiles), la myxine, le homard, le maquereau, le pétoncle, l'holothurie, l'oursin (plongée), la crevette (engins mobiles) et l'espadon. Un moratoire sur la pêche à la morue et à l'aiglefin est en vigueur dans l'est du plateau néo-écossais. Il y avait une importante pêche hivernale à la senne coulissante pour le hareng, bien qu'elle n'ait pas été active ces dernières années. Les activités récréatives comprennent le kayak et la randonnée pédestre. Le trafic maritime est élevé en raison de sa proximité avec les voies de navigation principales vers le superport du détroit de Canso. Un terminal maritime est prévu sur le site de la carrière proposée à Black Point. De nouvelles installations écologiques de production d'hydrogène et d'ammoniac ainsi qu'un terminal de fret maritime sont proposés pour la région du détroit de Canso. Un port spatial commercial a été proposé près de Canso. Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins ASR.
8	Banc de Canso et ses chenaux site de niveau 2 (Proposé)	Le banc de Canso et ses chenaux est un site de niveau 2 du réseau situé à environ 45 km au sud-est de Canso. Cette zone englobe une partie du banc de Canso et certains des bassins, chenaux, orifices et monticules environnants. Sa superficie est de 3 150 km ² .	Concentrations importantes d'éponges et d'oursins plats (<i>Echinarachnius Parma</i>); habitat d'alimentation pour les oiseaux de mer; habitat important pour les poissons de fond; zone de grande diversité de larves, de poissons et d'invertébrés; zone de forte productivité primaire; divers types d'habitats qui comprennent des berges sablonneuses, de petits chenaux, des orifices profonds et des monticules; exemples représentatifs d'habitats de berges et de bassins.	Lançon; poissons de fond, tels que : la morue, la plie canadienne, la raie épineuse et le loup atlantique; éponges et oursins plats.	Les pêches comprennent les poissons de fond (engins fixes et mobiles), la palourde, le homard, l'holothurie, l'oursin (en plongée), le crabe des neiges, la crevette (engins mobiles), l'espadon et le thon. Un moratoire sur la pêche à la morue et à l'aiglefin est actuellement en vigueur dans l'est du plateau néo-écossais; volume élevé de trafic maritime Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins ASR.

No	Nom	Description	Caractéristiques	Espèces	Utilisations
9	Refuge marin du banc d'Émeraude et du banc Western site de niveau 1 (Existant)	Le refuge marin du banc d'Émeraude et du banc Western est un site existant, établi en 2017 en vertu de la <i>Loi sur les pêches</i> . Toutes les activités de pêche commerciale et récréative effectuées avec des engins entrant en contact avec le fond ou des engins connus pour interagir avec les poissons de fond sont interdites. Sa superficie est de 10 234 km ² .	Habitat complexe du plateau benthique où se trouvent d'importantes frayères et aires d'alevinage pour l'aiglefin, ainsi que d'autres espèces démersales.	Cette région abrite des espèces de poissons comme la morue franche, le hareng, le flétan, le merlu argenté, la plie canadienne, le sébaste, la raie tachetée et la limande à queue jaune. La présence d'un tourbillon partiel près du refuge entraîne une rétention accrue des larves de poissons et une augmentation locale de la diversité du zooplancton, principale source de nourriture pour les larves. Historiquement, la diversité des larves de poissons est exceptionnellement élevée comparativement à d'autres régions de l'est du plateau néo-écossais.	L'interdiction des engins de pêche entrant en contact avec le fond peut protéger non seulement la reproduction de l'aiglefin et sa population juvénile, mais une foule d'autres espèces de poissons de fond et d'invertébrés qui occupent l'habitat complexe des bancs. Cette zone peut servir de refuge et contribuer à accroître la productivité des espèces, ce qui, à son tour, est susceptible d'accroître leur abondance à l'intérieur et aux abords de la zone.
10	Banc de l'île de Sable (nord) site de niveau 2 (Proposé)	Le banc de l'île de Sable nord est un site de niveau 2 du réseau. Il est situé à environ 80 km à l'ouest de l'île de Sable et comprend une petite partie du banc de l'île de Sable. Ce site se trouve immédiatement au nord-est du refuge marin du banc d'Émeraude et du banc Western. Le banc de l'île de Sable nord s'étend sur 944 km ² .	Présence de pennatules, de modioles (<i>Modiolus modiolus</i>), et d'oursins plats; frayère et aire d'alevinage pour les poissons de fond, en particulier l'aiglefin; habitat important pour les poissons; zone de grande diversité d'invertébrés, de poissons et de larves de poissons; le refuge marin du banc d'Émeraude et du banc Western est situé à l'ouest; exemple représentatif de l'habitat des bancs; océanographie unique (faisant partie du plus grand tourbillon du plateau néo-écossais).	Poissons de fond tels que : morue, grenadier de roche, raie tachetée, merluche blanche et raie à queue de velours; loquette d'Amérique; pennatules, modioles et oursins plats.	Les pêches comprennent le thon rouge, le crabe, les poissons de fond (engins fixes et mobiles), la myxine, le pétoncle, l'holothurie et l'espadon. Un moratoire sur la pêche à la morue et à l'aiglefin est en vigueur dans l'est du plateau néo-écossais. Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins ASR.
11	Banc de l'île de Sable (sud) site de niveau 2 (Proposé)	Le banc de l'île de Sable sud est un site de niveau 2 du réseau. Il est situé à environ 60 km au sud-ouest de l'île de Sable et comprend une petite partie du banc de l'île de Sable. Ce site se trouve immédiatement à l'est du refuge marin du banc d'Émeraude et du banc Western. Le banc de l'île de Sable sud s'étend sur 1 087 km ² .	Présence de modioles (<i>Modiolus modiolus</i>), et d'oursins plats; frayère et aire d'alevinage pour les poissons de fond, en particulier l'aiglefin; habitat important pour les poissons; zone de grande diversité d'invertébrés, de poissons et de larves de poissons; le refuge marin du banc d'Émeraude et du banc Western est situé à l'ouest; exemple représentatif de l'habitat des bancs; océanographie unique (faisant partie du plus grand tourbillon du plateau néo-écossais).	Poissons de fond tels que : morue, grenadier de roche, raie tachetée; modioles et oursins plats.	Les pêches comprennent le thon rouge, le crabe, les poissons de fond (engins fixes et mobiles), le pétoncle et l'espadon. Un moratoire sur la pêche à la morue et à l'aiglefin est en vigueur dans l'est du plateau néo-écossais. Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins ASR.
12	Canyon Logan site de niveau 2 (Proposé)	Le canyon Logan est un site de niveau 2 du réseau situé à environ 40 km au sud de l'île de Sable, au centre du plateau néo-écossais. Sa superficie est de 2 299 km ² .	Concentrations présumées de coraux arborescents (<i>Paragorgia arborea</i>), de pennatules, de mains de mer et de petites gorgones; habitat important pour soutenir la connectivité des coraux; zone présentant une grande diversité de poissons à nageoires; et l'un des nombreux canyons sous-marins qui entaillent le plateau continental au centre du plateau néo-écossais.	Poissons de fond tels que : brosse (<i>Brosme brosme</i>), merluche blanche, sébaste acadien et grenadier de roche (<i>Coryphaenoides rupestris</i>); coraux arborescents, pennatules et mains de mer.	Les pêches comprennent le crabe, les poissons de fond (engins fixes et mobiles), la myxine, le hareng (engins mobiles), le maquereau (engins fixes et mobiles), l'espadon et le thon. Un moratoire sur la pêche à la morue et à l'aiglefin est en vigueur dans l'est du plateau néo-écossais. Le trafic maritime est faible. Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins ASR.
13	Zone de protection marine du Gully (Existant)	Le Gully est une zone de protection marine existante. Elle a été désignée ZPM en 2004, en application de la <i>Loi sur les océans</i> . Le Règlement sur la zone de protection marine du Gully interdit les activités qui perturbent, endommagent, détruisent, ou enlèvent de cette zone, tout organisme marin vivant ou toute partie de son habitat, à moins d'être inscrites comme des exceptions dans le <i>Règlement</i> ou approuvées par le ministre. Sa superficie est de 2 363 km ² . Les priorités en matière de conservation pour la ZPM du Gully comprennent : 1) la protection des baleines et des dauphins contre les répercussions des activités humaines; 2) la protection des communautés et des habitats du fond marin contre les altérations causées par les activités humaines; 3) le maintien ou la restauration de la qualité de l'eau et des sédiments du canyon; 4) la protection des espèces aquatiques.	Bancs sablonneux peu profonds, environnement de canyon en eau profonde et parties du talus continental et de la plaine abyssale.	Baleine à bec commune (<i>Hyperoodon ampullatus</i>); quinze autres espèces de baleines et de dauphins; minuscule plancton; variété de poissons, comme les requins, les thons et l'espadon, le flétan, les raies, le brosse et les poissons-lanternes (<i>Myctophidae</i>); oiseaux de mer; et soutien du fond océanique : crabes, pennatules, anémones, ophiures et environ 30 espèces de coraux d'eau froide.	Navigation maritime; certaines activités de pêche et autres activités assujetties à un plan d'activités approuvé.

No	Nom	Description	Caractéristiques	Espèces	Utilisations
14	Lac Bras d'Or Lake site de niveau 1 (Proposé)	Le lac Bras d'Or est un site de niveau 1 du réseau. Les sites potentiels du réseau de conservation du lac Bras d'Or seront déterminés avec l' <i>Unama'ki Institute of Natural Resources</i> . Le lac est une grande mer intérieure située sur l'île du Cap-Breton. Le site du lac Bras d'Or s'étend sur 1 457 km ² .	Importance culturelle pour les communautés Mi'kmaq d'Unama'ki (Cap-Breton); grand nombre pour la province de pygargues à tête blanche nicheurs; présence de marais salés et de zostères; algues marines distinctes, y compris des espèces rares pour la région; habitat de frai pour le saumon atlantique et le hareng; désigné comme zone importante pour la conservation des oiseaux, et le bassin versant est désigné comme réserve de biosphère de l'UNESCO; protection terrestre à proximité (p. ex. sanctuaire de gibier de l'île Spectacle); caractéristiques océanographiques uniques, notamment les changements importants de température, la stratification (couches d'eau horizontales distinctes), et les échanges limités avec les eaux libres, soutiennent l'existence d'espèces reliques d'eau chaude et d'eau froide; et un écosystème estuarien intérieur unique.	Bancs d'huîtres américaines (<i>Crassostrea virginica</i>); vers polychètes; saumon atlantique de l'est du cap Breton; hareng; gaspateau (<i>Alosa pseudoharengus</i>), maquereau et épinoche à trois épines (<i>Gasterosteus aculeatus</i>); poissons de fond, notamment : la morue, la plie canadienne, la raie tachetée et la merluche blanche; oiseaux de mer et oiseaux de rivage, notamment : le garrot d'Islande (<i>Bucephala islandica</i>) et le pygargue à tête blanche (<i>Haliaeetus leucocephalus</i>); ainsi que marais salé, zostère et algues marines.	Cinq Premières Nations vivent dans le bassin versant du lac Bras d'Or. Un atelier sur les connaissances écologiques traditionnelles parrainé par l'Initiative conjointe de planification environnementale (ICPE) du lac Bras d'Or a permis de désigner 40 sites d'importance culturelle, sociale et récréative dans le bassin versant. Les pêches comprennent le thon rouge, le crabe, les poissons de fond (engins fixes), le homard et le pétoncle. La cueillette de mollusques et crustacés est également pratiquée. Il existe des baux de pisciculture et de conchyliculture. Pêches récréatives, y compris : l'anguille, le maquereau, l'éperlan et le saumon atlantique (uniquement avec remise à l'eau); activités récréatives, y compris la navigation de plaisance, la voile et les sorties à la plage. Le développement côtier, la sylviculture et l'exploitation minière sont présents dans le bassin versant. Il y a un peu de trafic maritime provenant des opérations minières et un petit traversier à câble. Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins ASR.
15	Baie Aspy site de niveau 2 (Proposé)	La baie Aspy est un site de niveau 2 du réseau. Elle est située au large de la côte nord du Cap-Breton. Le site s'étend sur la côte de White Point à Pollys Brook et comprend North Harbour, Middle Harbour et South Harbour. Sa superficie est de 54 km ² .	Aire d'alimentation pour les baleines; importante aire d'alimentation pour les oiseaux de mer et les oiseaux de rivage; présence de marais salés, de varech et de zostères; zone d'hivernage pour le hareng; une importante rivière de frai pour le saumon atlantique se jette dans la baie Aspy; désignée comme zone importante pour la conservation des oiseaux et un habitat essentiel du pluvier siffleur (<i>Charadrius melodus</i>); protection terrestre à proximité, y compris : l'anse Polletts (aire de nature sauvage d'Aspy Fault) et les terres de conservation de Yellow Head; et haute productivité en raison des lagunes.	Cétacés, tels que : le rorqual commun, la baleine à bosse, le petit rorqual et le globicéphale; le saumon atlantique de l'est du Cap-Breton; le hareng de l'Atlantique; les oiseaux de mer et les oiseaux de rivage, notamment : le pluvier siffleur et le grand héron (<i>Ardea herodias</i>); marais salé, varech et zostère.	Les pêches comprennent le crabe, les poissons de fond (engins fixes), le homard, le hareng (engins fixes) et le maquereau (engins fixes). Un moratoire sur la pêche à la morue et à l'aiglefin est en vigueur dans l'est du plateau néo-écossais. Une cueillette de mollusques et de crustacés est pratiquée. Il existe des baux de pisciculture et de conchyliculture. Les activités récréatives comprennent la randonnée pédestre, les sorties à la plage et l'observation des baleines. Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins ASR.
16	Baies d'Ingonish site de niveau 2 (Proposé)	Les baies d'Ingonish constituent un site de niveau 2 du réseau. Le site est situé au large de la côte nord du Cap-Breton. Il s'étend de la côte d'Ingonish au parc provincial de Cape Smokey et comprend les eaux de la baie d'Ingonish nord et sud. Le site des baies d'Ingonish a une superficie de 117 km ² .	Aire d'alimentation pour les baleines; importante aire d'alimentation pour les oiseaux de mer et les oiseaux de rivage; importante aire de nidification pour les grands cormorans (<i>Phalacrocorax carbo</i>); présence de varech; deux rivières de frai pour les saumons de l'Atlantique se jettent dans les baies d'Ingonish; désignée comme deux zones importantes pour la conservation des oiseaux; et protection terrestre à proximité, y compris : le parc provincial Cape Smokey et le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton.	Cétacés, tels que : le rorqual commun, la baleine à bosse, le petit rorqual et le globicéphale; le saumon atlantique de l'est du Cap-Breton; les oiseaux de mer et les oiseaux de rivage, notamment : le goéland marin (<i>Larus marinus</i>), le grand cormoran et le goéland argenté (<i>Larus smithsonianus</i>); et varech.	Les pêches comprennent le crabe, les poissons de fond (engins fixes), le hareng (engins fixes), le homard, le maquereau (engins fixes) et le pétoncle. Un moratoire sur la pêche à la morue et à l'aiglefin est en vigueur dans l'est du plateau néo-écossais. Les activités récréatives comprennent la randonnée pédestre, les sorties à la plage, le golf, la navigation de plaisance et l'observation des baleines. Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins ASR.
17	Îles Bird site de niveau 1 (Proposé)	Les îles Bird sont un site de niveau 1 du réseau. Elles comprennent les eaux entourant les îles Ciboux et Hertford, situées au large de la côte nord du Cap-Breton, près du cap Dauphin. Le site de l'île Birds a une superficie de 11 km ² .	Zone de grande importance culturelle pour les Mi'kmaq; importante aire d'alimentation pour les oiseaux de mer et les oiseaux de rivage; zone de grande diversité d'oiseaux; aire d'hivernage du hareng; aire de juvéniles et de croissance pour la morue et la merluche blanche; forte abondance de pétoncles; désignée comme zone importante pour la conservation des oiseaux; protection terrestre à proximité, y compris : la <i>Bird Islands Wildlife Management Area</i> et l'île Hertford (gérée par le <i>Nova Scotia Nature Trust</i> en tant que refuge d'oiseaux), et une île isolée (caractéristique géomorphologique unique).	Hareng; poissons de fond, tels que : la merluche blanche, la morue et la raie tachetée; oiseaux de mer et de rivage, notamment : le fou de Bassan (<i>Morus bassanus</i>), le macareux moine (<i>Fratercula arctica</i>), le grand cormoran et la mouette tridactyle (<i>Rissa tridactyla</i>).	La grotte marine de Kluskap, située à proximité, est un site Mi'kmaq très important d'une forte signification culturelle et spirituelle; les pêches comprennent le homard, le crabe commun et le pétoncle. Les activités récréatives comprennent la randonnée pédestre, les excursions en bateau et en kayak, l'observation des oiseaux et des baleines. Les Premières Nations peuvent accéder aux ressources marines de cette zone à des fins ASR.

No	Nom	Description	Caractéristiques	Espèces	Utilisations
18	Refuge d'oiseaux migrants du Lac-Big Glace Bay (Existant)	Le refuge d'oiseaux migrants du lac Big-Glace-Bay est géré par le Service canadien de la faune. Il est situé sur la côte nord-est de la Nouvelle-Écosse. Sa superficie est de 3,93 km ² .	Plage de gravier (5 %), forêt mixte (23 %), marais salés (5 %), eaux côtières peu profondes et herbiers de zostère (67 %).	Pluvier siffleur; autres principales espèces d'oiseaux : canard noir, bernache du Canada (<i>Branta canadensis</i>), garrot à œil d'or (<i>Bucephala clangula</i>), petit garrot (<i>Bucephala albeola</i>) et sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>).	Activités principalement récréatives (p. ex. observation des oiseaux); restrictions sur la chasse et les animaux de compagnie.
19	Zone de protection marine du banc de Sainte-Anne (Existant)	Le banc de Sainte-Anne est une zone de protection marine (ZPM) existante. Elle a été désignée ZPM en 2017, en application de la <i>Loi sur les océans</i> . Le Règlement sur la ZPM du banc de Sainte-Anne interdit les activités qui perturbent, endommagent, détruisent, ou enlèvent de cette zone, tout organisme marin vivant ou toute partie de son habitat, à moins d'être inscrites comme des exceptions dans le Règlement ou approuvées par le ministre. Sa superficie est de 4 364 km ² . Les priorités en matière de conservation pour la ZPM du banc de Sainte-Anne comprennent les suivantes : 1) conserver et protéger tous les principaux habitats benthiques, démersaux (c.-à-d. proches du fond marin) et pélagiques (c.-à-d. dans la colonne d'eau) présents dans la ZPM, de même que leurs propriétés et processus physiques, chimiques, géologiques et biologiques; 2) conserver et protéger les zones marines riches en biodiversité de la ZPM sur les plans de la communauté, de l'espèce, de la population et de la génétique; 3) conserver et protéger la productivité biologique dans tous les niveaux trophiques, de sorte qu'ils puissent jouer leur rôle écologique dans les écosystèmes de la ZPM.	Le banc de Sainte-Anne constitue un habitat exceptionnel qui comporte de nombreuses caractéristiques d'importance écologique et biologique. On y retrouve la plage de températures à la surface de la mer annuelle la plus élevée du plateau néo-écossais et un habitat important pour des espèces commerciales et non commerciales; une grande variété d'habitats, des eaux peu profondes du banc de Sainte-Anne aux eaux profondes du chenal Laurentien, alimente la diversité.	Les espèces marines comprennent : la morue, le sébaste acadien, la merluche blanche, la plie grise et une variété d'éponges et de coraux et de pennatules; des relevés scientifiques ont décelé plus de cent espèces dans cette zone; des espèces marines en voie de disparition, menacées ou préoccupantes, telles que la tortue luth, le loup atlantique, la morue, la plie canadienne et le sébaste acadien, sont aussi présentes dans cette zone; en outre, le banc de Sainte-Anne fait partie d'un important corridor de migration des poissons et des mammifères marins, y compris des baleines, qui transitent par le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent.	Navigation maritime; certaines activités de pêche et autres activités assujetties à un plan d'activités approuvé.

Tableau A2. Résumé des espèces aquatiques en péril ou en déclin qui utilisent les quatre zones d'énergie éolienne (ZEE) ou peuvent se trouver à proximité de celles-ci. Aux fins des présentes, les espèces « en péril » sont celles qui ont été évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) comme étant « préoccupantes », « menacées » ou « en voie de disparition » au Canada ou qui sont inscrites sur la liste de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Les « espèces en déclin » sont considérées comme des espèces dont l'abondance est actuellement très faible, mais qui étaient beaucoup plus abondantes à un moment donné par le passé. Le COSEPAC a évalué de nombreuses espèces en déclin, mais pas toutes, comme étant en péril. La liste de certaines publications du SCAS ne comprend que des publications scientifiques récentes ou pertinentes afin de fournir un point de départ pour comprendre l'espèce; elle n'inclut pas toutes les publications scientifiques qui peuvent être pertinentes. SCAS = Secrétariat canadien des avis scientifiques du MPO; UD = unité désignable; PR = programme de rétablissement; PA = plan d'action; PG = plan de gestion; AS = avis scientifique; DR = document de recherche; (—) = aucune information.

Espèce	Statut selon la LEP	État et rapport d'évaluation du COSEPAC (date de la dernière évaluation)	Évaluation du potentiel de rétablissement	Documents de rétablissement de la LEP	Autres publications choisies du SCAS	Description de l'espèce	Facteurs limitatifs ou principales menaces dans les eaux canadiennes de l'Atlantique
Poissons diadromes							
Bar rayé, (Baie de Fundy)	Sans statut	En voie de disparition (11/1/2012)	2014/053	—	2001/007	Une espèce diadrome. L'aire de répartition naturelle du bar rayé s'étend le long de la côte atlantique de l'Amérique du Nord, depuis l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'à la rivière St. John's, dans le nord de la Floride. Dans le Canada atlantique, les seules populations indigènes connues de bars rayés se reproduisent dans les cinq cours d'eau suivants de l'est du Canada : le fleuve Saint-Laurent et les rivières Miramichi, Shubenacadie, Annapolis et Saint-Jean. Les populations de bar rayé du Canada atlantique migrent en amont à l'automne et hivernent dans des eaux douces ou saumâtres. La raison de ce comportement semble être d'éviter les basses températures de l'océan en hiver.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche dirigée, la pêche illégale, les prises accessoires de la pêche commerciale, la modification et la perte de l'habitat (p. ex. ponts-jetés, installations hydroélectriques, etc.) et les modifications de la qualité de l'eau de l'habitat.
Bar rayé (sud du golfe du Saint-Laurent)	Sans statut	Préoccupante (11/1/2012)	—	—	2021/018 2025/011	Une espèce diadrome. L'aire de répartition naturelle du bar rayé couvre la côte atlantique de l'Amérique du Nord, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la rivière St. John's, dans le nord-est de la Floride. L'UD du sud du golfe du Saint-Laurent se trouve dans le sud du golfe du Saint-Laurent, principalement sur la côte est du Nouveau-Brunswick, mais aussi dans une partie de la côte de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'est du Québec (baie des Chaleurs et Gaspé). Il n'y a qu'une seule population reproductrice (nord-ouest de la rivière Miramichi). La population migre en amont à l'automne et hiverne dans des eaux douces ou saumâtres. La raison de ce comportement semble être d'éviter les basses températures de l'océan en hiver.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche dirigée, la pêche illégale, les prises accessoires de la pêche commerciale, la modification et la perte de l'habitat (p. ex. ponts-jetés, installations hydroélectriques, etc.) et les modifications de la qualité de l'eau de l'habitat.
Anguille d'Amérique	Sans statut	Menacée (5/1/2012)	2013/078	—	2013/134 2019/054 2024/013 2024/046	Une espèce diadrome. L'anguille d'Amérique ne fraie qu'une seule fois au cours de sa vie, et toute la population fraie ensemble dans la mer des Sargasses, située au sud des Bermudes. Après le frai, les larves d'anguille dérivent au gré des courants de l'Atlantique Nord pendant près d'un an avant d'atteindre les eaux côtières. Elles se métamorphosent ensuite en une étape de leur cycle de vie où elles quittent la haute mer et entrent dans des baies d'eau salée abritées, des estuaires saumâtres ou en eau douce. L'aire de répartition de l'anguille d'Amérique s'étend du Groenland jusqu'au nord de l'Amérique du Sud.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche dirigée, les prises accessoires dans d'autres pêches, les pêches dirigées sur des proies potentielles, les obstacles physiques, la quantité d'eau, la qualité de l'eau, les polluants, les produits chimiques et les eaux usées, la modification de l'habitat, les parasites et les maladies, les modifications des écosystèmes, le trafic maritime, les câbles électriques sous-marins, l'exploration pétrolière et gazière et la recherche scientifique.
Saumon atlantique (UD de l'est du Cap-Breton)	Sans statut	En voie de disparition (11/26/2010)	2013/072	—	2015/058 2023/043	Une espèce diadrome. L'UD de l'est du Cap-Breton du saumon atlantique se compose d'un ensemble de populations de saumons qui occupent des rivières dans une région de la Nouvelle-Écosse s'étendant de la pointe	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche illégale, la salmoniculture, les maladies et les parasites, ainsi que l'évolution des conditions océanographiques.

Espèce	Statut selon la LEP	État et rapport d'évaluation du COSEPAC (date de la dernière évaluation)	Évaluation du potentiel de rétablissement	Documents de rétablissement de la LEP	Autres publications choisies du SCAS	Description de l'espèce	Facteurs limitatifs ou principales menaces dans les eaux canadiennes de l'Atlantique
						nord de l'île du Cap-Breton, le long de la côte atlantique, jusqu'à la chaussée de Canso.	
Saumon atlantique (UD des hautes terres du sud de la Nouvelle-Écosse)	Sans statut	En voie de disparition (11/26/2010)	2013/009	—	2009/081 2015/058 2023/043 2024/050	Une espèce diadrome. L'UD des hautes terres du sud du saumon atlantique comprend les populations de saumons qui occupent des rivières dans une région de la Nouvelle-Écosse s'étendant du nord-est de la partie continentale près de Canso jusqu'à la baie de Fundy, au cap Split. Cette région comprend les rivières de la rive est et de la rive sud de la Nouvelle-Écosse qui se déversent dans l'océan Atlantique, ainsi que les rivières de la baie de Fundy au sud du cap Split.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces dans les réseaux d'eau douce comprennent l'acidification, la modification de l'hydrologie, les espèces de poissons envahissantes, la fragmentation de l'habitat due aux barrages et aux ponceaux, ainsi que la pêche illégale et le braconnage. Les facteurs limitatifs et les principales menaces dans les milieux estuariens et marins comprennent la salmoniculture et les changements de l'écosystème marin.
Esturgeon noir (Population des Maritimes)	Sans statut	Menacée (5/1/2011)	2013/022	—	2009/029	Une espèce diadrome. L'esturgeon noir est présent dans les rivières, les estuaires, les milieux marins littoraux et les régions du plateau jusqu'à une profondeur d'au moins 50 m le long de la côte atlantique de l'Amérique du Nord. Son aire de répartition va jusqu'à la baie d'Ungava, au Labrador, dans le golfe du Saint-Laurent, vers le sud sur la côte atlantique jusqu'en Floride et le long de la côte du golfe du Mexique.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche dirigée, la pêche illégale, la modification et la perte de l'habitat (p. ex. ponts-jetés, installations hydroélectriques, etc.) et les modifications de la qualité de l'eau de l'habitat.
Poissons démersaux							
Morue franche (Population du sud)	Sans statut	En voie de disparition (3/9/2010)	2015/069	—	2024/033 2025/017	Poisson démersal (de fond) qui occupe une vaste aire de répartition dans le Canada atlantique, depuis le banc de Georges et la baie de Fundy au sud, vers le nord au-dessus du plateau néo-écossais, jusqu'au golfe du Saint-Laurent, au Grand Banc, et du plateau du Labrador jusqu'à l'île de Baffin. Le type d'habitat de la morue adulte est très diversifié.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche dirigée, les rejets et les prises accessoires, la mortalité naturelle, la prédation par les phoques et les changements de l'écosystème marin.
Merluche blanche (Atlantique & golfe du Saint-Laurent)	Sans statut	Menacée (11/1/2013)	2016/035	—	2005/058 2025/017	Poisson démersal (de fond) qui occupe une vaste aire de répartition dans le Canada atlantique, depuis le banc de Georges et la baie de Fundy au sud, vers le nord au-dessus du plateau néo-écossais, jusqu'au golfe du Saint-Laurent et au sud du Grand Banc. On la trouve près du fond et elle est couramment capturée sur des substrats de sédiments fins comme la boue, mais aussi sur le sable et le gravier. Elle ajuste sa répartition de profondeur pour trouver des températures comprises entre 4 et 8 °C.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche dirigée, les rejets et les prises accessoires, ainsi que les changements de l'écosystème marin.
Plie canadienne (Population des Maritimes)	Sans statut	Menacée (4/26/2009)	—	—	2025/017	Poisson plat démersal (de fond) qui occupe une vaste aire de répartition dans le Canada atlantique, depuis le banc de Georges et la baie de Fundy au sud, vers le nord au-dessus du plateau néo-écossais, jusqu'au golfe du Saint-Laurent, en passant par les eaux entourant Terre-Neuve-et-Labrador et le long de la côte est de l'île de Baffin. Il a montré des signes de mortalité naturelle élevée.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche dirigée, les rejets et les prises accessoires, la mortalité naturelle et les changements de l'écosystème marin.
Sébaste d'Acadie (Population de l'Atlantique)	Sans statut	Menacée (4/25/2010)	—	—	2023/022	Poisson démersal (de fond) qui occupe une vaste aire de répartition dans le Canada atlantique, depuis le golfe du Maine jusqu'au sud de la mer du Labrador, y compris le golfe du Saint-Laurent, le chenal Laurentien et les Grands	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche dirigée, les rejets et les prises accessoires, la longue durée de vie et les changements de l'écosystème marin.

Espèce	Statut selon la LEP	État et rapport d'évaluation du COSEPAC (date de la dernière évaluation)	Évaluation du potentiel de rétablissement	Documents de rétablissement de la LEP	Autres publications choisies du SCAS	Description de l'espèce	Facteurs limitatifs ou principales menaces dans les eaux canadiennes de l'Atlantique
						Bancs. Il a montré une longue durée de vie, une maturation tardive et une croissance lente, qui sont des facteurs limitant la croissance démographique.	
Sébaste atlantique, Population du GSL et du chenal Laurentien	Sans statut	En voie de disparition (4/25/2010)	—	—	2022/039	Poisson démersal (de fond) trouvé des deux côtés de l'océan Atlantique. Dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, son aire de répartition s'étend des Grands Bancs à la baie de Baffin, y compris le golfe du Saint-Laurent, le chenal Laurentien et la mer du Labrador. Il a montré une longue durée de vie, une maturation tardive et une croissance lente, qui sont des facteurs limitant la croissance démographique.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche dirigée, les rejets et les prises accessoires, la longue durée de vie et les changements de l'écosystème marin.
Raie à queue de velours (Population du chenal Laurentien et du plateau néo-écossais)	Sans statut	Préoccupante (5/4/2012)	—	—	2017/011 2025/017	Espèce démersale (de fond) qui occupe une vaste aire de répartition dans le Canada atlantique, du banc de Georges au nez du Grand Banc. Il vit au fond de la mer et préfère les substrats de boue molle et d'argile. On le trouve à des profondeurs assez variées, même si cette fourchette est plus restreinte à certaines latitudes. Les concentrations les plus denses se situent entre 150 et 550 m. La mortalité naturelle élevée peut être une source de déclin dans certaines régions.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent les rejets et les prises accessoires, la longue durée de vie et les changements de l'écosystème marin. L'espèce n'est pas visée par une pêche ciblée.
Raie tachetée (Population de l'est du plateau néo-écossais et de Terre-Neuve)	Sans statut	En voie de disparition (5/1/2015)	2017/014	—	2025/017	Espèce démersale (de fond) qui occupe une vaste aire de répartition dans l'Atlantique Nord-Ouest et que l'on trouve du nord du golfe du Saint-Laurent et du sud de Terre-Neuve jusqu'au cap Hatteras, en Caroline du Nord. Dans les eaux canadiennes, elle est concentrée dans trois zones : le golfe du Saint-Laurent, l'est du plateau néo-écossais/sud de Terre-Neuve et l'ouest du plateau néo-écossais/baie de Fundy/partie canadienne du banc de Georges. Elle affiche une maturité tardive et de faibles taux de reproduction.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent les rejets et les prises accessoires, la prédation par les phoques et les changements de l'écosystème marin. L'espèce n'est pas visée par une pêche ciblée.
Loup Atlantique	Préoccupante	Préoccupante (11/25/2012)	—	2020	2014/022 2022/044 2024/010 (AS) 2024/010 (DR) 2025/017	Poisson démersal (de fond) qui occupe une vaste aire de répartition dans le Canada atlantique, depuis le banc de Georges et la baie de Fundy au sud, vers le nord au-dessus du plateau néo-écossais, jusqu'au golfe du Saint-Laurent, en passant par les eaux entourant Terre-Neuve-et-Labrador et le long de la côte est de l'île de Baffin.	Les prises accessoires de la pêche sont des facteurs limitatifs et des menaces principales.
Poissons pélagiques							
Thon rouge de l'Atlantique	Sans statut	En voie de disparition (5/6/2011)	2011/056	—	2020/120 (CICTA)	Espèce pélagique de grande taille qui est hautement migratoire et que l'on trouve dans l'océan Atlantique. La population de thon rouge de l'ouest de l'Atlantique se nourrit pendant l'été dans les eaux canadiennes de l'Atlantique et migre vers le sud jusqu'au golfe du Mexique pendant les mois d'hiver, où se trouvent ses habitats de frai, d'alevinage des larves et des juvéniles.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la surpêche, la surpêche des espèces proies, l'évolution des conditions océanographiques, le bruit anthropique et le développement des hydrocarbures.
Requins							

Espèce	Statut selon la LEP	État et rapport d'évaluation du COSEPAC (date de la dernière évaluation)	Évaluation du potentiel de rétablissement	Documents de rétablissement de la LEP	Autres publications choisies du SCAS	Description de l'espèce	Facteurs limitatifs ou principales menaces dans les eaux canadiennes de l'Atlantique
Pèlerin (Population de l'Atlantique)	Sans statut	Préoccupante (11/27/2009)	—	—	2008/036	Grand requin qui se trouve dans les eaux canadiennes de l'Atlantique pendant l'été et l'automne; souvent détecté près de la côte dans des régions comme le golfe du Saint-Laurent, le plateau néo-écossais et la baie de Fundy. Dans les zones extracôtières, on le trouve souvent près des fronts océaniques où la température varie de 7 à 16 °C.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche dirigée, les prises accessoires et les collisions avec des navires.
Aiguillat commun (Population de l'Atlantique)	Sans statut	Préoccupante (4/1/2010)	—	—	2020/001	Petit requin largement répandu toute l'année dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, particulièrement dans la baie de Fundy et le long du plateau néo-écossais, qui se déplace vers la côte en été et au large en hiver. On le trouve souvent dans des eaux dont la température varie de 5 à 15 °C.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la surpêche et la bioaccumulation des toxines.
Maraîche	Sans statut	En voie de disparition (5/1/2014)	2015/048	—	2024/042	Un grand requin qui est présent depuis le banc de Georges et la baie de Fundy jusqu'au golfe du Saint-Laurent, y compris sur le plateau néo-écossais. Il préfère les eaux fraîches dont la température varie entre 5 et 10 °C. Les requins immatures restent sur le plateau néo-écossais, et les requins matures migrent le long du plateau vers les Grands Bancs au printemps.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche dirigée, les prises accessoires, le bruit anthropique, la pollution marine, les déversements causés par l'exploitation des hydrocarbures et d'autres projets de développement maritime à grande échelle, comme les pipelines et les câbles sous-marins.
Requin-taube bleu (Population de l'Atlantique)	Sans statut	En voie de disparition (5/3/2019)	2021/050	—	—	Un grand requin détecté aux alentours du plateau continental de la Nouvelle-Écosse, du banc de Georges et du banc Browns dans des eaux chaudes (17 à 22 °C) au large des côtes en été et en automne. Il est également détecté dans le golfe du Saint-Laurent, où il est présent en plus grande abondance de juin à décembre.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la pêche dirigée, les prises accessoires, le bruit sous-marin, la pollution marine, l'acidification des océans et les changements climatiques.
Grand requin blanc (Population de l'Atlantique)	En voie de disparition	En voie de disparition (4/1/2021)	2005/052	PR (2025)	2017/025	Un grand requin que l'on trouve partout dans le Canada atlantique. Il est détecté de façon saisonnière principalement en été et à l'automne, bien qu'il y ait des occurrences documentées en hiver dans les eaux côtières et pélagiques (au large) dont la température varie entre 14 et 25 °C.	Les facteurs limitatifs pour l'espèce dans les eaux canadiennes de l'Atlantique comprennent une faible abondance naturelle, une faible capacité de reproduction, une croissance lente et une maturation tardive. Les interactions avec la pêche sont la principale menace pour l'espèce.
Tortues de mer							
Tortue luth (Population de l'Atlantique)	En voie de disparition	En voie de disparition (12/3/2022)	2020/039 2022/004	PR (2007) PA (2020)	2020/041	La plus grande des tortues marines; abondante sur le plateau néo-écossais dans les eaux littorales et extracôtières de juin à octobre; se nourrit de méduses. L'habitat important de la tortue luth sur le plateau néo-écossais comprend les eaux au large de l'est de l'île du Cap-Breton, y compris la baie de Sydney, le détroit de Cabot et les parties adjacentes du chenal Laurentien.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent les prises accessoires, l'enchevêtrement dans les engins fantômes, le bruit sous-marin, la pollution marine, les collisions avec des navires et les changements climatiques (c.-à-d. que les variables qui ont une incidence négative sur la disponibilité de la nourriture, perturbent la migration ou rendent l'habitat de la tortue inadéquat pourraient menacer la fonction de cet habitat).
Tortue caouanne	En voie de disparition	En voie de disparition (4/25/2010)	2010/042	PR (2020)	2017/014	Une tortue de mer à carapace dure que l'on trouve régulièrement dans les eaux canadiennes de l'Atlantique, sur le plateau continental et au large de celui-ci, du printemps à l'automne. Des tortues caouannes sont couramment signalées sur le plateau néo-écossais, dans le chenal Nord-Est, le banc de Georges et les Grands Bancs.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent les prises accessoires, les collisions avec des navires, la pollution, l'ingestion de débris marins, l'enchevêtrement, le bruit et la lumière provenant des activités extracôtières et les changements climatiques.

Espèce	Statut selon la LEP	État et rapport d'évaluation du COSEPAC (date de la dernière évaluation)	Évaluation du potentiel de rétablissement	Documents de rétablissement de la LEP	Autres publications choisies du SCAS	Description de l'espèce	Facteurs limitatifs ou principales menaces dans les eaux canadiennes de l'Atlantique
						Leur utilisation de l'habitat est influencée par la température ambiante de l'océan, leur taille et leur comportement.	
Mammifères marins							
Rorqual bleu (Population de l'Atlantique)	En voie de disparition	En voie de disparition (5/4/2012)	—	PR (2009) PA (2020)	2016/078 2016/080 2018/007	Une grande baleine à fanons que l'on trouve dans les eaux canadiennes de l'Atlantique. Elle est présente tout au long de l'année sur le plateau et le talus néo-écossais ainsi que dans le chenal Laurentien. Elle vit dans les eaux côtières et en haute mer et est fréquemment observée dans des zones où le krill est abondant (sa principale source de nourriture). L'ensemble de la bordure du plateau néo-écossais, y compris les zones qui chevauchent la ZEE du banc de l'Île de Sable, a été désigné comme un important habitat d'alimentation pour cette espèce (parmi d'autres régions au large de l'est du Canada).	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent le bruit anthropique, les changements climatiques, les contaminants, les collisions avec des navires, l'observation des baleines, l'enchevêtrement dans les engins de pêche, la prolifération d'algues toxiques et les déversements toxiques.
Rorqual commun (Population de l'Atlantique)	Préoccupante	Préoccupante (5/3/2019)	—	PG (2017)	—	Une grande baleine à fanons qu'on trouve dans les eaux canadiennes de l'Atlantique. On la rencontre au large des côtes atlantiques du Canada tout au long de l'année; elle est observée couramment sur l'ensemble du plateau et du talus néo-écossais, ainsi que dans la région du chenal Laurentien.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la réduction de la disponibilité des proies, la pollution chimique, les interactions avec les pêches, les collisions avec les navires, les perturbations acoustiques et la chasse à la baleine.
Épaulard (Population de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'est de l'Arctique)	Sans statut	Préoccupante (12/1/2023)	—	—	2007/062	Un grand dauphin le plus souvent observé au large de Terre-Neuve-et-Labrador, bien que des observations aient été signalées plus au sud, y compris dans la région du chenal Laurentien, sur le plateau néo-écossais et dans la baie de Fundy.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent la mortalité naturelle, les contraintes alimentaires, les contaminants, les perturbations acoustiques, les déversements d'hydrocarbures, les collisions avec des navires ou les perturbations causées par ceux-ci, ainsi que les interactions avec les pêches.
Baleine noire de l'Atlantique Nord	En voie de disparition	En voie de disparition (11/1/2013)	2025/078	PR (2014) PA (2021)	2019/028 2020/037 2024/039 2024/040 2024/046 2024/059 2024/077 2025/009 2025/018 2025/049 2025/058 2025/059 2025/077	Une grande baleine principalement répartie dans les eaux tempérées et subtropicales de l'ouest de l'Atlantique Nord en hiver et qui migre vers le nord, dans les eaux tempérées, en été. L'aire de répartition de l'espèce s'étend des aires de mise bas du sud au large de la Caroline du Sud, de la Géorgie et du nord-est de la Floride jusqu'à ses aires d'alimentation plus au nord dans la baie de Fundy, sur le plateau néo-écossais et dans le golfe du Saint-Laurent. Des observations occasionnelles ont également été signalées aux Bermudes et dans les Caraïbes au sud, dans les eaux côtières bordant Terre-Neuve-et-Labrador, le détroit de Davis et l'Islande au nord, ainsi qu'au large de la Norvège et des Açores.	Les principales menaces qui pèsent sur l'espèce dans les eaux canadiennes de l'Atlantique sont l'enchevêtrement dans les engins de pêche et les collisions avec des navires, tandis que le développement de l'énergie éolienne extracôtière constitue une possible nouvelle menace. En général, ces menaces comprennent les prises fortuites et les interactions avec les engins de pêche, le trafic maritime (y compris les collisions avec des navires, leur présence et la pollution sonore connexe), la pollution (y compris le bruit océanique et les déversements), l'évolution de la physique des océans (en raison du changement climatique), les activités scientifiques, la récolte et l'épuisement des ressources alimentaires. La production d'énergie éolienne extracôtière (axée sur les phases de développement et d'exploitation) est considérée comme une menace éventuelle pour la baleine noire de l'Atlantique Nord, une espèce en voie de disparition. Les phases de développement et de construction des parcs éoliens sont associées à un certain nombre de menaces pour cette baleine, notamment la pollution causée par le battage de pieux et les levés sismiques, l'intensification de la navigation et la pollution causée par les contaminants chimiques libérés par les sédiments. Les activités opérationnelles de production d'énergie éolienne peuvent

Espèce	Statut selon la LEP	État et rapport d'évaluation du COSEPAC (date de la dernière évaluation)	Évaluation du potentiel de rétablissement	Documents de rétablissement de la LEP	Autres publications choisies du SCAS	Description de l'espèce	Facteurs limitatifs ou principales menaces dans les eaux canadiennes de l'Atlantique
							également entraîner des changements dans les habitudes de trafic maritime et les risques qui y sont associés. La menace de pollution par le bruit provenant de la production d'énergie éolienne devrait être faible à un niveau d'impact individuel. Les effets indirects des parcs éoliens extracôtiers peuvent avoir une plus grande incidence sur la baleine noire de l'Atlantique Nord que les effets directs. Étant donné que l'énergie éolienne est une industrie océanique relativement nouvelle au large des côtes de l'est de l'Amérique du Nord, il est difficile d'évaluer les répercussions directes et indirectes possibles aux niveaux des individus ou de la démographie.
Baleine à bec commune (Population du plateau néo-écossais)	En voie de disparition	En voie de disparition (11/28/2024)	2011/031	PR (2016) PA (2017)	2020/008 2024/054	Une baleine à bec de taille moyenne qui vit toute l'année dans les eaux profondes au large du rebord de l'est du plateau néo-écossais, notamment dans les canyons sous-marins de ce plateau. La zone 1 de la zone de protection marine du Gully, du canyon Shortland et du canyon Haldimand a été désignée comme habitat essentiel pour cette population, alors que l'ensemble du talus néo-écossais, la lisière des Grands Bancs et le rebord du plateau continental au large de Terre-Neuve ont été désignés comme habitats importants pour ces baleines.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent le changement climatique, la chasse passée à la baleine, les perturbations acoustiques (p. ex. sonars, navires, levés sismiques, etc.), les interactions avec les pêches, les collisions avec des navires, la pollution et les contaminants marins.
Rorqual boréal Population de l'Atlantique	Sans statut	En voie de disparition (5/3/2019)	—	—	2024/024	Une grande baleine à fanons que l'on trouve dans les eaux canadiennes de l'Atlantique. On la rencontre au large des côtes atlantiques du Canada tout au long de l'année; elle est observée sur l'ensemble du plateau et du talus néo-écossais, ainsi que dans la région du chenal Laurentien.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent le bruit, les activités pétrolières et gazières, le transport maritime, les interactions avec les pêches, les exercices militaires et la production d'énergie extracôtière (p. ex. éolienne et marémotrice).
Baleine à bec de Sowerby	Préoccupante	Préoccupante (5/3/2019)	—	PG (2017)	—	Petite baleine à bec qui vit toute l'année dans des eaux profondes (généralement plus de 500 m de profondeur) au large de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve, y compris dans les canyons sous-marins de l'est du talus néo-écossais.	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent un faible taux de reproduction, des échouements massifs, des perturbations acoustiques, l'activité sismique, d'autres sons sous-marins intenses et la bioaccumulation marine dans le petit lard.
Marsouin commun (Population de l'Atlantique Nord-Ouest)	Sans statut	Préoccupante (05/11/2022)	—	—	—	Une petite espèce de marsouin largement répandue dans les eaux côtières et sur l'ensemble du plateau continental, notamment sur le plateau néo-écossais et dans le chenal Laurentien tout au long de l'année. Elle préfère les eaux fraîches (moins de 16 °C).	Les facteurs limitatifs et les principales menaces comprennent les prises accessoires dans les engins de pêche. L'ampleur de cette menace a diminué depuis les années 1990 en raison de l'épuisement des stocks de poissons de fond et de la réduction conséquente de l'effort de pêche.

Tableau A3. Pêches dont la proportion des débarquements totaux est égale ou supérieure à 1 % (par unité de gestion des pêches nécessitant un permis) qui ont lieu dans une zone d'énergie éolienne (ZEE), selon le total agrégé des débarquements des pêches (2012 à 2023). Voir les figures 6 à 9 pour la représentation des débarquements pour chaque ZEE; il convient de souligner que les débarquements agrégés présentés dans ces figures sont fondés sur les données des débarquements de 2012 à 2023, à l'exception des débarquements de la pêche exploratoire du buccin qui sont fondés sur les données de 2019 à 2023. (—) = pas d'information; CC = pêche commerciale communautaire; PPAC = plan de pêche axé sur la conservation; ZPC = zone de pêche du crabe; PGIP = plan de gestion intégrée des pêches; ZPH = zone de pêche du homard; OPANO = Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest; ZPP = zone de pêche du pétoncle; ZPC = zone de pêche de la crevette. Il convient de souligner que « PVP » fait référence aux considérations relatives à la « protection de la vie privée » : le nombre de titulaires de permis actifs étant inférieur à cinq, les pourcentages ne peuvent donc pas être rendus publics pour ces pêches, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. En revanche, bien qu'il y ait peu de titulaires de permis pour la pêche du buccin de la division 4W de l'OPANO, les données peuvent être rendues publiques, puisqu'il s'agit d'une pêche exploratoire (et non d'une pêche commerciale).

Stock de poissons	Unité de gestion des pêches avec permis	Nombre de permis ¹ (nombre de permis CC)	Description des engins et des pratiques de pêche	État du stock (2023)	Saison réglementée ²	PGIP/PPAC	Évaluation des stocks ou autre document des Sciences	Mise à jour de l'état du stock	Partie du total agrégé des débarquements des pêches (2012-2023) déclarés au sein de la ZEE (%)
ZEE du banc French									
Myxine	4W de l'OPANO (semi-hauturière)	6 (1)	Ciblée à l'aide de barils munis d'orifices d'échappée de taille minimale.	Incertain	15 avril au 15 oct.	PPAC, myxine	—	2018/048	10,9
Crabe des neiges	ZPC 24 (est)	52 (14)	Ciblée à l'aide de gros (6-7 pi) casiers coniques ou rectangulaires appâtés déposés sur le fond marin.	Sain	15 mars au 31 août	PGIP, crabes des neiges ENE et division 4X	2024/062	2022/036	1,9
Flétan de l'Atlantique	4VsW de l'OPANO	555 (2)	Ciblée à la palangre ou à la ligne à main.	Sain	1 ^{er} avril au 31 mars	PGIP, poissons de fond des divisions 4VWX5	2024/009	2025/008	1,7
Homard d'Amérique	ZPH 31B et 32	70 (0)	Ciblée à l'aide de casiers à homard individuels dans des chaluts (ou avec cordages), jusqu'à 10 ou 15 casiers ancrés au fond marin.	Sain	19 avril au 20 juin	PGIP, homard des ZPH 27 à 38	2020/026	2023/014	Indéterminée; voir le texte ci-dessus
ZEE du banc du Milieu									
Holothurie	4W de l'OPANO (semi-hauturière)	1 (0)	Ciblée à l'aide d'une drague de pétoncles modifiée.	Incertain	1 ^{er} mai au 31 mars	PPAC, holothurie	2021/007	—	PVP
Buccin (pêche exploratoire) ³	4W de l'OPANO	2 (0)	Ciblée à l'aide de casiers coniques qui reposent sur le fond marin, déployés sur un cordage à environ 20 brasses les uns des autres.	Sain	1 ^{er} juin au 31 déc.	—	2022/043	—	95,9
Pétoncle géant	ZPP 25	5 (0)	Ciblée à l'aide de dragues à pétoncles en acier, jusqu'à 2 ou 3, dont la largeur varie entre 12 et 17 pi., remorquées le long du fond marin.	Incertain	1 ^{er} janv. au 31 déc.	PGIP, pétoncle hauturier	2025/066	—	12,5
Crabe des neiges	ZPC 24 est	52 (14)	Ciblée à l'aide de gros (6-7 pi) casiers coniques ou rectangulaires appâtés déposés sur le fond marin.	Sain	15 mars au 31 août	PGIP, crabes des neiges ENE et division 4X	2024/062	2022/036	5,5
Crevette nordique	ZPC 13 à 15 (mobile)	42 ⁴ (14)	Ciblée à l'aide d'un chalut de fond mobile équipé d'une grille de séparation Nordmøre.	Prudence	1 ^{er} janv. au 31 déc.	PGIP, crevette nordique du PNE	2022/033	2024/012	1,0
ZEE du banc de l'île de Sable sud									
Holothurie	4W de OPANO, extracôtière	1 (0)	Ciblée à l'aide d'une drague de pétoncles modifiée.	Incertain	1 ^{er} mai au 31 mars	PPAC, holothurie	2021/007	—	PVP

Stock de poissons	Unité de gestion des pêches avec permis	Nombre de permis ¹ (nombre de permis CC)	Description des engins et des pratiques de pêche	État du stock (2023)	Saison réglementée ²	PGIP/PPAC	Évaluation des stocks ou autre document des Sciences	Mise à jour de l'état du stock	Partie du total agrégé des débarquements des pêches (2012-2023) déclarés au sein de la ZEE (%)
Pétoncle géant	ZPP 25	5 (0)	Ciblée à l'aide de dragues à pétoncles en acier, jusqu'à 2 ou 3, dont la largeur varie entre 12 et 17 pi., remorquées le long du fond marin.	Incertain	1 ^{er} janv. au 31 déc.	PGIP, pétoncle hauturier	— ⁴	—	3,3
Buccin (pêche exploratoire) ³	4W de l'OPANO	2 (0)	Ciblée à l'aide de casiers coniques qui reposent sur le fond marin, déployés sur un cordage à environ 20 brasses les uns des autres.	Sain	1 ^{er} juin au 31 déc.	—	2022/043	—	1,1
ZEE du Sydney Bight									
Crabe des neiges	ZPC 20 à 22	78 (0)	Ciblée à l'aide de gros (6-7 pi) casiers coniques ou rectangulaires appâtés déposés sur le fond marin.	Sain/prudence ⁵	10 avril au 18 août	PGIP, crabes des neiges ENE et division 4X	2024/062	2022/036	2,8
Flétan de l'Atlantique	4Vn de l'OPANO	457 (6)	Combinaison d'engins fixes et d'engins mobiles par secteur de la flottille.	Sain	1 ^{er} avril au 31 mars	PGIP, poissons de fond des 4VWX5	2024/009	2025/008	1,5
Myxine	4Vn de l'OPANO	3 (1)	Ciblée à l'aide de barils munis d'orifices d'échappée de taille minimale.	Incertain	15 avril au 15 oct.	PPAC, myxine	—	2018/048	1,4
Homard d'Amérique	ZPH 27	477 (19)	Ciblée à l'aide de casiers à homard individuels déployés comme casiers uniques, cordages de plus d'un casier, ou les deux. La longueur moyenne du chalut est de 3,7 casiers ancrés au fond marin.	Sain	15 mai au 15 juill.	PGIP, homard des ZPH 27 à 38	2020/026	2023/014	Indéterminée; voir le texte ci-dessus

¹ Les permis de pêche commerciale peuvent être détenus par des intérêts de pêche autochtones, qui sont différents des permis de pêche commerciale communautaire.

² De nombreuses pêches disposent de périodes de pêche active plus courtes au cours de la saison réglementée, souvent déterminées par les conditions du marché ou les taux du total autorisé des captures, de sorte que le calendrier des périodes de pêche active peut varier d'une année à l'autre.

³ La pêche du buccin est considérée comme une pêche exploratoire (et non comme une pêche commerciale), mais elle est incluse dans le présent document en raison de son chevauchement avec la ZEE du banc du Milieu et la ZEE du banc de l'Île de Sable.

⁴ La pêche de la crevette nordique est associée à 42 permis pour engins mobiles, dont 28 sont des permis de pêche avec engin mobile de la région des Maritimes du MPO (pour la plupart des navires de moins de 65 pieds de longueur totale) et 14 sont des permis de pêche avec engin mobile de la région du Golfe du MPO (navires de 65 à 100 pieds de longueur totale).

⁵ En 2024, le stock de crabes des neiges du N.-E. de la N.-É. (ZPC 20 à 22) se trouvait dans la zone de prudence (voir [Évaluation du stock de crabes des neiges de la région des Maritimes – 2024](#)).

ANNEXE B : LISTE DES ENSEMBLES DE DONNEES DISPONIBLES

La liste suivante des ensembles de données géospatiales du MPO correspond à la zone de l'est du plateau néo-écossais et peut s'avérer utile pour toute future planification de développement d'énergie éolienne extracôtière, tant au large que près des côtes de la Nouvelle-Écosse. Elle ne comprend que les ensembles de données du MPO qui sont actuellement publiés sur le portail d'information des [données ouvertes du gouvernement du Canada](#). Elle ne comprend pas toutes les données disponibles du MPO, dont certaines ne sont pas actuellement affichées publiquement, ni ne représente les ensembles de données les plus à jour qui se trouvent sur le portail des données ouvertes.

No	Thème	Titre de l'ensemble de données et lien vers les données ouvertes	Description de l'ensemble de données
Délimitations administratives			
1	Délimitations administratives	Biorégions marines fédérales	Limites de 13 biorégions définies écologiquement qui couvrent les océans et les Grands Lacs du Canada.
2	Délimitations administratives	Zones de planification spatiale marine de l'est du Canada	Trois zones de planification spatiale marine sont délimitées dans l'est du Canada afin de définir l'étendue des plans spatiaux marins dirigés par le MPO.
3	Délimitations administratives	Sous-zones, divisions et sous-divisions de l'OPANO	Sous-zones, divisions et sous-divisions de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO).
4	Délimitations administratives	Zones de protections marine de la Loi sur les océans	Limites des zones de protection marine (ZPM) désignées en application de la <i>Loi sur les océans</i>
5	Délimitations administratives	Sites d'intérêt de la Loi sur les océans	Sites d'intérêt (SI) qui marquent le début du processus d'établissement des zones de protection marines (ZPM) en application de la <i>Loi sur les océans</i>
6	Délimitations administratives	Autres mesures de conservation efficaces par zone	Mesures de gestion par zone qui ont été reconnues comme « autres mesures efficaces de conservation par zone ».
7	Délimitations administratives	Habitat essentiel	Habitat essentiel des espèces aquatiques en péril désigné en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> .
8	Délimitations administratives	Régions de la Garde côtière canadienne	Quatre régions administratives au sein de la Garde côtière canadienne : Ouest, Arctique, Centre et Atlantique.
9	Délimitations administratives	Plan de protection des océans – Étendue de la planification de la réponse régionale	Limites spatiales de la zone pilote de Port Hawkesbury et de Saint John du Plan de protection des océans (PPO) – projet du plan d'intervention localisée (PIL).
10	Délimitations administratives	Emplacement et information des ports pour petits bateaux	Carte des ports essentiels pour les industries de la pêche et de l'aquaculture gérés par les administrations portuaires (ports de pêche essentiels), des ports soutenant les industries de la pêche et de l'aquaculture qui ne sont pas gérés par

No	Thème	Titre de l'ensemble de données et lien vers les données ouvertes	Description de l'ensemble de données
			des administrations portuaires (ports de pêche non-essentiels), et des ports réservés aux propriétaires de bateaux de plaisance (ports de plaisance).
Océanographie, géologie de surface et écosystème			
11	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Indices de fetch et d'exposition relative aux vagues pour les zones côtières des biorégions du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy et des plateaux de Terre-Neuve-et-Labrador	Deux mesures du fetch (fetch non pondéré, fetch effectif) et trois indices de l'exposition aux vagues dérivés du fetch (fetch total, fetch minimum et indice d'exposition relative) couvrant les zones côtières des biorégions canadiennes du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy et des plateaux de Terre-Neuve-et-Labrador.
12	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Indices de fetch et d'exposition relative aux vagues pour la zone côtière de la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy	Indice d'exposition relative (IER) pour les vagues entraînées par le vent couvrant la zone côtière de la biorégion du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy.
13	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Indice de risque climatique pour la vie marine dans la zone économique exclusive canadienne	Indice de risque climatique pour la vie marine dans l'ensemble de la zone économique exclusive canadienne.
14	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Classification du substrat pour la zone côtière du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy dans la région des Maritimes	Couche de substrat côtier de surface pour la zone côtière du plateau néo-écossais et de la baie de Fundy.
15	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Observations tirées de l'enregistreur continu de plancton dans l'Atlantique Nord-Ouest	Le plancton (c.-à-d. le zooplancton et le phytoplancton de grande taille) est prélevé au moyen de l'enregistreur de plancton en continu (EPC) dans l'Atlantique Nord-Ouest, le long des routes parcourues par des porte-conteneurs.
16	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Outil canadien d'adaptation aux niveaux d'eau extrêmes (OCANEE)	Outil de planification fondé sur des données scientifiques qui permet d'adapter l'infrastructure côtière au changement climatique découlant des niveaux d'eau extrêmes à venir ainsi qu'aux changements du régime des vagues.
17	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Ensemble de données maillées sur la hauteur d'élévation pour le Canada	La hauteur d'élévation est la hauteur recommandée qui est nécessaire pour élever l'infrastructure dans les années à venir par rapport à l'année 2010. Elle dépend 1) des statistiques historiques sur les ondes de tempête et les marées, et 2) de la meilleure estimation et de l'incertitude connexe de l'élévation future du niveau de la mer.
18	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Conditions océanographiques chimiques et biologiques sur le plateau néo-écossais et dans l'est du golfe du Maine en 2023	Mesures des éléments nutritifs et du plancton qui sont évaluées dans le contexte des conditions physiques observées dans la région des Maritimes en 2023.

No	Thème	Titre de l'ensemble de données et lien vers les données ouvertes	Description de l'ensemble de données
19	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Couche sur l'exposition environnementale des côtes	Outil d'adaptation aux changements climatiques qui appuie les décisions de gestion concernant la planification à long terme des infrastructures des sites des ports pour petits bateaux du MPO.
20	Océanographie, géologie de surface et écosystème	État hydrographique futur du plateau néo-écossais et du golfe du Maine selon 23 modèles de la CMIP6	Données issues de l'analyse de la température et de la salinité à la surface de la mer, ainsi que de la température et de la salinité au fond, dans le golfe du Maine et sur le plateau néo-écossais.
20	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Caractéristiques des couches de données environnementales à utiliser dans la modélisation de la répartition des espèces dans la région des Maritimes	Variabiles physiques et chimiques obtenues à partir d'une vaste gamme de sources de données physiques et biologiques interpolées sur le plan spatial à l'aide de méthodes géostatistiques pour appuyer les modèles de répartition des espèces (MRE).
21	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Données sur la granulométrie dans la région des Maritimes	Données sur la taille des grains sédimentaires provenant d'échantillons des sédiments et de la colonne d'eau à partir d'échantillons en bouteilles, de carottes de sédiments et de prélèvements de sédiments dans le cadre de nombreux projets de recherche non seulement dans les provinces de l'Atlantique, mais aussi dans le monde entier.
22	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Climatologie hydrographique de 1991 à 2020 pour les transects du Programme de monitoring de la zone Atlantique dans la région des Maritimes	Climatologie hydrographique de 1991 à 2020 pour les transects principaux du Programme de monitoring de la zone Atlantique dans la région des Maritimes du MPO, qui appuient la production de rapports annuels sur la variabilité saisonnière.
23	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Climatologie mensuelle des courants de l'océan Atlantique Nord-Ouest à partir du modèle BNAM (1990-2015)	Moyennes mensuelles des courants issues du modèle de l'Atlantique Nord de l'Institut océanographique de Bedford (BNAM) qui ont été établies sur la période de 1990 à 2015 afin de créer des données climatologiques moyennes mensuelles pour le nord-ouest de l'océan Atlantique
24	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Climatologie mensuelle de salinité de l'océan Atlantique Nord-Ouest à partir du modèle BNAM (1990-2015)	Moyennes mensuelles de la salinité issues du modèle de l'Atlantique Nord de l'Institut océanographique de Bedford (BNAM) qui ont été établies sur la période de 1990 à 2015 afin de créer des données climatologiques moyennes mensuelles pour le nord-ouest de l'océan Atlantique
25	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Climatologie mensuelle de température de l'océan Atlantique Nord-Ouest à partir du modèle BNAM (1990-2015)	Moyennes mensuelles de la température issues du modèle de l'Atlantique Nord de l'Institut océanographique de Bedford (BNAM) qui ont été établies sur la période de 1990 à 2015 afin de créer des données climatologiques moyennes mensuelles pour le nord-ouest de l'océan Atlantique
26	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Images vidéo de transects par caméra flottante près du fond marin et images numériques fixes à haute	Relevé benthique par imagerie optique réalisé sur deux ans qui a permis de capturer 41 transects par caméra flottante dans la zone de protection marine

No	Thème	Titre de l'ensemble de données et lien vers les données ouvertes	Description de l'ensemble de données
		résolution provenant d'un relevé effectué sur deux ans à l'appui de la surveillance de la zone de protection marine du banc de Sainte-Anne, dans le Canada atlantique	(ZPM) du banc de Sainte-Anne et 4 transects côtiers à l'ouest de la ZPM.
27	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Inventaire des données océaniques	Inventaire de toutes les données de séries chronologiques océanographiques conservées par la Division des sciences océanologiques de l'Institut océanographique de Bedford, à Dartmouth (N.-É.).
28	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Indices de remontée d'eau tirés du modèle GLORYS12 et du vent de surface ERA5 sur le plateau néo-écossais de 1993 à 2022	Estimations de la remontée d'eau plus froide sous l'effet du vent sur le plateau néo-écossais le long des côtes de la Nouvelle-Écosse de 1993 à 2022.
29	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Unités de production écosystémiques	Unités de production écosystémiques (UPE) qui consistent en une combinaison d'écorégions représentant des éléments ayant des caractéristiques physiques et biologiques différentes.
30	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Estimations de la charge d'azote anthropique et des indicateurs d'eutrophisation pour la baie de Fundy et le plateau néo-écossais	Estimations de la charge d'azote anthropique et des indicateurs d'eutrophisation pour la baie de Fundy et le plateau néo-écossais
31	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Calanus spp. mesures de la taille et de la teneur en lipides dans l'Atlantique Nord, 1977-2019	Mesures de la taille et de la teneur en lipides des espèces de zooplancton <i>Calanus</i> dans l'Atlantique Nord, de 1977 à 2019.
32	Océanographie, géologie de surface et écosystème	Changements passés et futurs de la température de la surface de la mer dans les océans entourant le Canada	Cette étude présente les changements de la température de la surface de la mer (TSM) dans les océans entourant le Canada en s'appuyant sur les observations antérieures et sur des projections modélisées de scénarios futurs. Les changements antérieurs sont obtenus à l'aide d'un produit de TSM, le HadISST, dans lequel une période récente (2012 à 2022) a servi de référence à des données climatologiques sur 26 ans (1955 à 1980).
Zones et espèces d'importance écologique et biologique			
33	Zones et espèces d'importance écologique et biologique	Zones d'importance écologique et biologique	Zones d'importance écologique et biologique (ZIEB), désignées par des évaluations scientifiques officielles comme ayant une importance écologique et biologique particulière par rapport à l'écosystème marin environnant.
34	Zones d'importance écologique et biologique	Zones benthiques importantes	Zones benthiques importantes (ZBI) définies comme des zones importantes qui hébergent des communautés à prédominance de coraux d'eau froide et d'éponge.

No	Thème	Titre de l'ensemble de données et lien vers les données ouvertes	Description de l'ensemble de données
35	Zones d'importance écologique et biologique	Détermination des concentrations de coraux et d'éponges dans les régions biogéographiques de la côte Est du Canada à l'aide d'analyses spatiales	Concentrations de pennatules, de petites et grandes gorgones et d'éponges sur la côte est du Canada déterminées grâce à l'analyse spatiale des données sur les prises accessoires des navires de recherche.
36	Zones d'importance écologique et biologique	Délimitation des coraux et des éponges d'importantes zones benthiques dans l'est du Canada (2016)	Cartes de l'emplacement des concentrations importantes de coraux et d'éponges sur la côte est du Canada, lesquelles ont été produites au moyen d'analyses quantitatives des données des relevés au chalut par navire de recherche ainsi que d'autres sources de données lorsque cela était possible.
37	Zones d'importance écologique et biologique	Analyses de densité des noyaux de coraux et éponges à partir de prises faites lors de levés par navire scientifique (2016)	Analyses de la densité des noyaux des prises de coraux et d'éponges à partir des données des navires de recherche (2016).
38	Zones d'importance écologique et biologique	Colonies de grandes gorgones dans la zone biogéographique du plateau néo-écossais (engin de chalutage Western IIA)	Colonies de grandes gorgones sur le plateau néo-écossais (échantillon du chalut Western IIA).
39	Zones d'importance écologique et biologique	Colonies de pennatules dans la zone biogéographique du plateau néo-écossais (engin de chalutage Western IIA)	Colonies de pennatules sur le plateau néo-écossais (échantillon du chalut Western IIA).
40	Zones d'importance écologique et biologique	Lits d'éponges dans la zone biogéographique du plateau néo-écossais (engin de chalutage Western IIA)	Colonies d'éponges sur le plateau néo-écossais (échantillon du chalut Western IIA).
41	Zones d'importance écologique et biologique	Lits d'éponges siliceuses sur le plateau néo-écossais et biodiversité connexe	Lits d'éponges siliceuses sur le plateau néo-écossais et biodiversité connexe.
42	Zones d'importance écologique et biologique	Répartition prévue de l'éponge siliceuse <i>Vazella pourtalesi</i> sur le plateau néo-écossais et sa persistance face à la variabilité du climat	Répartition prévue de l'éponge siliceuse <i>Vazella Pourtalesi</i> sur le plateau néo-écossais et sa persistance face à la variabilité du climat
43	Zones d'importance écologique et biologique	Modélisation de la répartition des espèces de coraux et d'éponges présentes dans la région des Maritimes à utiliser pour déterminer les zones benthiques importantes	Modélisation de la répartition des espèces (MRE) de coraux et d'éponges dans la région des Maritimes du MPO à utiliser pour déterminer les zones benthiques importantes.
44	Zones d'importance écologique et biologique	Occurrence d'éponges et descriptions des espèces et habitats associés tirées des relevés en plongée sous-marine effectués en 2021 et 2022 à l'intérieur du site d'intérêt des îles de la côte Est, en Nouvelle-Écosse	Présence d'éponges et descriptions des espèces et habitats associés tirées des relevés en plongée sous-marine effectués en 2021 et 2022 à l'intérieur du site d'intérêt des îles de la côte Est, en Nouvelle-Écosse

No	Thème	Titre de l'ensemble de données et lien vers les données ouvertes	Description de l'ensemble de données
45	Zones d'importance écologique et biologique	Informations sur l'utilisation écologique et humaine en mer prise en compte dans la conception du réseau d'aires marines protégées dans la biorégion du plateau néo-écossais	Renseignements sur l'utilisation écologique et humaine en mer pris en compte dans la conception du réseau d'aires marines protégées pour la biorégion du plateau néo-écossais.
46	Zones d'importance écologique et biologique	Objectifs de conservation marine (OCM) - Relevés par caméra de la flore subtidale de la Nouvelle-Écosse et du sud-ouest du Nouveau-Brunswick en 2022-2023	Répartition des lits de varech en zone subtidale et d'autres macroalgues en Nouvelle-Écosse et dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick, d'après le relevé réalisé par caméra lestée de 2022 à 2023 à 140 sites.
47	Zones d'importance écologique et biologique	Application régionale, dans les Maritimes, du cadre national d'évaluation de la vulnérabilité des composantes biologiques du milieu marin aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires	Application régionale par le MPO, dans les Maritimes, du cadre national d'évaluation de la vulnérabilité des composantes biologiques du milieu marin aux déversements d'hydrocarbures provenant de navires
Espèces en péril et en déclin			
48	Espèces en péril et en déclin	Répartition des espèces aquatiques en péril du MPO	Base de données spatiales qui permet de déterminer les zones où des espèces aquatiques inscrites sur la liste de la LEP peuvent se trouver. Les renseignements sur la répartition et l'aire de répartition sont indiqués pour les espèces inscrites comme étant en voie de disparition, menacées ou préoccupantes en vertu de la LEP.
49	Espèces en péril et en déclin	Sort des émetteurs acoustiques intracoelomiques chez les post-smolts du saumon atlantique (<i>Salmo salar</i>) et considérations plus larges pour les facteurs de causalité entraînant la rétention des étiquettes et la mortalité chez les poissons	Devenir des émetteurs acoustiques intracoelomiques chez les post saumoneaux du saumon atlantique (<i>Salmo salar</i>) et considérations générales pour les facteurs de causalité entraînant la rétention des étiquettes et la mortalité chez les poissons
50	Espèces en péril et en déclin	Présence de rivières à saumon, région des Maritimes	Présence de rivières à saumon dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
51	Espèces en péril et en déclin	Localisation des zones prioritaires pour améliorer la surveillance des cétacés dans l'océan Atlantique Nord-Ouest	Des modèles de répartition des espèces (MRE) ont servi à prédire et à déterminer les zones prioritaires pour améliorer la surveillance des cétacés dans les eaux de l'est du Canada au large de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et du Labrador.
52	Espèces en péril et en déclin	Données sur les mammifères marins recueillies dans le cadre du programme des observateurs en mer dans les régions de l'Arctique, de	Données sur les mammifères marins recueillies dans le cadre du programme des observateurs en mer dans les régions de l'Arctique, de Terre-Neuve-et-Labrador et des Maritimes.

No	Thème	Titre de l'ensemble de données et lien vers les données ouvertes	Description de l'ensemble de données
		Terre-Neuve-et-Labrador et des Maritimes	
53	Espèces en péril et en déclin	Habitat important pour la baleine à bec commune dans les zones situées entre les canyons de l'est du plateau néo-écossais	Habitat important pour la baleine à bec commune dans les zones situées entre les canyons de l'est du plateau néo-écossais
54	Espèces en péril et en déclin	Zones d'importance pour l'alimentation et la migration du Rorqual bleu dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent ainsi que dans l'océan Atlantique	Analyse en modélisation réalisée par le MPO qui a permis de déterminer les zones où l'habitat était le plus adéquat pour le rorqual bleu : golfe du Saint-Laurent, eaux au large de la côte sud de Terre-Neuve, région de la cuvette de Mécatina, chenal d'Esquiman et marge du plateau continental au large de la Nouvelle-Écosse.
55	Espèces en péril et en déclin	Données des étiquettes satellites de requins pélagiques - requin-pèlerin	Données des étiquettes satellites sur les requins pélagiques pour le requin-pèlerin.
56	Espèces en péril et en déclin	Données des étiquettes satellites de requins pélagiques - Requin bleu	Données des étiquettes satellites sur les requins pélagiques pour le requin bleu.
57	Espèces en péril et en déclin	Données des étiquettes satellites de requins pélagiques - Requin-taupe bleu	Données des étiquettes satellites sur les requins pélagiques pour le requin-taupe bleu.
58	Espèces en péril et en déclin	Données des étiquettes satellites de requins pélagiques - Maraîche	Données des étiquettes satellites sur les requins pélagiques pour la maraîche
59	Espèces en péril et en déclin	Données des étiquettes satellites de requins pélagiques - Aiguillat commun	Données des étiquettes satellites sur les requins pélagiques pour l'aiguillat commun.
60	Espèces en péril et en déclin	Données des étiquettes satellites de requins pélagiques - Requin blanc	Données des étiquettes satellites sur les requins pélagiques pour le requin blanc
61	Espèces en péril et en déclin	Observations de requins blancs (<i>Carcharodon carcharias</i>) dans le Canada atlantique (de 1873 à 2022)	Observations de requins blancs (<i>Carcharodon carcharias</i>) dans le Canada atlantique (de 1873 à 2022)
62	Espèces en péril et en déclin	Données sur les tournois de pêche récréative au requin et base de données sur les étiquettes-aiguillons	Les registres des débarquements du tournoi de pêche récréative au requin comprennent des prélèvements biologiques effectués sur 4 266 individus, tandis que les registres des étiquettes-aiguillons font état de 4 138 marquages et de 97 recaptures.
63	Espèces en péril et en déclin	Probabilité de présence de morues de l'Atlantique dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de morue franche dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
64	Espèces en péril et en déclin	Probabilité de présence de saumons atlantique dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de saumon atlantique dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.

No	Thème	Titre de l'ensemble de données et lien vers les données ouvertes	Description de l'ensemble de données
65	Espèces en péril et en déclin	Probabilité de présence de thons rouges dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de thon rouge dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
66	Espèces en péril et en déclin	Probabilité de présence de baleines noires de l'Atlantique Nord dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de baleine noire de l'Atlantique Nord dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
67	Espèces en péril et en déclin	Probabilité de présence de baleines à bec communes dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de baleine à bec commune dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
68	Espèces en péril et en déclin	Probabilité de présence de rorquals communs dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de rorqual commun dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
69	Espèces en péril et en déclin	Probabilité de présence de phoques gris dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de phoque gris dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
70	Espèces en péril et en déclin	Probabilité de présence de marsouins communs dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de marsouin commun dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
71	Espèces en péril et en déclin	Probabilité de présence de phoques communs dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de phoque commun dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
Poissons et leurs habitats			
72	Poissons et leurs habitats	Enquête de printemps sur les navires de recherche dans les Maritimes	Données du relevé de printemps par navire de recherche de la région des Maritimes du MPO.
73	Poissons et leurs habitats	Enquête d'été sur les navires de recherche dans les Maritimes	Données du relevé d'été par navire de recherche de la région des Maritimes du MPO.
74	Poissons et leurs habitats	Enquête d'automne sur les navires de recherche dans les Maritimes	Données du relevé d'automne par navire de recherche de la région des Maritimes du MPO.
75	Poissons et leurs habitats	Relevé par navire de recherche dans 4VsW dans les Maritimes	Données du relevé par navire de recherche dans les divisions et sous-divisions 4VsW de la région des Maritimes du MPO.
76	Poissons et leurs habitats	Assemblages de poissons démersaux et d'invertébrés benthiques dans l'Atlantique Nord-Ouest	Assemblages de poissons démersaux et d'invertébrés benthiques dans l'Atlantique Nord-Ouest

No	Thème	Titre de l'ensemble de données et lien vers les données ouvertes	Description de l'ensemble de données
77	Poissons et leurs habitats	Le métacodage à barres de l'ADNe enrichit les données des relevés au chalut traditionnels pour le suivi de la biodiversité dans l'environnement marin	Le métacodage à barres de l'ADNe enrichit les données des relevés au chalut traditionnels pour la surveillance de la biodiversité dans l'environnement marin
78	Poissons et leurs habitats	Un modèle de qualité de l'habitat de la mye commune (<i>Mya arenaria</i>) pour la région des Maritimes du MPO	Données sur la qualité de l'habitat de la mye commune (<i>Mya arenaria</i>) dans la région des Maritimes du MPO élaborées dans le cadre d'une approche interministérielle.
79	Poissons et leurs habitats	Une relevé par vidéo, sonar à balayage latéral et de sondeur de la zone sublittorale du port d'Halifax	Évaluation à l'échelle de la baie des herbiers de zostère à l'aide d'un sonar à balayage latéral et de la vidéo dans le port d'Halifax
80	Poissons et leurs habitats	Invertébrés benthiques dans les herbiers marins et les sédiments mous nus dans l'Atlantique de la Nouvelle-Écosse	Invertébrés benthiques dans les herbiers marins et les sédiments mous nus dans l'Atlantique de la Nouvelle-Écosse
81	Poissons et leurs habitats	Données sur la taille des plants (longueur, largeur), la couverture et la biomasse de zostère marine (<i>Zostera marina</i>) sur la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse	Données sur la taille des plants (longueur, largeur), la couverture et la biomasse de zostère marine (<i>Zostera marina</i>) sur la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse
82	Poissons et leurs habitats	Données sur les caractéristiques de la zostère marine (<i>Zostera marina</i>) de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse	Données sur les caractéristiques de la zostère marine (<i>Zostera marina</i>) de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse
83	Poissons et leurs habitats	Étude de la zostère (<i>Zostera marina</i>) dans la région minière historique de Goldboro, Nouvelle-Écosse (2020)	Étude de la zostère (<i>Zostera marina</i>) dans la région minière historique de Goldboro, Nouvelle-Écosse (2020)
84	Poissons et leurs habitats	Probabilité de présence de homards d'Amérique dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de homard d'Amérique dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
85	Poissons et leurs habitats	Probabilité de présence de crabes des neiges dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de crabe des neiges dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
86	Poissons et leurs habitats	Probabilité de présence de myes dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de mye dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
87	Poissons et leurs habitats	Probabilité de présence de phoques gris dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de phoque gris dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.
88	Poissons et leurs habitats	Probabilité de présence de phoques communs dans les zones pilotes de planification d'intervention localisée	Probabilité de présence de phoque commun dans les régions du plan d'intervention localisée de la baie de Fundy et du Port Hawkesbury.

No	Thème	Titre de l'ensemble de données et lien vers les données ouvertes	Description de l'ensemble de données
Pêche			
89	Pêche	Pêche commerciale dans l'est du Canada	Ensemble de données sur les pêches commerciales par espèce ou type d'engin de 2012 à 2021 dans les régions de l'est du Canada. Seuls les poissons pêchés dans les régions de Terre-Neuve-et-Labrador, des Maritimes, du Golfe, du Québec et de l'Arctique de l'Est sont répertoriés.
90	Pêche	Atlas des pêches dans la région des Maritimes : cartographie des débarquements (en poids) des prises (2014 à 2018)	Données sur les débarquements par poids des prises de la pêche commerciale en tenant compte des pêches dirigées et des prises accessoires pour le plateau néo-écossais, la baie de Fundy et le banc de Georges, des divisions 4VWX de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) ainsi que pour les parties canadiennes des divisions 5Y et 5Z. Des cartes composites sur cinq ans (2014 à 2018) qui regroupent les prises pour chaque série de cartes sont accessibles au public.
91	Pêche	Atlas des pêches dans la région des Maritimes : cartographie des débarquements (en poids) des prises (2019 à 2023)	Données sur les débarquements par poids des prises issues de la pêche commerciale en tenant compte des pêches dirigées et des prises accessoires pour le plateau néo-écossais, la baie de Fundy et le banc de Georges, des divisions 4VWX de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) ainsi que pour les parties canadiennes des divisions 5Y et 5Z. Des cartes composites sur cinq ans (2019 à 2023) qui regroupent les prises pour chaque série de cartes sont accessibles au public.
92	Pêche	Effort de pêche cumulé dans les eaux canadiennes de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique	Effort de pêche cumulé dans les eaux canadiennes de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique de 2005 à 2022, fondé sur les données des journaux de bord commerciaux et du système de surveillance des navires (SSN).
93	Pêche	Fécondité du hareng des divisions 4WX	On a estimé la fécondité du hareng (<i>Clupea harengus</i>) dans cinq zones de frai (banc German, baie Scots, île Seal, côte sud de la Nouvelle-Écosse et côte est de la Nouvelle-Écosse) situées dans les divisions 4WX de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO).
94	Pêche	Cartographie des débarquements de la pêche côtière du homard et de l'effort de pêche sur un quadrillage statistique de la région des Maritimes (2012 à 2014)	Cartes des débarquements de la pêche côtière du homard et de l'effort de pêche sur un quadrillage statistique de la région des Maritimes du MPO (2012 à 2014).
95	Pêche	Cartographie des débarquements de la pêche côtière du homard et de l'effort de pêche sur un quadrillage statistique de la	Cartes des débarquements de la pêche côtière du homard et de l'effort de pêche sur un quadrillage statistique de la région des Maritimes du MPO (2015 à 2019).

No	Thème	Titre de l'ensemble de données et lien vers les données ouvertes	Description de l'ensemble de données
		région des Maritimes (2015 à 2019)	
96	Pêche	Atlas des pêches dans la région des Maritimes : cartographie des débarquements (en poids) des prises (2019 à 2023)	Le présent rapport contient des cartes illustrant les débarquements par poids des prises issues de la pêche commerciale en tenant compte des pêches dirigées et des prises accessoires pour le plateau néo-écossais, la baie de Fundy et le banc de Georges, des divisions 4VWX de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) ainsi que pour les parties canadiennes des divisions 5Y et 5Z. Des cartes composites sur cinq ans (2019 à 2023) qui regroupent les prises pour chaque série de cartes sont accessibles au public et incluses dans le présent rapport. Les données seront publiées sur le portail des données ouvertes dès qu'elles seront disponibles.
97	Pêche	Projet sur le recrutement du homard par échantillonnage au casier de la Fishermen and Scientist Research Society (FSRS)	Résultats du projet sur le recrutement du homard par échantillonnage au casier de la Fishermen and Scientist Research Society (FSRS)
98	Pêche	Cartes des zones de pêches	Cartes des zones de pêche de la région du Golfe du MPO.
99	Pêche	La cartographie des districts historiques de pêche au homard dans les Maritimes de 1899 à maintenant	Cartes qui suivent les limites historiques des districts de pêche au homard côtiers de 1899 à aujourd'hui.
Espèces aquatiques envahissantes			
100	Espèces aquatiques envahissantes	CMIST : Outil canadien d'évaluation préalable des risques	Outil d'évaluation préalable des risques associés aux espèces marines envahissantes.
101	Espèces aquatiques envahissantes	Modèles de répartition et données d'occurrence pour la détermination des points chauds des espèces marines envahissantes	Modèles de répartition des espèces et données d'occurrence pour la détermination des zones sensibles pour les espèces marines envahissantes
102	Espèces aquatiques envahissantes	Mise à jour des modèles de répartition des espèces pour déterminer les points chauds des espèces marines envahissantes	Les données de surveillance provenant des programmes de surveillance des espèces envahissantes du MPO, ainsi que les informations sur les occurrences tirées de bases de données en ligne et de la documentation scientifique, ont été combinées à des données environnementales à haute résolution et à des modèles océanographiques dans des modèles de répartition des espèces qui prévoient les répartitions actuelles et futures de 24 espèces non indigènes sur la côte est de l'Amérique du Nord et de 31 espèces non indigènes sur la côte ouest.
103	Espèces aquatiques envahissantes	Programme de surveillance des salissures marines de la région des Maritimes du MPO	Résultats des relevés annuels sur le terrain du programme national de surveillance des salissures marines qui surveillent l'introduction, l'établissement,

No	Thème	Titre de l'ensemble de données et lien vers les données ouvertes	Description de l'ensemble de données
			la propagation, la richesse des espèces et l'abondance relative des espèces indigènes et non indigènes.
Évaluation des effets cumulatifs			
104	Évaluation des effets cumulatifs	Cartes des impacts humains cumulatifs pour la baie de Fundy et la plate-forme néo-écossaise	La cartographie des impacts humains cumulatifs combine des données spatiales sur les activités humaines et les habitats avec une matrice de pondération de la vulnérabilité, pour obtenir un « score d'impact cumulatif » intuitif et relatif qui montre l'endroit où les impacts humains cumulatifs sont les plus importants et les plus faibles.
Autres activités maritimes			
105	Autres activités maritimes	Voies de circulation des navires	Mesures de régulation de la circulation des navires, telles que le sens de circulation établi (obligatoire), le sens de circulation recommandé, les lignes de séparation et les zones de séparation, entre autres.
106	Autres activités maritimes	Mouillages et zones de mouillages au Canada	Zones de mouillage canadiennes (ACHARE) et mouillages à un seul navire (ACHBRT).
107	Autres activités maritimes	Cartographie de la densité des navires à partir des données du Système d'identification automatique (SIA) de 2023 dans l'Atlantique Nord-Ouest	Le système d'identification automatique (SIA) est un système mondial de suivi des navires par moyen satellite et terrestre qui utilise de l'équipement embarqué pour suivre à distance l'identification des navires et les informations de position. Il est généralement requis sur des navires de plus de 300 tonnes lors d'un voyage international, ou un navire de 500 tonnes n'effectuant pas de voyage international, ainsi que les navires passagers de toutes tailles.